

15

Education et science

1415-1500

La situation professionnelle des titulaires d'un diplôme universitaire en Sciences humaines, sociales et économiques



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la statistique OFS

Neuchâtel 2015

La série «Statistique de la Suisse»
publiée par l'Office fédéral de la statistique (OFS)
couvre les domaines suivants:

- 0** Bases statistiques et généralités
- 1** Population
- 2** Espace et environnement
- 3** Travail et rémunération
- 4** Economie nationale
- 5** Prix
- 6** Industrie et services
- 7** Agriculture et sylviculture
- 8** Energie
- 9** Construction et logement
- 10** Tourisme
- 11** Mobilité et transports
- 12** Monnaie, banques, assurances
- 13** Protection sociale
- 14** Santé
- 15** Education et science
- 16** Culture, médias, société de l'information, sport
- 17** Politique
- 18** Administration et finances publiques
- 19** Criminalité et droit pénal
- 20** Situation économique et sociale de la population
- 21** Développement durable et disparités régionales et internationales

La situation professionnelle des titulaires d'un diplôme universitaire en Sciences humaines, sociales et économiques

Rédaction Petra Koller

Editeur Office fédéral de la statistique (OFS)

Editeur: Office fédéral de la statistique (OFS)

Complément d'information: Petra Koller, tél. 058 463 64 26

Auteur: Petra Koller

Réalisation: Petra Koller

Diffusion: Office fédéral de la statistique, CH-2010 Neuchâtel
tél. 058 463 60 60, fax 058 463 60 61, order@bfs.admin.ch

Numéro de commande: 1415-1500

Prix: 12 francs (TVA excl.)

Série: Statistique de la Suisse

Domaine: 15 Education et science

Langue du texte original: Allemand

Traduction: Services linguistiques de l'OFS

Page de couverture: OFS; concept: Netthoevel & Gaberthüel, Bienne; photo: © gradt – Fotolia.com

Graphisme/Layout: Section DIAM, Prepress/Print (système de rédaction)

Copyright: OFS, Neuchâtel 2015
La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, si la source est mentionnée

ISBN: 978-3-303-15603-2

Table des matières

L'essentiel en bref	4
1 Introduction	6
1.1 Contexte et vue d'ensemble	6
1.2 Base de données et remarques méthodologiques	7
2 Intégration sur le marché du travail	9
2.1 Liens entre le système de formation et le marché du travail	9
2.2 Mouvements sur le marché du travail	12
2.3 Difficultés rencontrées lors la recherche d'un emploi et mesures prises pour s'intégrer sur le marché du travail	15
3 La situation professionnelle sur le marché du travail	20
3.1 Répartition par secteur d'emploi	21
3.2 Conditions de travail dans les différents secteurs d'emploi	24
3.3 Analyse combinée des conditions de travail	35
4 Bibliographie	38
Tableaux en annexe	39

L'essentiel en bref

La hausse du nombre des diplômés des filières des Sciences humaines et sociales au cours de ces dernières décennies soulève une question en lien avec la politique de formation et du marché du travail: dans quelle mesure et de quelle façon le marché de l'emploi a-t-il absorbé cette main-d'œuvre hautement qualifiée? La présente publication met en lien le nombre des diplômés en Sciences humaines et sociales et le potentiel d'absorption du marché du travail pendant la période 2002 à 2013. Pour mesurer ce potentiel d'absorption, le groupe des diplômés en Sciences humaines et sociales est comparé à celui des diplômés en Sciences économiques, dont le nombre a crû dans des proportions similaires pendant la même période.¹ Les critères pris en compte pour la description du potentiel d'absorption du marché du travail sont la part des diplômés sans emploi et celle des diplômés qui exercent un emploi en étant surqualifiés. Sont considérés comme des diplômés actifs occupés surqualifiés ceux qui exercent une activité rémunérée n'exigeant pas un diplôme d'une haute école.

Les analyses n'ont pas permis de confirmer qu'une hausse du nombre de diplômés entraînait systématiquement une hausse des parts de diplômés sans emploi ou de diplômés actifs occupés surqualifiés. Dans le groupe des Sciences humaines et sociales, la hausse de 38 points du nombre de diplômés observée de 2002 à 2008 est à mettre sur le compte principalement des Sciences sociales. Les diplômés en Sciences économiques affichent également une progression de 25 points jusqu'en 2005. Alors qu'une nette progression de la part des actifs occupés surqualifiés se dessine parmi les diplômés en Sciences humaines et sociales de 2002, 2004 et 2006, cette part a reculé pour la promotion 2008, la plus nombreuse en termes absolus, alors que la proportion de diplômés sans emploi est restée stable sur l'ensemble de cette période. Par rapport aux diplômés des Sciences économiques, ceux des Sciences humaines et sociales affichent des taux

de sans-emploi significativement plus élevés jusqu'en 2009. Ces derniers sont aussi nettement plus fréquemment actifs occupés surqualifiés sur toute la période considérée.

Les observations effectuées auprès des mêmes personnes un an et cinq ans après l'obtention du diplôme indiquent, pour la promotion 2008, que les différences relevées au départ entre les diplômés des Sciences humaines et sociales et ceux des Sciences économiques quant aux parts de sans-emploi et d'actifs occupés surqualifiés se sont pour l'essentiel estompées cinq ans après la fin des études. Plus de 80% des diplômés en Sciences humaines et sociales de la promotion 2008 qui étaient sans emploi en 2009 ont trouvé un travail quatre ans plus tard.

A la question de savoir si les nouveaux diplômés de la promotion 2008 ont rencontré des problèmes dans la recherche d'un emploi correspondant à leurs attentes, ceux des Sciences humaines et sociales ont nettement plus fréquemment indiqué avoir été confrontés à de tels problèmes (plus de la moitié) que les diplômés en Sciences économiques (un tiers seulement). Les diplômés des Sciences humaines et sociales ont mis plus souvent leurs difficultés sur le compte de la situation de l'emploi dans le domaine d'études (88%) et la filière d'études choisie (80%) que ceux des Sciences économiques (respectivement 46% et 32%). Ces derniers ont davantage avancé comme raison de leurs difficultés la situation économique en 2009, marquée par la crise financière (82%, contre 71% des diplômés en Sciences humaines et sociales). Pour s'intégrer sur le marché du travail, les diplômés en Sciences humaines et sociales ont plus fréquemment effectué un stage pendant ou après leurs études (44%) et exercé un travail bénévole (30%) pour acquérir de l'expérience professionnelle que les diplômés en Sciences économiques (respectivement 36% et 9%). Ils ont aussi été plus nombreux à se déclarer prêts à accepter un revenu plus bas (39%) ou un taux d'activité différent que celui qu'ils auraient souhaité (26%) que les diplômés en Sciences économiques (respectivement 15% et 10%).

¹ L'analyse se base uniquement sur les personnes ayant obtenu, dans les groupes de domaines d'études considérés, une licence, un diplôme ou un master délivré par une haute école universitaire.

Une comparaison entre la situation professionnelle concrète un an et cinq ans après l'obtention du diplôme livre les indications suivantes: à ces deux moments, les diplômés en Sciences humaines et sociales étaient nettement plus nombreux (environ 60%) à travailler pour le secteur public que les économistes (environ 20%). Près de la moitié des diplômés en Sciences humaines et sociales actifs dans le secteur public travaillaient comme enseignants ou comme employés d'une haute école.

Les conditions de travail des diplômés en Sciences humaines et sociales diffèrent de celles des diplômés en Sciences économiques, dans des proportions parfois marquées. Un an et cinq ans après la fin des études, les diplômés en Sciences humaines et sociales étaient plus fréquemment engagés pour une durée déterminée et sous-employés que les diplômés en Sciences économiques. Un an et cinq ans après l'obtention du diplôme, les diplômés en Sciences humaines et sociales avaient par ailleurs un salaire en équivalent plein temps plus faible; cinq ans après la fin de leurs études, ils gagnaient en moyenne 15'000 francs de moins par an que les diplômés en Sciences économiques. La différence est la plus marquée dans le secteur privé (17'600 francs). Ces importantes disparités observées dans les conditions de travail des deux groupes s'expliquent en partie, mais pas complètement, par leur différente répartition entre les secteurs d'emploi.

La comparaison avec les diplômés en Sciences économiques ne doit cependant pas dissimuler le fait que les diplômés en Sciences humaines et sociales ont, dans leur grande majorité, également réussi à s'intégrer avec succès sur le marché de l'emploi cinq ans après la fin de leurs études. Plus de 70% étaient à ce moment au bénéfice d'un contrat de durée indéterminée. Seules les personnes employées par une haute école présentaient des conditions plus critiques du point de vue de la sécurité de l'emploi: 16% seulement d'entre eux étaient au bénéfice d'un contrat de durée indéterminée. Par ailleurs, si plus de la moitié des diplômés en Sciences humaines et sociales travaillaient à temps partiel, seulement 11% d'entre eux ont indiqué n'avoir pas trouvé d'emploi avec un taux d'occupation plus élevé. Le taux de sous-emploi était un peu plus marqué chez les employés des hautes écoles (23%) et chez les enseignants du secteur public (16%). Cinq ans après avoir fini leurs études, le revenu annuel brut médian des diplômés en Sciences humaines et sociales était de 90'000 francs en équivalent plein temps. Les employés des hautes écoles gagnaient un peu moins (85'000 francs), de même que les diplômés en Sciences humaines et sociales qui travaillaient dans le secteur privé (87'500 francs). Ce sont les enseignants des écoles publiques qui gagnaient le plus; leur revenu (102'100 francs) correspondait à peu près au niveau de revenu des enseignants du secondaire II.

1 Introduction

1.1 Contexte et vue d'ensemble

Ces dernières décennies, les filières d'études des Sciences humaines, sociales et économiques ont gagné en popularité en Suisse. De 1980 à 2012, le nombre des personnes ayant obtenu une licence, un diplôme ou un master dans une haute école universitaire (HEU) en Sciences humaines et sociales est passé de 1206 à 3503, ce qui correspond à une hausse de 190 points.² Le groupe de domaines d'études des Sciences économiques a connu une progression similaire, le nombre de diplômés passant dans le même temps de 632 à 1833. Proportionnellement, les Sciences humaines et sociales représentent le plus important groupe de diplômés dans les hautes écoles universitaires en 2012, avec 30% du total. La part de diplômés en Sciences économiques est comparativement plus faible (15%).

Le large éventail des offres de formation et la progression constante du nombre d'étudiants et de diplômés en Sciences humaines et sociales ont donné lieu à de nombreuses discussions. Un premier débat lié à la politique de la recherche et des hautes écoles concerne le manque d'ajustement des ressources nécessaires à l'encadrement du nombre croissant d'étudiants en Sciences humaines et sociales. Cette situation a conduit à une surcharge dans le domaine de l'enseignement ainsi qu'à une diminution de la compétitivité de la recherche suisse dans ce domaine.³ Contrairement à d'autres disciplines, la question de l'adéquation entre l'offre et la demande sur le marché du travail de même que l'employabilité des diplômés est en outre régulièrement thématisée dans le domaine des Sciences humaines et sociales. Les questions centrales qui se posent dans ce contexte sont de savoir si le marché du travail parvient à absorber l'augmentation du nombre de diplômés en Sciences humaines

et sociales et quelles sont les conséquences d'une formation qui ne conduit pas à une profession spécifique, sur le chemin de l'insertion professionnelle.

En raison des nombreuses demandes d'informations spécifiques et détaillées concernant les diplômés en Sciences humaines et sociales, cette publication propose une analyse de leur situation sur le marché du travail à partir des données de l'enquête auprès des personnes diplômées des hautes écoles. Vu la grande hétérogénéité du groupe de domaines d'études des Sciences humaines et sociales, les résultats seront présentés de manière distincte pour les domaines d'études Langues et littérature, Sciences historiques et culture, et Sciences sociales. Afin d'évaluer la situation et l'intégration sur le marché du travail des diplômés en Sciences humaines et sociales, les diplômés en Sciences économiques sont utilisés comme groupe de référence. Ce groupe a en effet progressé dans des proportions similaires et est suffisamment important pour permettre une analyse différenciée. Comme l'ont montré d'autres études sur les diplômés des hautes écoles⁴, les économistes affichent des valeurs supérieures à la moyenne pour certaines variables (comme le revenu professionnel) par rapport à l'ensemble des diplômés des hautes écoles universitaires. De ce fait, la comparaison de la situation professionnelle des diplômés en Sciences humaines et sociales ne sera pas exclusivement limitée à celle des diplômés en Sciences économiques, elle portera dans certains cas également sur la situation de l'ensemble des titulaires d'une licence, d'un diplôme ou d'un master délivré par les hautes écoles universitaires.

² Source: Système d'information universitaire suisse, statistique des examens.

³ Cf. SWTR (2006): Perspektiven für die Geistes- und Sozialwissenschaften in der Schweiz – Lehre, Forschung, Nachwuchs. SWTR Schrift 3/2006, p.49 ss, p.71 ss.

⁴ Voir les premiers résultats de l'enquête auprès des personnes diplômées des hautes écoles (OFS 2014/2015).

La publication comporte deux chapitres thématiques; le premier chapitre met l'accent sur le processus d'insertion dans la vie professionnelle. Sous l'angle du système de formation, l'étude met en évidence l'évolution du nombre des personnes ayant obtenu, entre 2002 et 2012, un diplôme d'une haute école universitaire en Sciences humaines, sociales et économiques. Sous l'angle du système du marché du travail, l'analyse montre dans quelle proportion les personnes qui ont obtenu leur diplôme au cours d'une année paire sont, un an après l'obtention de leur diplôme, sans emploi ou employées à un poste pour lequel elles sont surqualifiées. En d'autres termes, dans quelle mesure les diplômés en Sciences humaines, sociales et économiques n'ont pas pu être intégrés par le système du marché du travail ou n'ont pas trouvé un emploi correspondant à leur niveau de compétence? Un autre élément intéressant est de savoir s'il existe un lien entre l'offre du système de formation et la demande du marché de l'emploi. Finalement, sur la base de la promotion 2008, l'étude présentera les pourcentages de diplômés qui exerçaient une activité rémunérée, étaient sans emploi ou avaient renoncé à un emploi, un an et cinq ans après l'obtention du diplôme. Les évolutions sur le marché du travail entre 2009 et 2013 seront également présentées. L'analyse des données longitudinales vise en premier lieu à déterminer si une éventuelle situation de sans-emploi pendant la phase d'insertion professionnelle correspond à un phénomène transitoire ou si elle se prolonge pendant la suite de la carrière. Cette étude vise en outre à déterminer quels effets l'occupation d'un poste ne nécessitant par un diplôme d'une haute école en phase d'insertion professionnelle a sur la qualité de l'activité professionnelle cinq ans après l'obtention du diplôme. Finalement, ce chapitre décrira comment les diplômés en Sciences humaines, sociales et économiques ont ressenti leur entrée sur le marché du travail, les difficultés qu'ils ont rencontrées pour trouver un emploi adéquat, par quelles mesures ils les ont surmontées, et quelles concessions ils ont dû faire du point de vue des conditions de travail pour s'intégrer sur le marché de l'emploi.

Le second chapitre présente les secteurs d'emploi dans lesquels les diplômés en Sciences humaines, sociales et économiques ont trouvé un emploi, un an et cinq ans après avoir terminé leurs études, et à quelles conditions ils étaient employés. Les conditions de travail sont décrites à l'aide d'une sélection d'indicateurs, comme la part des emplois de durée déterminée, la part des personnes occupées à temps partiel et en sous-emploi ainsi que le revenu annuel brut en équivalent plein temps. Ce

chapitre examinera aussi dans quels secteurs d'emploi se trouve la plus forte part de diplômés qui occupent un emploi surqualifié en Sciences humaines, sociales et économiques, et dans quelle mesure les conditions de travail diffèrent entre les diplômés qui occupent un emploi qualifié et surqualifié.

1.2 Base de données et remarques méthodologiques

Base de données

La présente publication repose sur les données de la statistique des examens, réalisée à partir du système d'information universitaire suisse, ainsi que les données de l'enquête de l'OFS auprès des personnes diplômées des hautes écoles. L'étude considère les personnes ayant obtenu une licence, un diplôme ou un master en Langues et littérature, en Sciences historiques et culture ou en Sciences économiques auprès d'une haute école universitaire. Les domaines d'études Théologie et Sciences humaines et sociales pluridisciplinaires/autres ont été exclus de l'analyse en raison du trop faible nombre de cas. L'étude de l'insertion professionnelle s'est effectuée à l'aide des données des premières enquêtes auprès des personnes diplômées des hautes écoles, réalisées un an après la fin des études, pendant les années 2003 à 2013. Les analyses relatives à l'évolution du statut sur le marché du travail et aux conditions de travail ont été effectuées au moyen de l'enquête de panel auprès des diplômés de 2008 qui ont été interrogés un an et cinq ans après la fin de leurs études.

Les diplômés en Sciences humaines et sociales de la promotion 2008 considérés dans l'analyse ont effectué leurs études à raison de 17% en langues et littérature, de 21% en sciences historiques et culture et de 62% en sciences sociales. Plus de la moitié des diplômés de la promotion 2008 ont obtenu un diplôme dans les branches d'études sciences politiques, psychologie, histoire et communications et mass-media (voir tableau TA 1.2.1 en annexe).

Avec 66%, les femmes sont nettement plus représentées dans les Sciences humaines et sociales que dans les Sciences économiques (34%). Parmi les diplômés en Sciences humaines et sociales, on trouve la plus forte proportion de femmes (75%) en Langues et littérature et la plus faible (58%) en Sciences historiques et culture. En ce qui concerne le pourcentage d'étrangers, celui-ci est plus élevé dans les Sciences économiques (28%) que dans les Sciences humaines et sociales (17%). Par

T 1.2.1 Caractéristiques socio-démographiques des diplômés 2008 en Sciences humaines, sociales et économiques*

	Part de femmes (en %)	Part d'étrangers (in %)	Age (médiane)
Langues + littérature	74,9	18,5	28,0
Sciences historiques + culture	57,7	10,1	28,0
Sciences sociales	66,6	19,0	27,0
Total Sciences humaines et sociales	66,2	17,1	27,0
Sciences économiques	34,1	27,5	26,0

* Niveau d'examen: licence/diplôme/master; sans les domaines d'études
Théologie et Sciences humaines + sociales pluridisc./autres

Source: OFS – Enquête auprès des diplômés des hautes écoles, première enquête 2009 de l'année de diplôme 2008 © OFS, Neuchâtel 2015

ailleurs, l'âge médian à l'obtention du diplôme des économistes était un peu plus bas (26 ans) que celui des diplômés en Sciences humaines et sociales (27 ans). Les diplômés en Langues et littérature et en Sciences historiques et culture étaient les plus âgés à la fin des études (âge médian de 28 ans).⁵

Remarques méthodologiques

Pour réduire autant que possible le biais dû aux non-réponses, les résultats ont été pondérés sur la base des données du SIUS (système d'information universitaire suisse). Les statistiques présentées sont complétées d'une indication sur la largeur de l'intervalle de confiance à 95%. Dans les graphiques, celle-ci a la forme d'une barre horizontale; dans les tableaux, la moitié de l'intervalle de confiance figure dans une colonne à part (+/-).

⁵ Les différences dans la composition des populations de diplômés en Sciences humaines et sociales et de diplômés en Sciences économiques peuvent avoir des effets sur certains résultats statistiques (par ex. situation professionnelle, taux d'occupation, revenu professionnel; cf. OFS 2015, Les personnes diplômées des hautes écoles sur le marché du travail, pp. 21, 28, 40). L'analyse de questions clés selon des variables spécifiques aux domaines d'études et secteurs d'emploi ne permet pas l'intégration systématique de facteurs supplémentaires en raison du trop faible nombre de cas.

2 Intégration sur le marché du travail

2.1 Liens entre le système de formation et le marché du travail

Il est souvent supposé que des études en Sciences humaines et sociales conduisent au chômage ou à un emploi inadéquat, les connaissances acquises au cours de la formation ne correspondant pas directement aux besoins du marché du travail.⁶ En outre, l'augmentation du nombre de diplômés dans les filières des Sciences humaines et sociales pousse occasionnellement certains à réclamer des restrictions d'accès à ces filières et une régulation du système de formation qui tienne mieux compte des besoins du marché.⁷ Mais dans quelle mesure y a-t-il réellement un lien entre le nombre de diplômés et le potentiel d'absorption du marché de l'emploi? Afin d'illustrer la relation entre le système de formation et celui de l'emploi, une analyse chronologique présente dans un premier temps l'évolution de 2002 à 2013 du nombre de diplômés en Sciences humaines, sociales et économiques, ainsi que celle de la proportion de diplômés de ces domaines d'études qui étaient sans emploi, qui ont renoncé à un emploi⁸ ou qui ont accepté un emploi où ils étaient surqualifiés. L'évolution du nombre de diplômes reflète l'offre du système de formation. Les proportions de diplômés sans emploi, ayant renoncé à un emploi ou exerçant un emploi où ils sont surqualifiés sont des indicateurs du marché du travail qui traduisent le potentiel d'absorption de ce dernier. La part des personnes sans emploi correspond à la proportion de diplômés disponibles sur le marché du travail

(puisqu'ils sont à la recherche d'un emploi), mais n'ayant pas encore trouvé de poste. La proportion des personnes renonçant à un emploi correspond à la part des diplômés qui ne sont pas disponibles sur le marché du travail, car ils suivent une formation ou se consacrent à d'autres activités (famille, voyage, etc.) et ne sont pas activement à la recherche d'une activité professionnelle. En cela, il est intéressant d'intégrer à l'analyse les diplômés renonçant à un emploi, car la reprise des études ou d'une formation peut être une stratégie d'évitement du chômage. La proportion de diplômés d'une HEU occupant un emploi pour lequel ils sont surqualifiés correspond à la part des personnes exerçant une activité professionnelle pour laquelle un diplôme d'une haute école n'est pas requis, ce qui peut également être considéré comme une sous-utilisation des qualifications sur le marché du travail. Une seconde partie de l'analyse est consacrée à vérifier dans quelle mesure, partant de l'hypothèse que la demande de la part du marché de l'emploi était saturée, l'augmentation du nombre de diplômés aboutissait à une hausse de la part des diplômés sans emploi, renonçant à un emploi et/ou étant surqualifiés.

Statut sur le marché du travail

Comme **personnes actives occupées** sont considérées les personnes qui, au cours de la semaine de référence

- ont travaillé au moins une heure contre rémunération
- ou qui, bien que temporairement absentes de leur travail (absence pour cause de maladie, de vacances, de congé maternité, de service militaire etc.), avaient un emploi en tant que salarié ou indépendant
- ou qui ont travaillé dans l'entreprise familiale sans être rémunérées.

Comme **chômeurs au sens du BIT** sont considérées les personnes âgées de 15 à 74 ans

- qui n'étaient pas actives occupées au cours de la semaine de référence
- qui ont cherché activement un emploi au cours des quatre semaines précédentes et
- qui étaient disponibles pour travailler.

Comme **personnes actives** sont considérées les personnes actives occupées et les chômeurs au sens du BIT.

⁶ Voir <http://www.aargauerzeitung.ch/schweiz/jetzt-stehen-die-geisteswissenschaften-im-schussfeld-125542558> (en allemand)

⁷ Voir <http://www.tagesanzeiger.ch/schweiz/standard/Die-SVP-sticht-in-ein-Wespennest/story/15282770> (en allemand)

⁸ Plusieurs indicateurs du marché du travail peuvent être calculés sur la base du statut sur le marché du travail. Le plus courant est le taux de chômage au sens du Bureau international du Travail (BIT), correspondant à la part de personnes sans emploi parmi les personnes actives. Cependant, pour des raisons analytiques, cette publication présente la proportion de personnes sans emploi parmi l'ensemble des diplômés (actifs et non actifs). Compte tenu de cette différence de définition, le taux de sans-emploi ne peut pas être comparé au taux de chômage au sens du BIT. Pour des raisons linguistiques, les personnes non actives sont désignées comme des personnes renonçant à un emploi.

Comme **personnes non actives/renonçant à un emploi** sont considérées les personnes qui ne font partie ni des personnes actives occupées, ni des chômeurs au sens du BIT.

Cette définition est conforme aux recommandations du Bureau international du Travail (BIT) et de l'OCDE et à la définition d'EUROSTAT.

Surqualification

Le calcul de l'indicateur «surqualification» est réalisé à partir de la question «Une formation universitaire ou une formation HES était-elle exigée par votre employeur actuel pour votre activité principale?» La proportion des diplômés actifs surqualifiés exprime la proportion de diplômés qui exercent une activité pour laquelle un diplôme d'une haute école n'était pas exigé.

Contrairement à l'Enquête suisse sur la population active (ESPA), cet indicateur n'est pas construit à partir des catégories socioprofessionnelles et ses résultats ne sont donc pas directement comparables.

Stabilité des proportions de sans-emploi et de personnes renonçant à un emploi dans des phases d'augmentation du nombre de diplômés en Sciences humaines et sociales

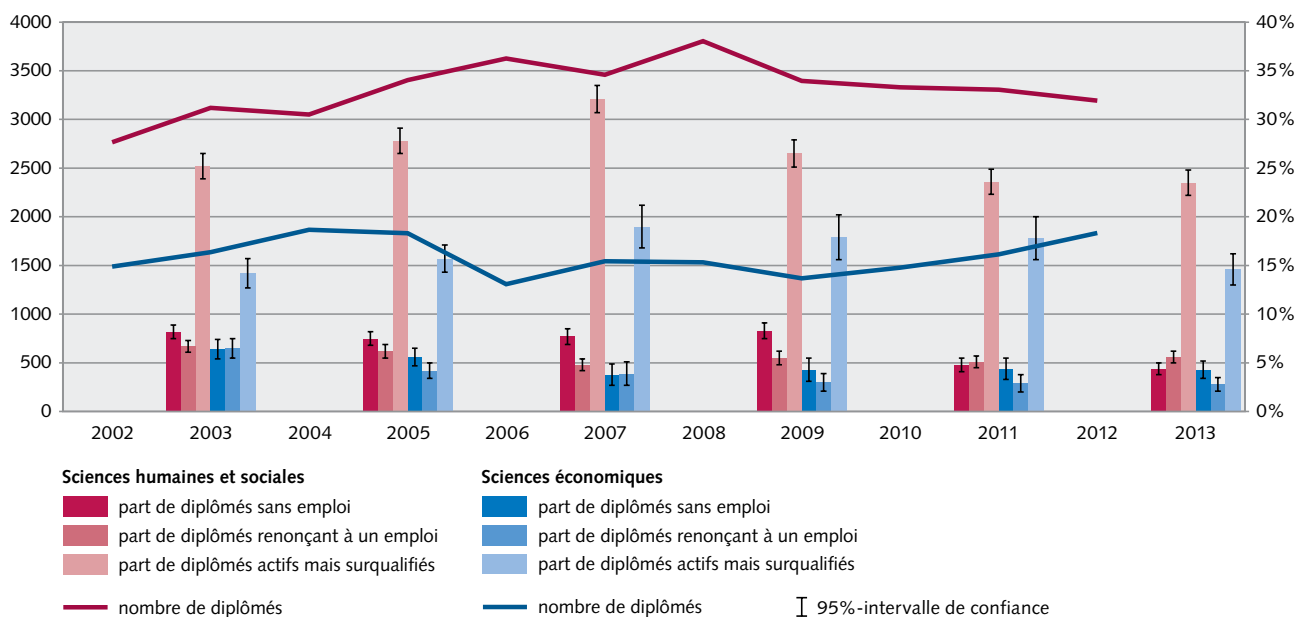
Le graphique 2.1.1 illustre l'évolution du nombre de diplômés (diplôme/licence/master) en Sciences humaines, sociales et économiques sur la période 2002–2012. Il montre aussi, pour les diplômés d'une année

paire, la proportion des diplômés sans emploi, renonçant à un emploi ou actifs occupés surqualifiés, l'année suivant l'obtention de leur diplôme.

Entre 2002 et 2008, le nombre de diplômés en Sciences humaines et sociales a augmenté de 38 points, avant de se remettre à diminuer. Malgré cette nette hausse, aucune augmentation significative des personnes sans emploi ou renonçant à un emploi n'a été constatée parmi les nouveaux diplômés durant cette même période. En 2003, 8,2% des diplômés de ce groupe de domaines d'études étaient sans emploi et 6,7% avaient renoncé à un emploi. En 2009, ces pourcentages étaient du même ordre et s'élevaient respectivement à 8,3% et 5,5%. En 2011, la proportion de personnes sans emploi a nettement diminué et atteignait 4,8%. Cette tendance s'est maintenue en 2013 (4,4%). En revanche, la part de diplômés surqualifiés a progressivement augmenté entre 2003 et 2007. Un an après l'obtention de leur diplôme, 25% des diplômés de 2002 en Sciences humaines et sociales étaient surqualifiés dans leur emploi; parmi les diplômés de 2006, cette part était passée à 32%. Toutefois, alors qu'en 2008 le nombre de diplômés en Sciences humaines et sociales atteignait son maximum, la proportion de diplômés surqualifiés de ce groupe domaines d'études retombait au niveau de 2003. Depuis, elle reste relativement stable, à environ 24%.

Evolution du nombre de diplômés en Sciences humaines, sociales et économiques* et proportions de diplômés sans emploi, renonçant à un emploi ou actifs mais surqualifiés une année après l'obtention du diplôme (absolu, en %), 2002–2013

G 2.1.1



* Niveau d'examen: licence/diplôme/master; sans les domaines d'études Théologie et Sciences humaines + sociales pluridisc./autres

Source: OFS – SIUS et Enquête auprès des diplômés des hautes écoles, premières enquêtes 2003–2013 des années de diplôme 2002–2012

© OFS, Neuchâtel 2015

Pendant la même période, le nombre de diplômés en Sciences économiques se situait à un niveau nettement plus faible et l'évolution des effectifs était différente de celle des diplômés en Sciences humaines et sociales. Entre 2002 et 2005, le nombre de diplômes en Sciences économiques a augmenté de 23 points; il a diminué quelque peu entre 2006 et 2010, avant de repartir à la hausse. Contrairement aux diplômés en Sciences humaines et sociales, la proportion de diplômés en Sciences économiques sans emploi ou renonçant à un emploi a nettement diminué entre les promotions 2002, 2004 et 2006 et s'est maintenue depuis à un niveau stable. En 2003, 6,4% des diplômés étaient sans emploi et 6,5% renonçaient à un emploi, contre respectivement 4,3% et 2,8% en 2013. Chez les diplômés en Sciences économiques, il n'y a, sur la même période, aucun changement notable de la proportion des actifs occupés surqualifiés; celle-ci a oscillé entre 14% et 19%.

Pour les diplômés en Sciences humaines, sociales et économiques, les analyses ne permettent pas de montrer l'existence d'un lien systématique entre le nombre de diplômes délivrés et la proportion de diplômés sans emploi ou renonçant à un emploi un an après la remise du diplôme. Indépendamment de l'évolution du nombre de diplômés, depuis 2003 le taux de chômage est resté stable, voire a diminué. Chez les diplômés en Sciences

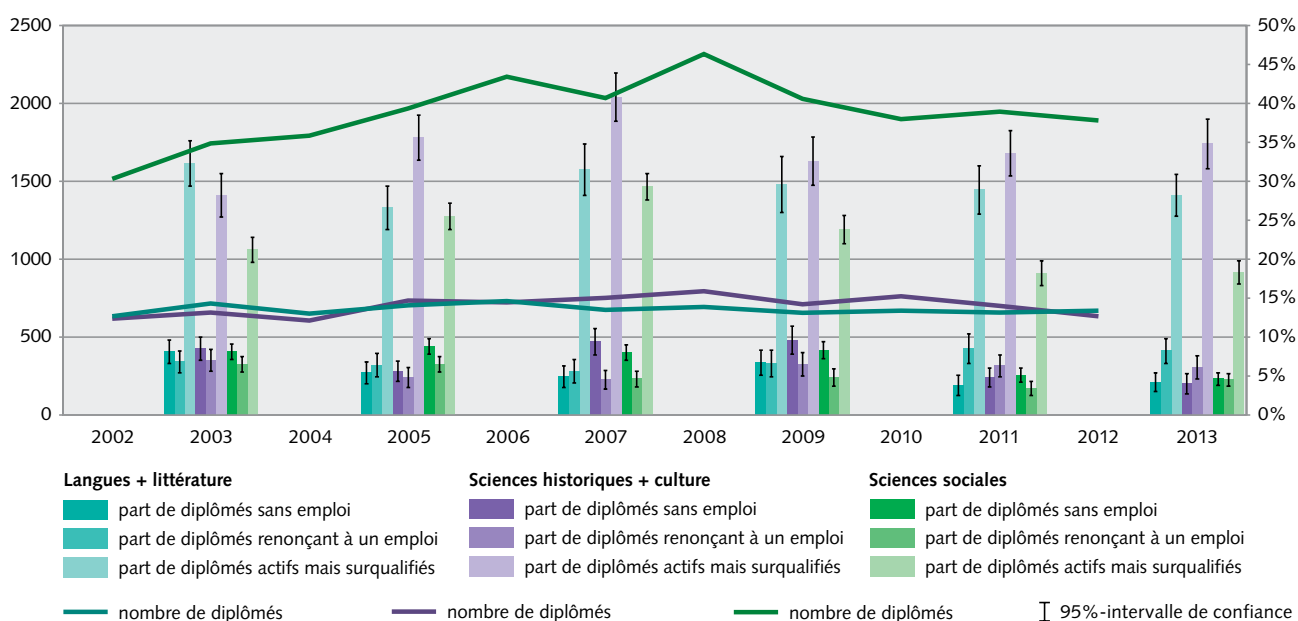
humaines et sociales, il apparaît cependant que pendant les phases d'augmentation du nombre de diplômés, la part de ceux qui occupaient un poste pour lequel ils étaient surqualifiés a également augmenté; le mouvement s'est néanmoins inversé au moment où le nombre de nouveaux diplômés atteignait son niveau le plus élevé. Il apparaît en outre que jusqu'en 2009, les diplômés en Sciences humaines et sociales étaient nettement plus souvent sans emploi que les diplômés en Sciences économiques. Depuis cette date, les deux domaines d'études n'affichent plus de différences significatives sur ce point. Sur toute la période considérée, la part des actifs occupés surqualifiés est en revanche plus élevée parmi les diplômés en Sciences humaines et sociales que chez les diplômés en Sciences économiques.

Augmentation la plus forte du nombre de diplômés dans le domaine d'études des Sciences sociales

Comme le montre le graphique 2.1.2, entre 2002 et 2008, le nombre de diplômés a particulièrement augmenté dans le domaine d'études des Sciences sociales, soit de 53 points, contre une hausse de 23 points pour les diplômés en Sciences historiques et culture et de 10 points pour les diplômés en Langues et littérature. Au niveau des domaines d'études, l'existence d'un lien systématique entre la proportion de diplômés sans emploi

Evolution du nombre de diplômés en Sciences humaines et sociales* et proportions de diplômés sans emploi, renonçant à un emploi ou actifs mais surqualifiés une année après l'obtention du diplôme selon le domaine d'études (absolu, en %), 2002–2013

G 2.1.2



* Niveau d'examen: licence/diplôme/master; sans les domaines d'études Théologie et Sciences humaines + sociales pluridisc./autres

Source: OFS – SIUS et Enquête auprès des diplômés des hautes écoles, premières enquêtes 2003–2013 des années de diplôme 2002–2012

© OFS, Neuchâtel 2015

ou renonçant à un emploi et la hausse du nombre de diplômés n'a pas non plus pu être constatée. La part des diplômés surqualifiés a augmenté jusqu'en 2007, parallèlement à la hausse du nombre de diplômés, dans les domaines des Sciences sociales et des Sciences historiques et de la culture, mais elle a diminué en 2009, alors que les effectifs de la promotion 2008 étaient les plus élevés. Après 2008, le nombre de nouveaux diplômés a de nouveau baissé dans les trois domaines d'études. Mis à part un recul de la proportion des actifs occupés surqualifiés parmi les diplômés en Sciences sociales, les indicateurs du marché du travail ne révèlent pas d'autre changement important.

2.2 Mouvements sur le marché du travail

L'analyse des mouvements sur le marché du travail des diplômés de 2008 établit une comparaison d'une part du statut sur le marché du travail, et d'autre part de la proportion d'actifs occupés surqualifiés entre les diplômés en Sciences humaines, sociales et économiques. L'analyse porte à la fois sur la situation un an et cinq ans après l'obtention du diplôme. Une analyse longitudinale étudie en outre quelle est l'influence d'une situation de chômage ou de surqualification une année après la fin des études sur la suite du parcours professionnel. Il est particulièrement intéressant de voir dans quelle mesure une personne sans emploi en début de carrière professionnelle se trouve encore ou est à nouveau sans emploi cinq ans après l'obtention du diplôme. De même, il est intéressant d'analyser si l'entrée sur le marché du travail comme actif occupé surqualifié a des conséquences qualitatives sur l'activité professionnelle cinq ans après l'obtention du diplôme.

Près de neuf diplômés en Sciences humaines et sociales sur dix avaient une activité rémunérée un an après l'obtention de leur diplôme; parmi eux 27 pourcents étaient surqualifiés

Comme mentionné au chapitre 2.1, en 2009, 86,2% des diplômés en Sciences humaines et sociales étaient actifs occupés un an après l'obtention du diplôme, 8,3% étaient sans emploi et 5,5% avaient renoncé à un emploi. Même si la majeure partie des diplômés en Sciences humaines et sociales exerçaient une activité professionnelle un an après l'obtention du diplôme, ils étaient nettement moins nombreux à le faire que les diplômés en Sciences économiques. Parmi ces derniers, 92,7% étaient actifs occupés et seulement 4,3% étaient sans emploi. De plus, la proportion de diplômés surqualifiés était plus importante chez les diplômés en Sciences humaines (27%) que chez les diplômés en Sciences économiques (18%).⁹ Par rapport aux autres domaines d'études des Sciences humaines et sociales, les diplômés en Sciences historiques et culture affichaient une proportion légèrement plus faible d'actifs occupés, mais ces différences ne sont pas statistiquement significatives. En outre, les diplômés en Sciences historiques et culture étaient nettement plus souvent surqualifiés par rapport à leur emploi que les diplômés en Sciences sociales.

Cinq ans après l'obtention du diplôme, peu de différences entre les domaines des Sciences humaines et sociales et des Sciences économiques dans la proportion de diplômés sans emploi ou actifs occupés surqualifiés

Parmi les diplômés en Sciences humaines et sociales, la proportion d'actifs occupés a augmenté à 93,2% cinq ans après l'obtention du diplôme, tandis que la part des sans-emploi a baissé à 2,7%. Seule la part des diplômés renonçant à un emploi est restée relativement stable, à 4,1%. Cinq ans après l'obtention du diplôme, il n'y a plus aucune différence significative du statut sur le marché du travail par rapport aux diplômés en Sciences économiques. Si les diplômés en Sciences humaines et sociales étaient plus souvent touchés par le chômage un an après l'obtention du diplôme, la situation s'est en grande partie équilibrée dans les quatre années

⁹ Par rapport à l'ensemble des diplômés HEU de la promotion 2008 qui ont obtenu un titre équivalent, les diplômés en Sciences humaines et sociales étaient également moins souvent actifs occupés et plus souvent sans emploi un an après l'obtention de leur diplôme. En 2009, 90,2% de l'ensemble des diplômés étaient actifs occupés, 5,1% sans emploi et 4,7% avaient renoncé à un emploi. De même, pour l'ensemble des diplômés HEU, la proportion d'actifs occupés surqualifiés était nettement plus basse (16%) que pour les diplômés en Sciences humaines et sociales.

suivantes. La proportion de diplômés surqualifiés s'est également largement rapprochée entre les groupes de domaines d'études des Sciences humaines et sociales (22%) et des Sciences économiques (18%); cela s'explique principalement par un recul parmi les diplômés en Sciences humaines et sociales.¹⁰

Il y a cependant des différences quant au statut sur le marché du travail entre les différents domaines d'études des Sciences humaines et sociales. Les diplômés en Langues et littérature (96,8%) exerçaient plus souvent une activité professionnelle que ceux en Sciences historiques et culture (90,8%) ou en Sciences sociales (93%). Il est frappant de constater la proportion supérieure à la moyenne de diplômés en Sciences historiques et culture renonçant à un emploi (7,1%), à savoir de personnes n'étant pas activement disponibles sur le marché du travail, en raison par exemple d'une formation, d'activités familiales ou d'un voyage. Les analyses n'ont en outre pas montré de différence liée au sexe, qui laisserait supposer des interruptions plus fréquentes de carrière professionnelle chez les femmes, à cause des activités familiales. Pour ce qui est du niveau de qualification des activités professionnelles, cinq ans après l'obtention

du diplôme, il n'y a plus aucune différence significative entre les domaines d'études des Sciences humaines et sociales.

Plus de 80% des diplômés en Sciences humaines et sociales étant sans emploi ou ayant renoncé à un emploi une année après la fin des études étaient actifs occupés quatre ans plus tard

Les diplômés en Sciences humaines et sociales qui étaient sans emploi ou avaient renoncé à un emploi un an après l'obtention du diplôme sont-ils, quatre ans plus tard, plus souvent touchés par le chômage que ceux qui étaient déjà actifs occupés un an après la fin des études? Pour répondre à cette question, un taux de transition entre les différents statuts sur le marché du travail a été calculé. Celui-ci compare le statut un an après l'obtention du diplôme à ce qu'il est cinq ans après. Le nombre de cas étant trop faible pour les diplômés sans emploi et renonçant à un emploi dans le domaine des Sciences économiques, ainsi que pour les différents domaines d'études des Sciences humaines et sociales, le résultat ne peut être présenté que pour l'ensemble des Sciences humaines et sociales.

T2.2.1 Statut sur le marché du travail et surqualification des diplômés 2008 en Sciences humaines, sociales et économiques*, une année et cinq ans après l'obtention du diplôme

	Une année après l'obtention du diplôme								Cinq années après l'obtention du diplôme							
	Statut sur le marché du travail						Surqualification		Statut sur le marché du travail						Surqualification	
	Actif		Sans-emploi		Renonçant à un emploi				Actif		Sans-emploi		Renonçant à un emploi			
	%	+/-	%	+/-	%	+/-	%	+/-	%	+/-	%	+/-	%	+/-	%	+/-
Langues + littérature	86,6	2,3	6,7	1,6	6,6	1,7	29,6	3,6	96,8	1,6	1,1	0,8	2,1	1,4	26,2	4,9
Sciences historiques + culture	83,9	2,2	9,6	1,8	6,5	1,5	32,6	3,1	90,8	2,0	2,1	1,2	7,1	1,7	21,5	3,6
Sciences sociales	86,8	1,3	8,3	1,1	4,8	0,9	23,8	1,8	93,0	1,2	3,4	0,9	3,6	0,9	20,7	2,2
Total Sciences humaines et sociales	86,2	1,0	8,3	0,8	5,5	0,7	26,5	1,4	93,2	0,9	2,7	0,6	4,1	0,7	21,8	1,8
Sciences économiques	92,7	1,5	4,3	1,2	3,0	0,9	17,9	2,3	93,7	1,8	2,0	1,0	4,2	1,5	17,9	3,1

+/- correspond à la largeur de l'intervalle de confiance à 95%

* Niveau d'examen: licence/diplôme/master; sans les domaines d'études Théologie et Sciences humaines + sociales pluridisc./autres

Source: OFS – Enquête auprès des diplômés des hautes écoles, enquête de panel 2009/2013 de l'année de diplôme 2008

© OFS, Neuchâtel 2015

¹⁰ Cinq ans après l'obtention du diplôme, aucune différence significative de statut sur le marché du travail n'était observée par rapport à l'ensemble des diplômés HEU de la promotion 2008. En 2013, 93,2% de l'ensemble des diplômés HEU étaient actifs occupés, 2,2% sans emploi et 4,7% avaient renoncé à un emploi. Cependant, pour l'ensemble des diplômés, la proportion d'actifs occupés surqualifiés était nettement plus basse (15%) que pour les diplômés en Sciences humaines et sociales.

Sur les 86,2% de diplômés en Sciences humaines et sociales occupant un emploi un an après l'obtention du diplôme, quatre ans plus tard, 94,6% étaient toujours actifs occupés, 2,2% étaient sans emploi et 3,2% avaient renoncé à un emploi. La majeure partie des diplômés en Sciences humaines et sociales qui étaient sans emploi un an après la fin des études (8,3%) ont pu améliorer leur situation sur le marché du travail. Cinq ans après avoir obtenu leur diplôme, 87,2% étaient professionnellement actifs, 7,1% étaient sans emploi et 5,7% avaient renoncé à un emploi. Sur les 5,5% de diplômés en Sciences humaines et sociales qui avaient renoncé à un emploi un an après la fin des études, cinq ans après, 81,4% exerçaient une activité professionnelle, 3% étaient au chômage et 15,6% avaient renoncé à un emploi. Il apparaît donc que cinq ans après l'obtention du diplôme, les diplômés en Sciences humaines et sociales qui avaient été auparavant sans emploi ou qui avaient renoncé à un emploi étaient en grande majorité intégrés sur le marché du travail. La probabilité d'exercer une activité professionnelle cinq ans après l'obtention du diplôme était cependant significativement plus faible pour ce groupe que pour les diplômés qui étaient en emploi un an après l'obtention du diplôme. Le même constat s'impose pour l'ensemble des diplômés de la promotion 2008.

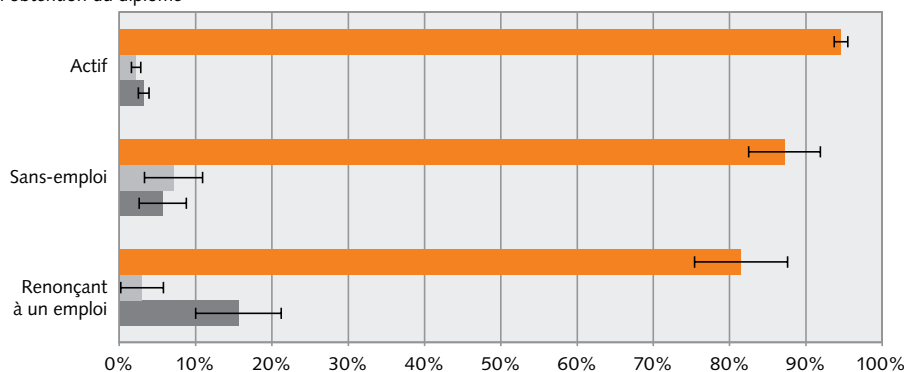
Près de la moitié des diplômés en Sciences humaines et sociales surqualifiés un an après l'obtention du diplôme étaient toujours dans cette situation quatre ans plus tard

L'intégration du niveau de qualification des activités professionnelles à l'analyse permet d'observer l'effet de l'entrée dans la vie professionnelle par un emploi sous-qualifié sur la qualité de l'activité professionnelle cinq ans après l'obtention du diplôme. Elle permet également de montrer quels types d'activité professionnelle les diplômés auparavant sans emploi ou qui avaient renoncé à un emploi exercent ensuite au cours de leur carrière professionnelle. Sur cette base, il apparaît que les diplômés en Sciences humaines et sociales qui étaient surqualifiés un an après l'obtention du diplôme exercent, quatre ans après, nettement plus souvent une activité professionnelle pour laquelle aucun diplôme d'une haute école n'est nécessaire (49%), que les diplômés qui, un an après l'obtention du diplôme, avaient une activité qualifiée (10%), étaient sans emploi (23%) ou avaient renoncé à un emploi (21%). L'entrée sur le marché du travail en tant qu'actif occupé surqualifié semble donc avoir des conséquences qualitatives sur la suite de la carrière professionnelle. Les résultats sont identiques lorsque l'ensemble des diplômés de la promotion 2008 sont pris en considération.

Evolution du statut sur le marché du travail des diplômés 2008 en Sciences humaines et sociales* entre la première et la cinquième année après l'obtention du diplôme (en %)

G 2.2.1

Statut sur le marché du travail une année après l'obtention du diplôme



Statut sur le marché du travail cinq ans après l'obtention du diplôme

Actif
Sans-emploi
Renonçant à un emploi
95%-intervalle de confiance

* Niveau d'examen: licence/diplôme/master; sans les domaines d'études Théologie et Sciences humaines + sociales pluridisc./autres

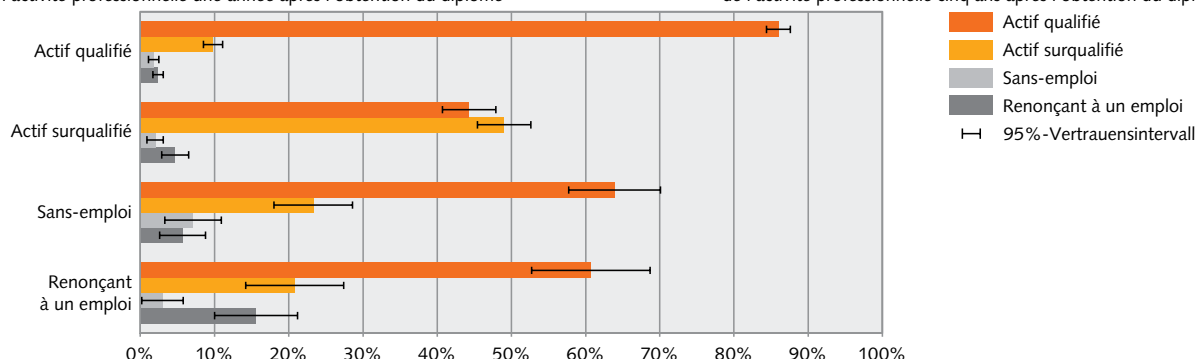
Source: OFS – Enquête auprès des diplômés des hautes écoles, enquête de panel 2009/2013 de l'année de diplôme 2008

© OFS, Neuchâtel 2015

Evolution du statut sur le marché du travail des diplômés 2008 en Sciences humaines et sociales* entre la première et la cinquième année après l'obtention du diplôme selon le niveau de qualification de l'activité professionnelle (en %) G 2.2.2

Statut sur le marché du travail et niveau de qualification de l'activité professionnelle une année après l'obtention du diplôme

Statut sur le marché du travail et niveau de qualification de l'activité professionnelle cinq ans après l'obtention du diplôme



* Niveau d'examen: licence/diplôme/master; sans les domaines d'études Théologie et Sciences humaines+sociales pluridisc./autres

Source: OFS – Enquête auprès des diplômés des hautes écoles, enquête de panel 2009/2013 de l'année de diplôme 2008

© OFS, Neuchâtel 2015

2.3 Difficultés rencontrées lors de la recherche d'un emploi et mesures prises pour s'intégrer sur le marché du travail

Comment les diplômés en Sciences humaines, sociales et économiques de la promotion 2008 ont-ils vécu leur entrée sur le marché du travail et quelles mesures ont-ils prises pour augmenter leurs chances d'intégration ? Les résultats présentés ci-dessous s'appuient sur des estimations subjectives des personnes interrogées, un an après l'obtention du diplôme et constituent une sorte de baromètre du ressenti des diplômés quant à leur insertion professionnelle.

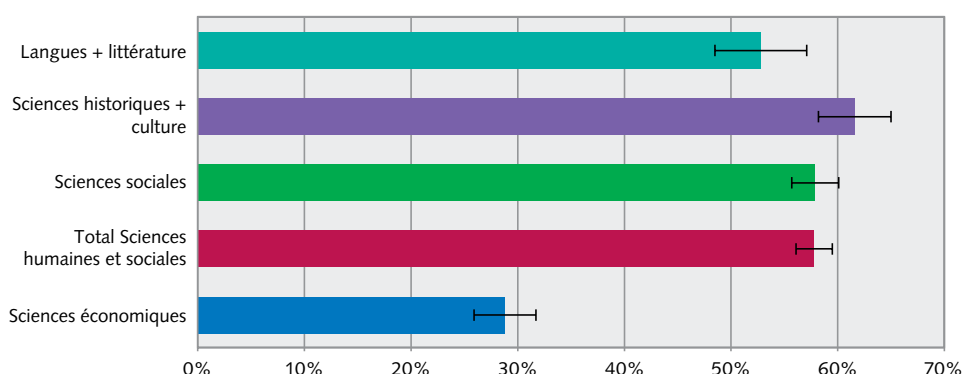
Difficultés rencontrées lors de la recherche d'un emploi

Plus de la moitié des diplômés en Sciences humaines et sociales ont éprouvé des difficultés lors de la recherche d'un emploi

58% des diplômés en Sciences humaines et sociales interrogés en 2009 sur leur entrée dans le monde du travail ont déclaré avoir rencontré des difficultés durant la période de recherche d'un emploi correspondant à leurs attentes. En comparaison, cette proportion est nettement plus faible parmi les diplômés en Sciences économiques (29%)¹¹. Dans le groupe de domaines d'études

Difficultés rencontrées lors de la recherche d'un emploi par les diplômés 2008 en Sciences humaines, sociales et économiques* (en %)

G 2.3.1



— 95%-intervalle de confiance

* Niveau d'examen: licence/diplôme/master; sans les domaines d'études Théologie et Sciences humaines + sociales pluridisc./autres

Source: OFS – Enquête auprès des diplômés des hautes écoles, première enquête 2009 de l'année de diplôme 2008 © OFS, Neuchâtel 2015

¹¹ Pour l'ensemble des diplômés de même niveau de formation de la promotion 2008, ce taux s'élève à 38%.

des Sciences humaines et sociales, les diplômés en Sciences historiques et culture ont été les plus nombreux (62%) à avoir rencontré des problèmes lors de leur recherche d'emploi. Les diplômés en Langues et littérature affichent le pourcentage le plus faible (53%).

Les principales difficultés rencontrées par les diplômés en Sciences humaines et sociales sont liées à la filière d'études, au manque d'offres d'emploi, au manque d'expérience professionnelle et à la situation économique

88% des diplômés en Sciences humaines et sociales ont attribué leurs difficultés lors de la recherche d'emploi au manque de débouchés dans leur branche d'études, 80% à la filière d'études qu'ils ont choisie et 77% à leur manque d'expérience professionnelle. Pour 71% des diplômés en Sciences humaines et sociales, la situation économique de l'année 2009, marquée par la crise financière mondiale, a aussi eu des conséquences négatives sur leur recherche d'emploi. Pour les diplômés en Sciences économiques, le manque de débouchés dans leur branche d'études (46%) et la filière d'étude choisie (32%) étaient moins déterminants dans leurs problèmes lors de la recherche d'un emploi, tandis que le manque d'expérience professionnelle avait une importance comparable (75%). Ils étaient en revanche plus nombreux (82%) que les diplômés en Sciences humaines et sociales à désigner la situation économique comme cause de leurs problèmes.¹²

Par rapport aux diplômés en Sciences sociales, les diplômés en Langues et littérature ou en Sciences historiques et culture indiquaient plus souvent le choix de la filière d'études et le manque de débouchés dans leur domaine d'études comme la source de leurs problèmes. En revanche, les diplômés des différents domaines d'études des Sciences humaines et sociales se sont sentis touchés dans une même mesure par la situation économique en cours.

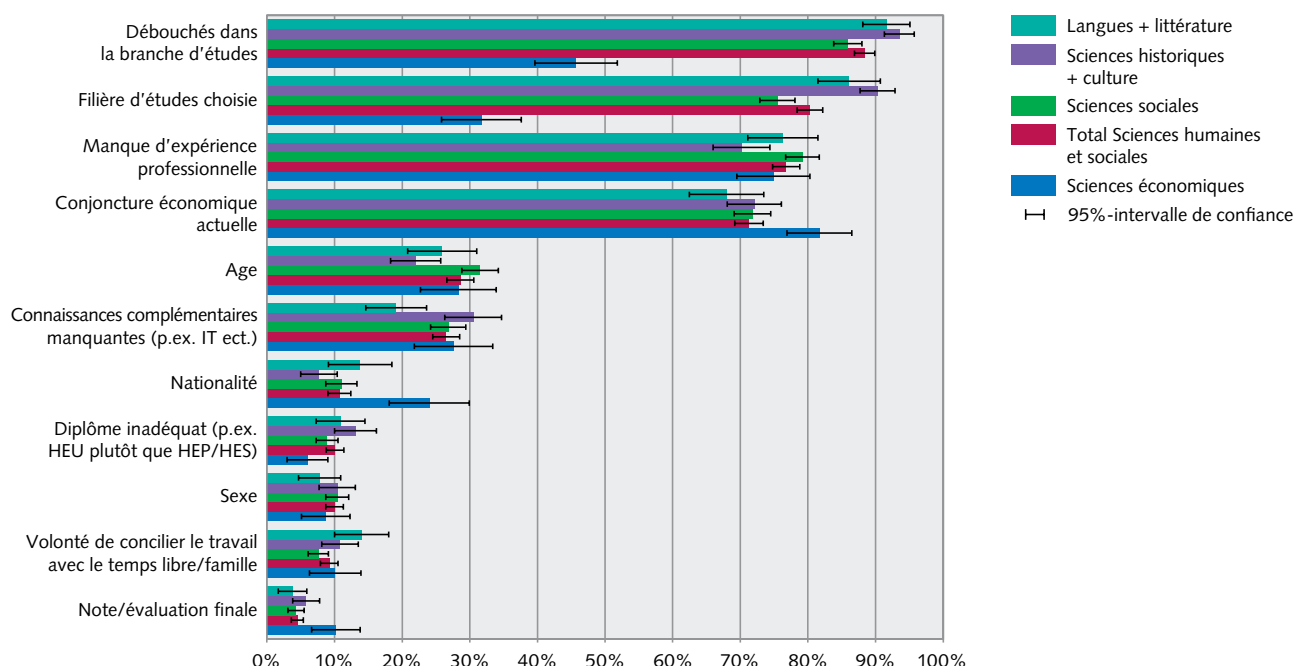
Un tiers des diplômés voient dans l'âge ou le manque de connaissances complémentaires la cause de leurs problèmes

Presque un diplômé en Sciences humaines, sociales et économiques sur trois invoque le manque de connaissances complémentaires pour expliquer les difficultés rencontrées dans la recherche d'emploi. L'âge est invoqué dans une proportion similaire. Sur ces points, il n'y a donc aucune différence entre les diplômés en Sciences économiques et ceux en Sciences humaines et sociales. Dans l'ensemble, le groupe des diplômés de plus de 30 ans avance plus souvent l'âge comme raison aux problèmes rencontrés lors de la recherche d'emploi que les diplômés plus jeunes (voir TA2.3.1 en annexe). Il faut noter que la part des plus de 30 ans est nettement plus grande chez les diplômés en Sciences humaines et sociales (25%) que chez les diplômés en Sciences économiques (9%). En outre, les diplômés en Sciences économiques de plus de 30 ans considèrent nettement plus souvent leur âge comme un problème pour trouver un emploi que les diplômés en Sciences humaines et sociales de la même catégorie d'âge.

D'autres raisons telles que la nationalité, l'inadéquation du diplôme, le sexe, la volonté de concilier vie professionnelle et familiale ou encore la note finale obtenue ont été la plupart du temps considérées comme moins problématiques dans le cadre de la recherche d'emploi. Seule la nationalité revêt une importance nettement plus élevée chez les diplômés en Sciences économiques (24%) que chez les diplômés en Sciences humaines et sociales (11%). Ce phénomène est à mettre en lien avec la part plus importante d'étrangers dans le domaine des Sciences économiques et du fait que cette raison est plus souvent citée par les diplômés étrangers (voir T 1.2.1 et TA2.3.2 en annexe).

¹² A titre de comparaison, parmi les diplômés de 2006, seulement 49% des personnes issues des Sciences humaines et sociales et 26% des diplômés en Sciences économiques attribuaient leurs problèmes à la situation économique du moment. Si, sur cet item, il y a une différence d'évaluation importante entre les promotions 2006 et 2008, l'évaluation des autres facteurs s'avère relativement stable.

Types de difficultés rencontrées lors de la recherche d'un emploi par les diplômés 2008 en Sciences humaines, sociales et économiques* (en %) G 2.3.2



* Niveau d'examen: licence/diplôme/master; sans les domaines d'études Théologie et Sciences humaines + sociales pluridisc./autres

Source: OFS – Enquête auprès des diplômés des hautes écoles, première enquête 2009 de l'année de diplôme 2008 © OFS, Neuchâtel 2015

Mesures pour s'intégrer sur le marché du travail

Lors de leur entrée sur le marché du travail, les diplômés des hautes écoles adoptent des mesures ou des stratégies particulières afin d'améliorer leurs chances sur le marché du travail. Ces mesures peuvent être de différente nature. Une nouvelle formation ou un stage pendant ou après les études permet par exemple d'acquérir des qualifications supplémentaires ou une expérience professionnelle pratique. Une grande flexibilité concernant le lieu de travail ou le revenu souhaité peut aussi augmenter les chances de trouver un emploi. Les lignes suivantes comparent les principales stratégies que les diplômés en Sciences humaines, sociales et économiques ont choisies pour obtenir un emploi.

Près de la moitié des diplômés en Sciences humaines et sociales ont fait un stage

Faire un stage pendant ou après les études est la mesure la plus souvent prise pour s'intégrer sur le marché du travail. La proportion de diplômés en Sciences humaines et sociales ayant eu recours à cette stratégie (44%) était un peu plus élevée que parmi les diplômés en Sciences

économiques (36%).¹³ Les stages ont particulièrement souvent été considérés comme un moyen efficace d'améliorer ses chances sur le marché du travail par les diplômés en Sciences sociales (47%). L'acquisition d'une expérience professionnelle grâce à un travail temporaire ou volontaire est une stratégie plus souvent mise en œuvre par les diplômés en Sciences humaines et sociales (30%) que par les diplômés en Sciences économiques (9%). De plus, environ un diplômé en Sciences humaines, sociales ou économiques sur trois a fait preuve de mobilité en Suisse ou à l'étranger. Les diplômés en Sciences sociales (36%) sont les plus mobiles.

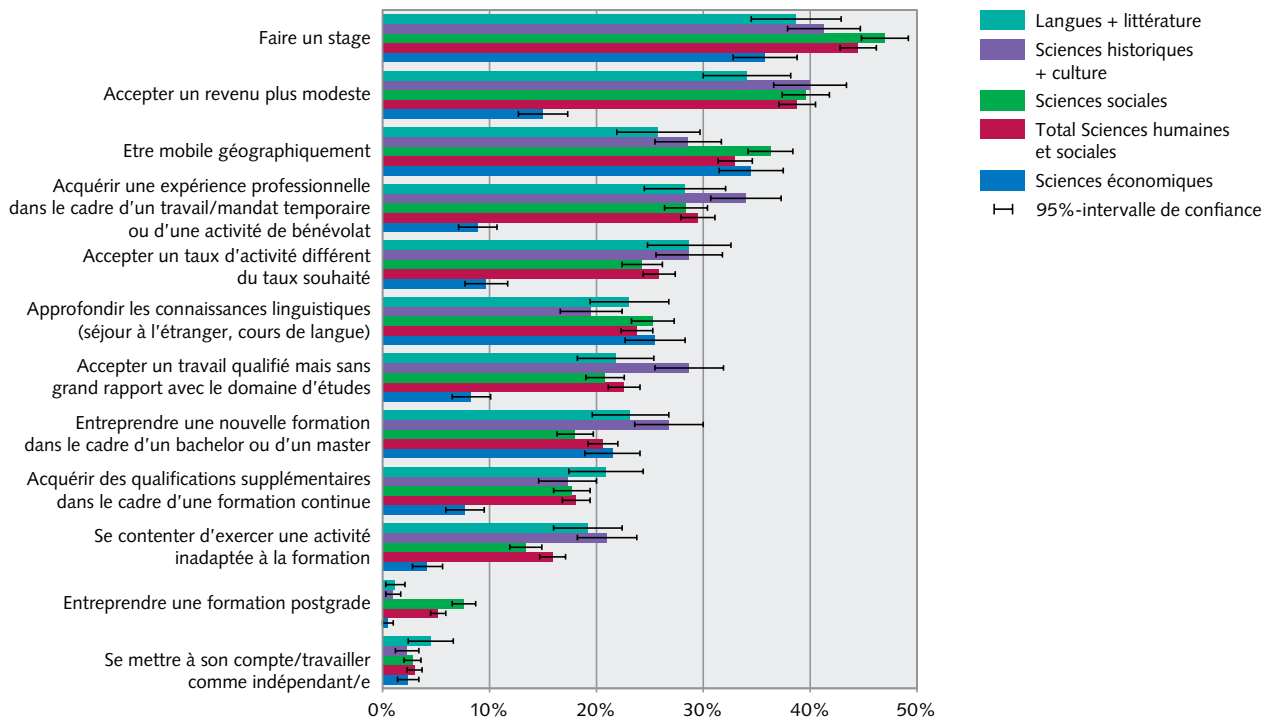
Les diplômés en Sciences humaines et sociales font plus de concessions par rapport aux conditions de travail que les diplômés en Sciences économiques

39% des diplômés en Sciences humaines et sociales sont prêts à faire des concessions sur leur revenu pour obtenir un poste. Ce n'est le cas que pour 15% des

¹³ 38% de l'ensemble des diplômés de la promotion 2008 ont effectué un stage pendant ou après leurs études.

Stratégies adoptées pour trouver un emploi par les diplômés 2008 en Sciences humaines, sociales et économiques* (en %)

G 2.3.3



* Niveau d'examen: licence/diplôme/master; sans les domaines d'études Théologie et Sciences humaines + sociales pluridisc./autres

Source: OFS – Enquête auprès des diplômés des hautes écoles, première enquête 2009 de l'année de diplôme 2008 © OFS, Neuchâtel 2015

diplômés en Sciences économiques. De même, la disposition à accepter un taux d'occupation différent de celui qui est souhaité est aussi plus marquée parmi les diplômés en Sciences humaines et sociales. 26% ont réduit leurs attentes à ce sujet, alors que 10% seulement des diplômés en Sciences économiques ont accepté un poste dont le taux d'occupation ne correspond pas à ce qu'ils souhaitent. Il y a aussi de fortes différences concernant l'adéquation de l'activité par rapport au domaine étudié et à la formation. Alors que 23% des diplômés en Sciences humaines et sociales ont accepté une activité qualifiée peu en rapport avec leur domaine d'études, seulement 8% des diplômés en Sciences économiques ont fait de même. Parmi les diplômés en Sciences humaines et sociales, c'est chez les diplômés en Sciences historiques et culture que cette tendance est la plus marquée (29%). De même, les diplômés en Sciences humaines et sociales ont plus souvent pris un poste qui n'était pas adapté à leur formation (16%) que les diplômés en Sciences économiques (4%).

Les séjours linguistiques et de nouvelles études parmi les principales mesures de perfectionnement

Les deux groupes de diplômés ont opté dans des proportions comparables pour l'approfondissement de leurs connaissances linguistiques, via un séjour linguistique ou des cours, ou pour l'acquisition de connaissances supplémentaires grâce à de nouvelles études. Environ un diplômé en Sciences humaines et sociales ou en Sciences économiques sur quatre a effectué un séjour linguistique ou a suivi des cours de langues et environ un sur cinq a entrepris de nouvelles études. Les diplômés en Sciences humaines et sociales ont cependant plus souvent acquis des qualifications complémentaires sous la forme de formation continue (18%) ou de formations postgrades (5%) que les diplômés en Sciences économiques (respectivement 8% et 1%).

Les mesures prises pour trouver un emploi varient selon l'âge et le contexte familial

Les stratégies adoptées par les diplômés des hautes écoles pour obtenir un poste peuvent dépendre de leur situation personnelle. Un âge plus avancé et/ou la fondation d'une famille et les responsabilités qui en découlent peuvent limiter les options envisageables, telles que par exemple la flexibilité géographique ou l'acceptation d'un revenu professionnel plus faible. Les diplômés en Sciences humaines et sociales âgés de plus de 30 ans et/ou ayant la responsabilité d'un enfant ont plus rarement tendance à faire un stage que les diplômés de moins de 30 ans ou ceux qui n'ont pas d'enfant. En outre, ils sont moins prêts à accepter une baisse de revenu, sont moins mobiles et ne partent pas en séjour linguistique à l'étranger ni ne suivent de cours de langues dans les mêmes proportions (voir TA2.3.3 en annexe). Les diplômés en Sciences humaines et sociales de plus de 30 ans exercent aussi moins souvent un travail bénévole ou temporaire que ceux de moins de 30 ans. En outre, les diplômés en Sciences humaines et sociales ayant la responsabilité d'enfants sont plus disposés à accepter une activité professionnelle qui n'est pas adaptée à leur formation que les diplômés sans enfant. Pour les diplômés en Sciences économiques, les seules différences constatées liées à l'âge sont les stages et l'acceptation d'un revenu plus faible.¹⁴

Résumé

Les analyses ont montré qu'il n'existe aucun lien systématique entre l'évolution du nombre de diplômés en Sciences humaines et sociales et les indicateurs du marché du travail analysés. Jusqu'en 2009, un an après l'obtention du diplôme, les diplômés en Sciences humaines et sociales étaient plus souvent touchés par le chômage et, sur toute la période d'observation, plus souvent surqualifiés dans leur emploi que les diplômés en Sciences économiques. Lors de l'entrée dans la vie active, ils ont été plus fortement confrontés à des problèmes inhérents à leur discipline et étaient davantage disposés à réviser leurs attentes en matière de conditions de travail pour obtenir un emploi. Cinq ans après l'obtention du diplôme, il n'y a plus de différence significative concernant le statut sur le marché du travail et le niveau de qualification de l'activité professionnelle. Cela indique que les problèmes lors de l'entrée dans la vie active, auxquels les diplômés en Sciences humaines et sociales sont plus fortement confrontés, sont majoritairement résolus cinq ans après l'obtention du diplôme.

¹⁴ Etant donné le faible nombre de cas, il n'a pas été possible d'intégrer la responsabilité d'enfants pour les diplômés en Sciences économiques.

3 La situation professionnelle sur le marché du travail

Comme montré dans le chapitre précédent, les diplômés en Sciences humaines et sociales de la promotion 2008 affichaient une plus grande disposition à faire des concessions par rapport aux conditions de travail lors de l'entrée sur le marché du travail que les diplômés en Sciences économiques. En outre, un an après l'obtention du diplôme, ils exerçaient plus souvent une activité professionnelle en étant surqualifiés que les diplômés en Sciences économiques.

Les conditions de travail peuvent varier selon les spécificités liées aux branches d'activité ou au métier. Cependant, comme les domaines d'études des Sciences humaines, sociales et économiques ne préparent guère à des professions spécifiques, et que leurs domaines d'application sont très différents suivant les branches d'activité¹⁵, quatre catégories d'analyse ont été établies pour la présente publication afin de représenter les secteurs d'emploi.

Secteurs d'emploi

La catégorisation des secteurs d'emploi s'effectue à l'aide de deux variables:

la variable *secteur d'activité* indique si une personne travaille dans le secteur public ou dans le secteur privé (à titre lucratif ou non, y compris «autre»).

En raison de sa plus grande homogénéité, le secteur public est encore subdivisé en domaines professionnels, en fonction de la situation dans la profession. Les secteurs d'emploi constitués à partir de ces deux variables sont les suivants:

Secteur public:

- Enseignants
- Employés des hautes écoles
- Professions en dehors de l'enseignement

Secteur privé/autre

Le secteur d'emploi «Employés des hautes écoles» comprend en premier lieu – mais pas exclusivement – des personnes qui effectuent une carrière académique. On y trouve aussi des collaborateurs scientifiques employés par l'administration d'une haute école par exemple.

Cette catégorie comprend, un an après l'obtention d'un diplôme d'une haute école, des personnes effectuant un doctorat et des assistants; viennent s'y ajouter, cinq ans après la fin des études, des titulaires d'une habilitation et des professeurs de hautes écoles.

Sur la base de cette répartition, la première partie de ce chapitre montrera comment les diplômés en Sciences humaines, sociales et économiques se répartissent entre les secteurs d'emploi un an et cinq ans après l'obtention du diplôme. Ces résultats donnent des indications sur les principaux champs d'application des Sciences humaines, sociales et économiques sur le marché du travail et mettent en évidence les éventuelles différences entre les diplômés des différents domaines d'études. Ce chapitre montrera ensuite dans quels secteurs d'emploi les diplômés en Sciences humaines, sociales et économiques qui exercent une activité professionnelle en étant surqualifiés se rencontrent le plus.

Dans une deuxième partie, ce chapitre présentera les conditions de travail objectivement mesurables au sein de chaque secteur d'emploi, un an et cinq ans après l'obtention du diplôme. Les indicateurs suivants du marché du travail ont été sélectionnés pour décrire les conditions de travail: la part des activités professionnelles de durée déterminée, qui donne des informations sur la sécurité de l'emploi des diplômés, et la proportion d'actifs occupés à temps partiel. Les activités professionnelles à temps partiel peuvent résulter d'un choix ou non. Afin de déterminer la proportion d'activités professionnelles à temps partiel non volontaires, cet indicateur est complété par l'indication de la proportion de personnes en sous-emploi. Les diplômés sont en sous-emploi quand leur taux d'occupation est inférieur à ce qu'ils souhaitent. La caractérisation des conditions de travail des diplômés en Sciences humaines, sociales et économiques est complétée par la présentation du revenu professionnel brut correspondant à un poste à temps plein.

¹⁵ Les tableaux TA 3.1 et TA 3.2 en annexe donnent la répartition détaillée des diplômés par division économique et groupe de professions.

L'analyse des conditions de travail se fait en deux temps. Dans un premier temps, les conditions de travail des diplômés en Sciences humaines, sociales et économiques sont comparées les unes avec les autres, de façon à déterminer s'il existe des différences propres au secteur d'emploi ou au domaine d'études. Dans un deuxième temps, les conditions de travail des différents secteurs d'emploi dans lesquels il existe une forte proportion de diplômés en Sciences humaines, sociales et économiques qui exercent un emploi en étant surqualifiés (postes du secteur public hors enseignement ou du secteur privé) sont analysées sous l'angle du niveau de qualification de l'activité professionnelle. Le graphique ci-après donne un aperçu de la structure d'analyse du deuxième sous-chapitre.

La troisième et dernière partie propose une analyse des conditions de travail des diplômés en Sciences humaines, sociales et économiques, un an et cinq ans après l'obtention du diplôme, en combinant différentes perspectives. Le point central de cette analyse est d'évaluer la proportion de diplômés en Sciences humaines et sociales qui, un an et cinq ans après l'obtention du diplôme, soit ont un revenu professionnel moyen plus

faible que celui des diplômés en Sciences économiques, soit ont une activité professionnelle à durée déterminée, sont surqualifiés ou sont en sous-emploi.

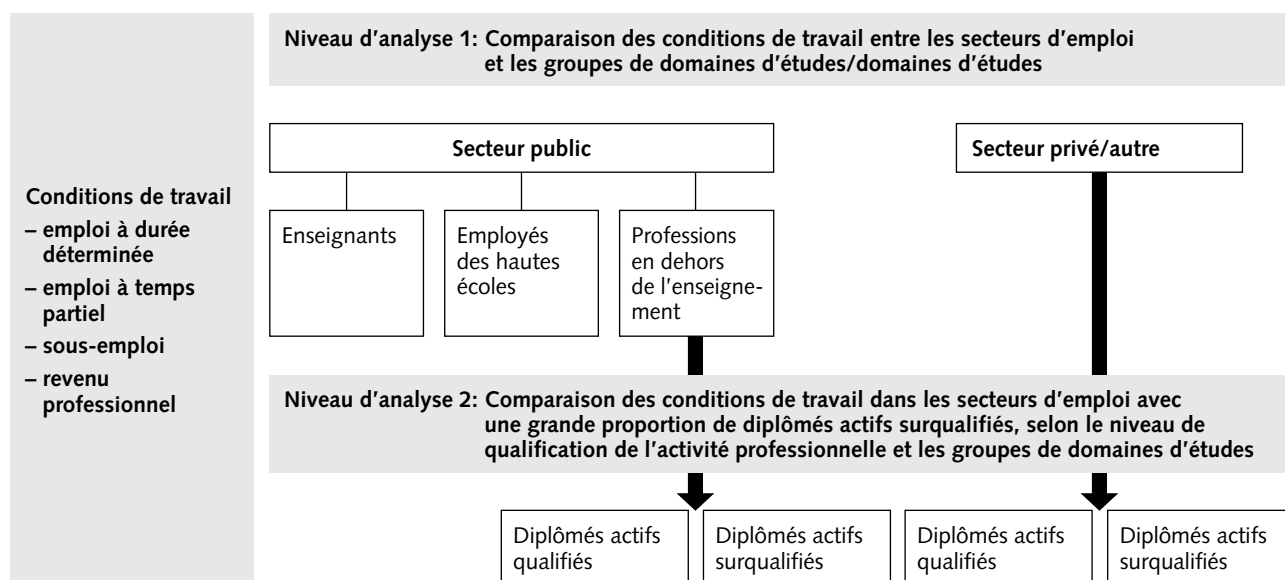
3.1 Répartition par secteur d'emploi

Le secteur public est le plus gros employeur des diplômés en Sciences humaines et sociales, pour les diplômés en Sciences économiques c'est le secteur privé

Que ce soit un an ou cinq ans après l'obtention du diplôme, les diplômés en Sciences humaines et sociales exerçaient bien plus souvent une activité dans le secteur public que les diplômés en Sciences économiques. Parmi ces derniers, environ un sur cinq travaillaient dans le secteur public, contre trois sur cinq pour les diplômés en Sciences humaines et sociales.¹⁶ Un an et cinq ans après la fin des études, 11% des diplômés en Sciences humaines et sociales travaillaient comme enseignants et entre 13% et 15% étaient employés par une haute école. Entre 33% et 35% occupaient d'autres emplois dans le secteur public hors enseignement. Un an et cinq ans après l'obtention du diplôme, les diplômés en Sciences économiques étaient nettement plus rares dans ces secteurs d'emploi.¹⁷

Aperçu de la structure d'analyse

G 3.1



© OFS, Neuchâtel 2015

¹⁶ La part des diplômés de la promotion 2008 qui travaillaient dans le secteur public était de 50%, un an comme cinq ans après leur diplôme.

¹⁷ Les tableaux TA3.1.1 et TA3.1.2 en annexe indiquent la répartition des diplômés en Sciences humaines, sociales et économiques dans les différents groupes professionnels, dans le secteur public hors enseignement et dans le secteur privé.

T3.1.1 Distribution des diplômés 2008 en Sciences humaines, sociales et économiques* par secteurs d'emploi, une année et cinq ans après l'obtention du diplôme

	Une année après l'obtention du diplôme								Cinq années après l'obtention du diplôme							
	Secteur public						Secteur privé/ autre	Secteur public						Secteur privé/ autre		
	Enseignants		Employés des hautes écoles		Professions en dehors de l'enseignement			Enseignants		Employés des hautes écoles		Professions en dehors de l'enseignement				
	%	+/-	%	+/-	%	+/-		%	+/-	%	+/-	%	+/-			
Langues + littérature	29,9	3,4	12,0	2,3	20,3	3,3	37,8	3,9	30,3	4,9	10,7	3,1	19,7	4,4	39,3a	5,5
Sciences historiques + culture	14,8	2,4	17,4	2,5	31,9	3,0	35,9	3,2	17,7	3,4	18,6	3,3	29,8	3,8	34,0	4,1
Sciences sociales	4,7	0,9	14,6	1,5	36,5	2,0	44,3	2,1	4,1	1,2	12,4	1,8	40,3	2,6	43,2	2,7
Total Sciences humaines et sociales	11,1	1,0	14,7	1,1	32,7	1,5	41,5	1,6	11,3	1,4	13,4	1,4	34,7	2,0	40,6	2,1
Sciences économiques	1,3	0,7	8,4	1,7	9,0	1,7	81,3	2,3	1,6	0,9	5,0	1,8	14,5	2,8	78,8	3,3

+/- correspond à la largeur de l'intervalle de confiance à 95%

* Niveau d'examen: licence/diplôme/master; sans les domaines d'études Théologie et Sciences humaines + sociales pluridisc./autres

Source: OFS – Enquête auprès des diplômés des hautes écoles, enquête panel 2009/2013 de l'année de diplôme 2008

© OFS, Neuchâtel 2015

Les diplômés en Sciences humaines et sociales se répartissaient de façon diverse entre les secteurs d'emploi. Un an et cinq ans après l'obtention du diplôme, les diplômés en Langues et littérature exerçaient plus souvent une profession d'enseignant, alors que les diplômés en Sciences historiques et culture ou en Sciences sociales exerçaient plus souvent des professions du secteur public hors enseignement.

Les diplômés exerçant un emploi en étant surqualifiés sont plus nombreux dans le secteur privé et dans le secteur public hors enseignement

Comme déjà mentionné au chapitre deux, un an après l'obtention du diplôme, les diplômés en Sciences humaines et sociales exerçaient nettement plus souvent des activités professionnelles pour lesquelles aucun diplôme d'une haute école n'était nécessaire. En 2009, un an après l'obtention du diplôme, 27% des diplômés en Sciences humaines et sociales étaient surqualifiés, contre 18% seulement des diplômés en Sciences économiques. Cinq ans après l'obtention du diplôme, les différences entre les deux groupes de domaines d'études s'étaient nettement atténuées. Ainsi, en 2013, la part des diplômés en Sciences humaines et sociales surqualifiés était tombée à 22%, alors que ce pourcentage était resté stable à 18% pour les diplômés en Sciences économiques.

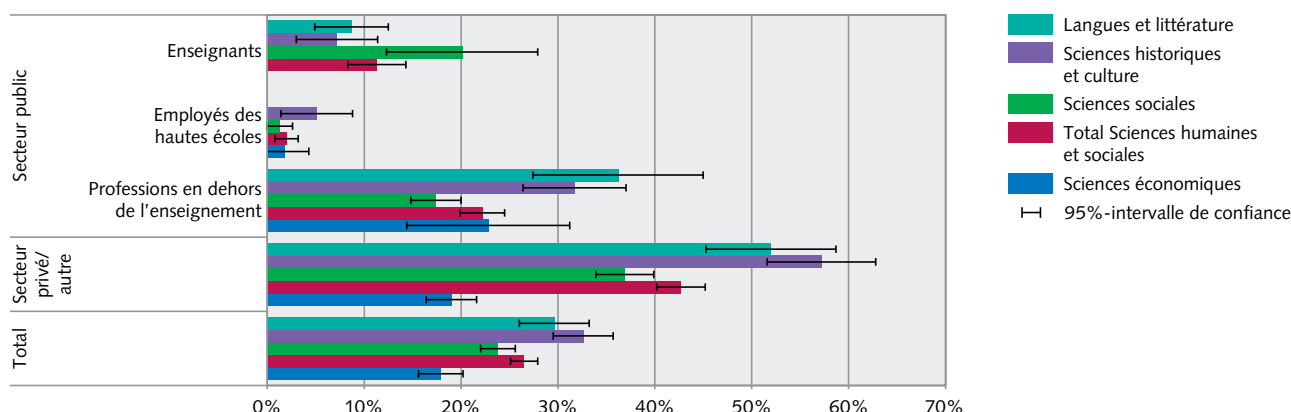
C'est avant tout dans le secteur privé que les diplômés en Sciences humaines et sociales exerçaient des activités professionnelles pour lesquelles aucun diplôme d'une haute école n'était nécessaire. Un an après l'obtention du diplôme, dans le secteur privé, 43% des diplômés en Sciences humaines et sociales étaient surqualifiés. La gamme des métiers qu'ils y exerçaient était très vaste. Ils occupaient le plus fréquemment des postes dans les médias, des postes administratifs et commerciaux et des postes dans la publicité, le marketing/tourisme et l'administration fiduciaire (voir à ce sujet les tableaux TA3.1.1 et TA3.1.2 en annexe). Pour les diplômés en Langues et littérature ou en Sciences historiques et culture, cette proportion était particulièrement élevée, à savoir respectivement 52% et 57%. Les diplômés en Sciences économiques, qui travaillaient nettement plus souvent que les diplômés en Sciences humaines et sociales dans le secteur privé, étaient 19% à exercer dans ce secteur une activité professionnelle qui n'exigeait pas un diplôme d'une haute école. Cinq ans après l'obtention du diplôme, la part des diplômés en Sciences humaines et sociales surqualifiés dans le secteur privé avait légèrement diminué (36%); cette baisse est à mettre sur le compte notamment des diplômés en Sciences historiques et culture (37%). En revanche, la part des diplômés en Sciences économiques surqualifiés dans le secteur privé est restée stable.

Aux deux périodes d'observation, la part des actifs occupés surqualifiés du secteur public hors enseignement était également à un niveau relativement élevé aussi bien pour les diplômés en Sciences humaines et sociales que pour les diplômés en Sciences économiques (20%).¹⁸ Dans ce secteur d'emploi, ils exerçaient avant tout des fonctions administratives et commerciales, occupaient des postes dans les médias ou dans l'aide sociale/l'éducation (voir à ce sujet les tableaux TA3.1.1 et TA3.1.2 en annexe). Les diplômés en Langues et littérature ou en Sciences historiques et culture exerçaient un peu plus souvent que les diplômés en Sciences sociales des activités professionnelles pour lesquelles aucun diplôme d'une haute école n'était nécessaire. Mais cinq ans après l'obtention du diplôme, les différences n'étaient plus significatives d'un point de vue statistique.

Comparativement, les employés au sein des hautes écoles et les enseignants du secteur public étaient rarement surqualifiés. Ce résultat est cohérent puisque les postes du secteur des hautes écoles sont en grande partie des postes de relèvement académique et nécessitent un diplôme d'une haute école. La proportion de diplômés travaillant en étant surqualifiés comme enseignants à l'école publique était un peu plus élevée, tout en restant à un niveau faible. Le nombre limité d'observations ne permet pas de présenter une répartition détaillée des postes d'enseignants surqualifiés, mais les résultats indiquent que ces enseignants travaillaient en majeure partie comme enseignants spécialisés, enseignants de la formation professionnelle ou enseignants du primaire. Actuellement, pour pouvoir exercer ces métiers, il faut avoir effectué des études dans une haute école, sans que celles-ci préparent forcément au métier d'enseignant.

Proportion des diplômés 2008 en Sciences humaines, sociales et économiques* actifs et surqualifiés selon le secteur d'emploi (en %), une année après l'obtention du diplôme

G 3.1.1



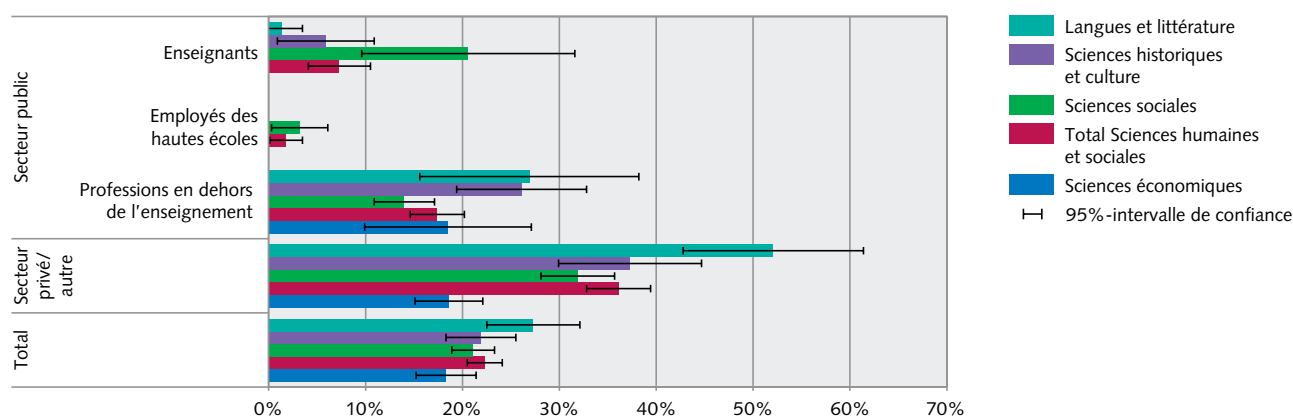
* Niveau d'examen: licence/diplôme/master; sans les domaines d'études Théologie et Sciences humaines et sociales pluridisc./autres

Source: OFS – Enquête auprès des diplômés des hautes écoles, première enquête 2009 de l'année de diplôme 2008 © OFS, Neuchâtel 2015

¹⁸ Pour l'ensemble des diplômés aussi, la proportion d'actifs occupés surqualifiés était la plus élevée dans le secteur privé et dans le secteur public hors enseignement. Un an après l'obtention du diplôme, elle était de 23% dans le secteur privé et de 14% dans le secteur public hors enseignement. Cinq ans après le diplôme, ces deux pourcentages étaient passés respectivement à 22% et 12%.

Proportion des diplômés 2008 en Sciences humaines, sociales et économiques* actifs et surqualifiés selon le secteur d'emploi (en %), cinq ans après l'obtention du diplôme

G 3.1.2



* Niveau d'examen: licence/diplôme/master; sans les domaines d'études Théologie et Sciences humaines et sociales pluridisc./autres

Source: OFS – Enquête auprès des diplômés des hautes écoles, deuxième enquête 2013 de l'année de diplôme 2008 © OFS, Neuchâtel 2015

3.2 Conditions de travail dans les différents secteurs d'emploi

Dans quelles conditions de travail les diplômés en Sciences humaines, sociales et économiques étaient-ils employés dans les différents secteurs d'emploi? Existait-il des différences de conditions de travail spécifiques aux secteurs d'emploi? Les diplômés en Sciences humaines, sociales et économiques actifs occupés qualifiés ou surqualifiés travaillaient-ils dans des conditions différentes dans le secteur public hors enseignement et dans le secteur privé? Autant de questions analysées à la lumière des indicateurs du marché du travail que sont la part des emplois à durée déterminée, la part des actifs occupés à temps partiel, le pourcentage des personnes en sous-emploi et le revenu professionnel.

Emplois à durée déterminée

La part des emplois à durée déterminée varie fortement suivant les secteurs d'emploi

Suivant la forme du contrat, les relations de travail peuvent être de durée déterminée ou indéterminée. Etant donné que les rapports de travail à durée déterminée entraînent un certain degré d'insécurité; ce sous-chapitre analyse dans quelle mesure les diplômés en Sciences humaines, sociales et économiques de la promotion 2008 étaient embauchés pour une durée déterminée et au sein de quels secteurs d'emploi les rapports de travail à durée déterminée étaient les plus fréquents.

Type de contrat

Le type de contrat distingue, pour les personnes employées, la durée déterminée ou indéterminée de leur engagement. Pour des raisons de simplification, seule la part des contrats à durée déterminée est présentée. Les personnes qui exercent une activité indépendante ont été exclues de l'analyse.

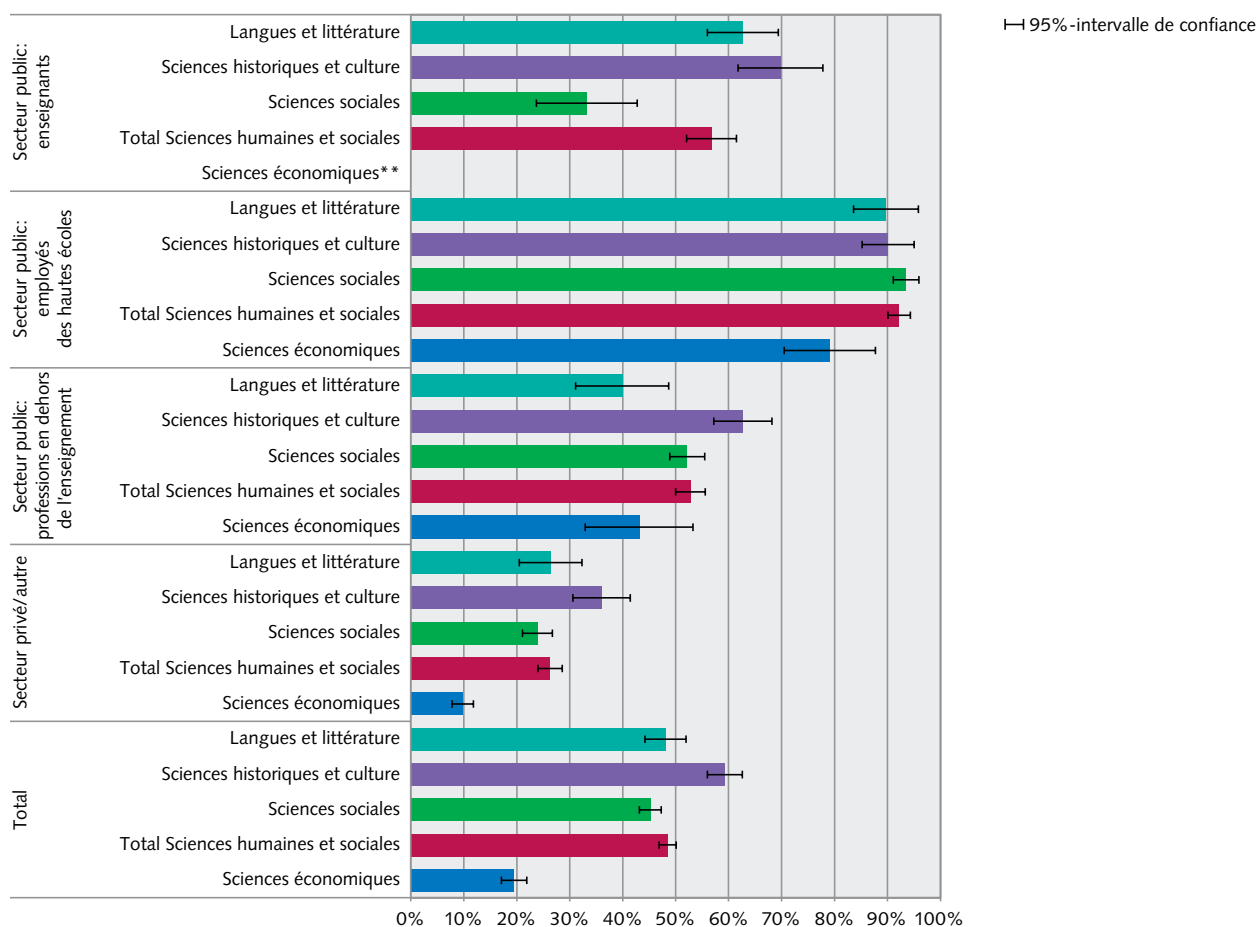
Dans l'ensemble, les diplômés en Sciences humaines et sociales étaient nettement plus souvent employés pour une durée déterminée que les diplômés en Sciences économiques. Un an après l'obtention du diplôme, 49% des diplômés en Sciences humaines et sociales occupaient un poste d'une durée déterminée, contre seulement 19% des diplômés en Sciences économiques. Cinq ans après l'obtention du diplôme, la part des diplômés en Sciences humaines et sociales et celle des diplômés en Sciences économiques employés pour une durée déterminée avait diminué de moitié (à respectivement 28% et 9%), mais d'importantes différences persistaient entre les deux groupes.¹⁹ Un an et cinq ans après l'obtention du diplôme, les diplômés en Sciences historiques et culture exerçaient plus souvent des emplois à durée déterminée que les diplômés des deux autres domaines d'études en Sciences humaines et sociales.

¹⁹ Par rapport à l'ensemble des diplômés de 2008 on ne constatait pas de différences importantes dans la proportion d'emplois à durée déterminée. Un an après leur diplôme, 50% des diplômés de la promotion 2008 étaient embauchés pour une durée déterminée, et cinq ans après, ils étaient 28%.

Pour les deux périodes d'observation, la proportion d'emplois à durée déterminée était la plus élevée dans le secteur public, parmi les employés des hautes écoles, ce qui s'explique par le fait qu'il s'agissait la plupart du temps de postes dans le domaine de la relève académique caractérisés par une durée déterminée. Les diplômés des différents domaines d'études des Sciences humaines et sociales comme ceux des Sciences économiques étaient majoritairement engagés dans ce secteur d'emploi pour une durée déterminée. Les données montrent un recul significatif des emplois à durée déterminée dans le secteur des hautes écoles, cinq ans après l'obtention du diplôme, uniquement pour les diplômés en Sciences sociales. Dans les autres secteurs d'emploi, le recul des emplois à durée déterminée est nettement plus marqué. Ainsi, plus de la moitié des enseignants et

diplômés exerçant une activité hors enseignement dans le secteur public occupaient un emploi de durée déterminée un an après l'obtention du diplôme. Quatre ans plus tard, respectivement un tiers et un quart seulement étaient employés pour une durée déterminée dans ces secteurs d'emploi. Le secteur d'emploi qui affichait le taux le plus faible d'emplois à durée déterminée était le secteur privé. Dans ce secteur, un an après l'obtention du diplôme, 26% des diplômés en Sciences humaines et sociales et 10% des diplômés en Sciences économiques étaient employés pour une durée déterminée. Cinq ans après l'obtention du diplôme, les parts correspondantes étaient de respectivement 12% et 3%.

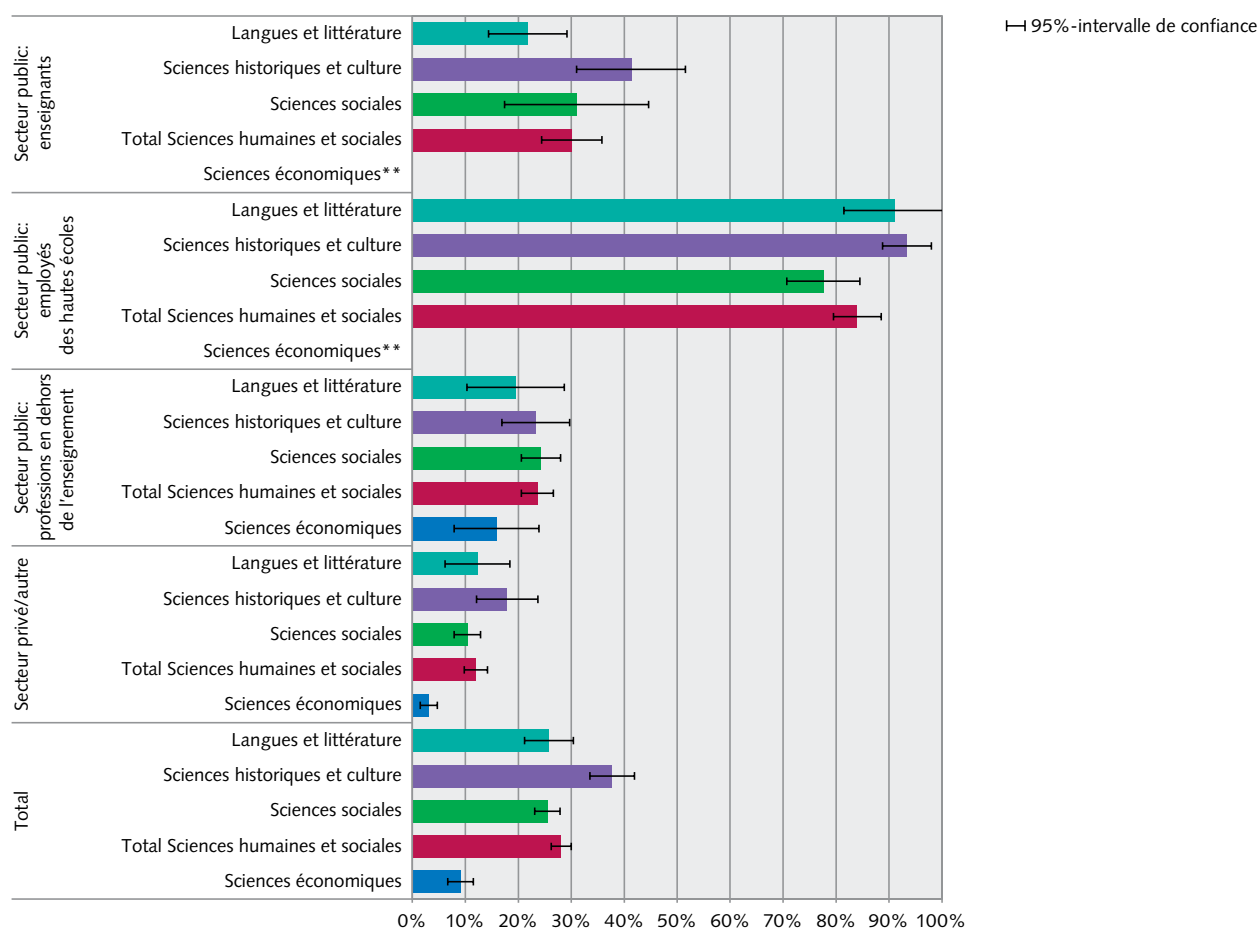
Proportion des diplômés 2008 en Sciences humaines, sociales et économiques* occupant un emploi à durée déterminée selon le secteur d'emploi (en %), une année après l'obtention du diplôme G 3.2.1



* Niveau d'examen: licence/diplôme/master; sans les domaines d'études Théologie et Sciences humaines et sociales pluridisc./autre
 ** moins de 25 cas

Source: OFS – Enquête auprès des diplômés des hautes écoles, première enquête 2009 de l'année de diplôme 2008 © OFS, Neuchâtel 2015

Proportion des diplômés 2008 en Sciences humaines, sociales et économiques* occupant un emploi à durée déterminée selon le secteur d'emploi (en %), cinq ans après l'obtention du diplôme **G 3.2.2**



* Niveau d'examen: licence/diplôme/master; sans les domaines d'études Théologie et Sciences humaines et sociales pluridisc./autres

** moins de 25 cas

Source: OFS – Enquête auprès des diplômés des hautes écoles, deuxième enquête 2013 de l'année de diplôme 2008 © OFS, Neuchâtel 2015

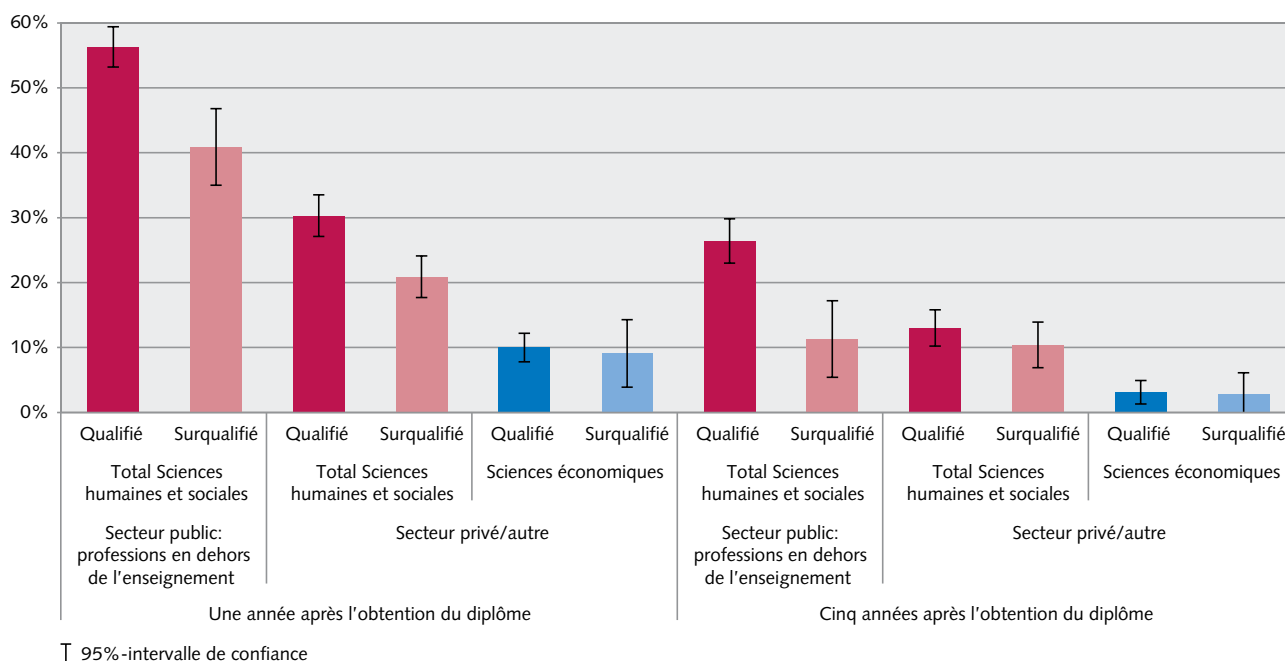
Dans le secteur public hors enseignement, les diplômés en Sciences humaines et sociales qualifiés sont plus souvent employés pour une durée déterminée que leurs collègues surqualifiés

Dans quelle mesure le fait d'occuper un poste nécessitant un diplôme d'une haute école exerce-t-il une influence sur la sécurité de l'emploi des diplômés travaillant dans le secteur public hors enseignement et dans le secteur privé? Que ce soit dans le secteur public hors enseignement ou dans le secteur privé, un an après l'obtention du diplôme, les diplômés en Sciences humaines et sociales actifs occupés qualifiés étaient plus souvent employés pour une durée déterminée que leurs collègues surqualifiés. Le pourcentage de diplômés en Sciences humaines et sociales qualifiés engagés pour une durée déterminée dans le secteur public hors enseignement était de 56%, contre 41% pour les surqualifiés. Dans le

secteur privé, un an après l'obtention du diplôme, 30% des diplômés en Sciences humaines et sociales qualifiés exerçaient un emploi à durée déterminée, contre 21% pour les surqualifiés. Cinq ans après l'obtention du diplôme, les différences se sont estompées dans le secteur privé. Dans le secteur public hors enseignement, elles ont en revanche persisté. Ainsi, même cinq ans après l'obtention du diplôme, dans le secteur public hors enseignement, les diplômés en Sciences humaines et sociales qualifiés étaient plus souvent employés pour une durée déterminée (26%) que les surqualifiés (11%). Pour les diplômés en Sciences économiques, que ce soit un an ou cinq ans après l'obtention du diplôme, on n'enregistre aucune différence significative dans le secteur privé entre le taux d'emploi à durée déterminée des actifs occupés qualifiés et celui des surqualifiés.

Proportion des diplômés 2008 en Sciences humaines, sociales et économiques* occupant un emploi à durée déterminée pour certains secteurs d'emploi selon le niveau de qualification de l'activité professionnelle (en %), une année et cinq ans après l'obtention du diplôme

G 3.2.3



* Niveau d'examen: licence/diplôme/master; sans les domaines d'études Théologie et Sciences humaines et sociales pluridisc./autres

Source: OFS – Enquête auprès des diplômés des hautes écoles, enquête de panel 2009/2013 de l'année de diplôme 2008

© OFS, Neuchâtel 2015

Comment expliquer qu'un an après l'obtention du diplôme, dans le secteur public hors enseignement et dans le secteur privé, les diplômés en Sciences humaines et sociales actifs occupés qualifiés étaient plus souvent employés pour une durée déterminée que leurs collègues surqualifiés? L'une des raisons peut être que les diplômés en Sciences humaines et sociales qualifiés effectuaient plus souvent des stages, qui sont généralement limités dans le temps. Dans le secteur public hors enseignement, les diplômés en Sciences humaines et sociales qualifiés effectuaient nettement plus souvent (20%) un stage que leurs collègues surqualifiés. Le résultat est similaire dans le secteur privé: 15% des diplômés en Sciences humaines et sociales qualifiés effectuaient un stage, contre seulement 8% de leurs collègues surqualifiés. En d'autres termes, dans le secteur public hors enseignement et dans le secteur privé, les diplômés en Sciences humaines et sociales qui occupaient un poste de stagiaire, un an après leur diplôme, devaient pour la plupart être titulaires d'un diplôme d'une haute école (voir à ce sujet le tableau TA 3.2.1 en annexe). L'exclusion des stagiaires de l'analyse a pour effet d'atténuer les différences entre les taux d'emploi à durée déterminée des diplômés en Sciences humaines et sociales qualifiés et surqualifiés dans le

secteur privé. Dans le secteur public hors enseignement, elles persistent en revanche. Les diplômés en Sciences humaines et sociales actifs occupés qualifiés continuaient d'être plus souvent embauchés pour une durée déterminée que leurs collègues surqualifiés (10 points de différence). Alors que dans le secteur privé, les postes de stagiaires permettent d'expliquer les différences relevées dans les proportions d'emplois à durée déterminée, d'autres facteurs entrent en compte dans le secteur public hors enseignement.

Activités professionnelles à temps partiel et sous-emploi

Par rapport aux diplômés en Sciences économiques, les diplômés en Sciences humaines et sociales ont nettement plus souvent mentionné avoir accepté un taux d'occupation différent de ce qu'ils souhaitaient (voir chapitre 2.3). Quelle est la proportion de diplômés en Sciences humaines et sociales exerçant une activité à temps partiel? L'exercice d'une activité à temps partiel n'indique pas si un taux d'occupation réduit a été choisi ou accepté faute d'avoir trouvé un emploi à plein temps. C'est pourquoi la part du sous-emploi est intégrée à l'analyse. Le taux de sous-emploi indique la part des personnes qui travailleraient volontiers à un taux d'occupation plus

important au regard de leurs activités principales et secondaires. Dans ce sens, le sous-emploi peut être compris comme un potentiel de travail inexploité.²⁰

Taux d'occupation

Le taux d'occupation est, pour les employés, celui qui est fixé dans le contrat de travail et, pour les indépendants, le taux d'occupation moyen, les deux se rapportant à l'activité principale.

Temps plein/temps partiel

La distinction entre temps plein et temps partiel est basée sur le taux d'occupation:

- moins de 90% (temps partiel)
- 90% à 100% (plein temps)

Sous-emploi

Pour déterminer le sous-emploi, il est demandé aux personnes diplômées si leur taux d'occupation (activités principale et secondaire) correspond à leurs attentes. Les personnes qui répondent positivement ont un taux d'occupation «adéquat». Dans le cas contraire, il leur est demandé de mentionner le taux d'occupation auquel elles aspirent. Les personnes dont le taux d'occupation actuel est inférieur au taux souhaité sont en situation de sous-emploi.

Les enseignants des écoles publiques et les employés du secteur des hautes écoles sont les plus nombreux à exercer une activité professionnelle à temps partiel et à être en sous-emploi

En général, l'augmentation de la part des personnes engagées à temps partiel va de pair avec une proportion plus importante de sous-emploi. Les données montrent de nettes différences entre les domaines d'études dans la proportion des personnes travaillant à temps partiel et de celles en sous-emploi. Un an après l'obtention du diplôme, 55% des diplômés en Sciences humaines et sociales travaillaient à temps partiel, contre seulement 15% des diplômés en Sciences économiques. De plus, les diplômés en Sciences humaines et sociales étaient beaucoup plus nombreux à mentionner être en sous-emploi (14%) que les diplômés en Sciences économiques (4%). Cinq ans après l'obtention du diplôme, la part des activités professionnelles à temps partiel n'a pas notablement changé, ni pour les diplômés en Sciences humaines et sociales, ni pour les diplômés en Sciences économiques. La proportion de diplômés en Sciences humaines et sociales en sous-emploi (11%) a cependant légèrement

reculé.²¹ Que ce soit un an ou cinq ans après l'obtention du diplôme, parmi les diplômés en Sciences humaines et sociales, les diplômés en Sciences sociales étaient moins fréquemment employés à temps partiel ou en sous-emploi.

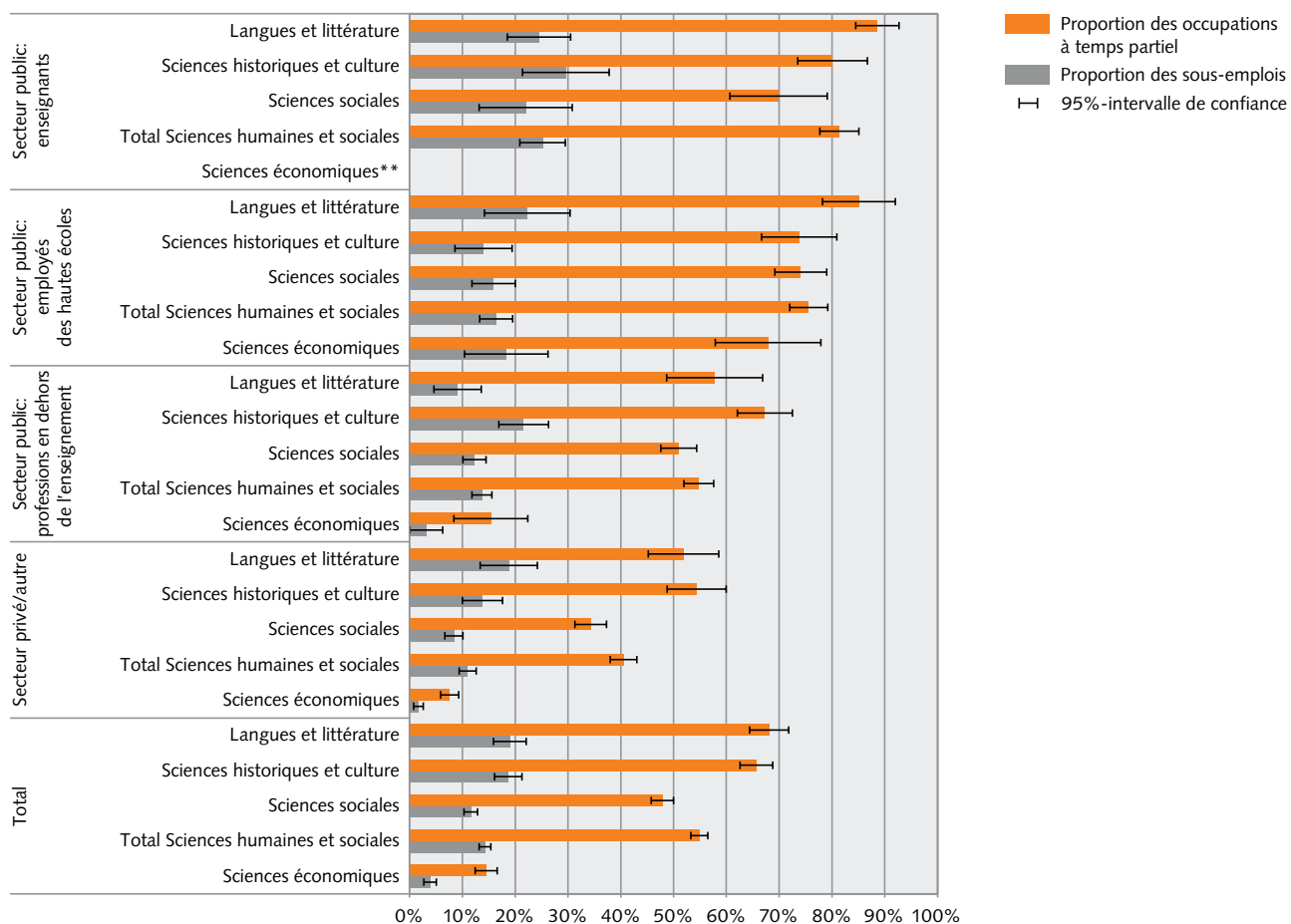
L'analyse selon les différents secteurs d'emploi montre que les diplômés en Sciences humaines et sociales qui, un an après l'obtention du diplôme, travaillaient dans le secteur public en tant qu'enseignants ou employés d'une haute école étaient les plus nombreux à exercer une activité à temps partiel (plus de 75%). C'est aussi dans ces secteurs d'emploi que la proportion de sous-emploi était la plus élevée, même si les différences n'étaient pas toujours significatives par rapport aux autres secteurs d'emploi. Les résultats sont similaires un an après l'obtention du diplôme pour les diplômés en Sciences économiques.

Cinq ans après l'obtention du diplôme, la proportion de diplômés en Sciences humaines et sociales exerçant une activité professionnelle à temps partiel s'est à peu près uniformisée entre les secteurs d'emploi du secteur public. Près des deux tiers des diplômés en Sciences humaines et sociales employés dans les différents secteurs d'emploi du secteur public exerçaient une activité à temps partiel, contre deux cinquièmes environ dans le secteur privé. Pour ce qui est de la proportion de personnes en sous-emploi, cinq ans après l'obtention du diplôme, les enseignants et les employés des hautes écoles étaient toujours les plus nombreux à être en sous-emploi. 16% des diplômés en Sciences humaines et sociales exerçant une profession d'enseignant dans une école publique et 23% de ceux employés au sein d'une haute école indiquaient être en sous-emploi, contre respectivement 8% et 7% dans le secteur public hors enseignement et dans le secteur privé. Dans le secteur public hors enseignement, la proportion de diplômés en Sciences économiques en sous-emploi était comparable à celle des diplômés en Sciences humaines et sociales. La proportion était cependant nettement plus basse dans le secteur privé (3%).

²⁰ La définition du sous-emploi utilisée ici diffère de celle utilisée dans le cadre de la publication «Indicateurs complémentaires au chômage: sous-emploi et force de travail potentielle supplémentaire» (OFS 2013).

²¹ Même pour l'ensemble des diplômés de la promotion 2008, la part des activités professionnelles à temps partiel s'est avérée être constante (un an après le diplôme: 34%, cinq ans après le diplôme: 35%). La proportion de sous-emploi a diminué de façon marginale, passant de 8% à 7%.

Proportion des diplômés 2008 en Sciences humaines, sociales et économiques* occupant un emploi à temps partiel et étant sous employés selon le secteur d'emploi (en %), une année après l'obtention du diplôme **G 3.2.4**

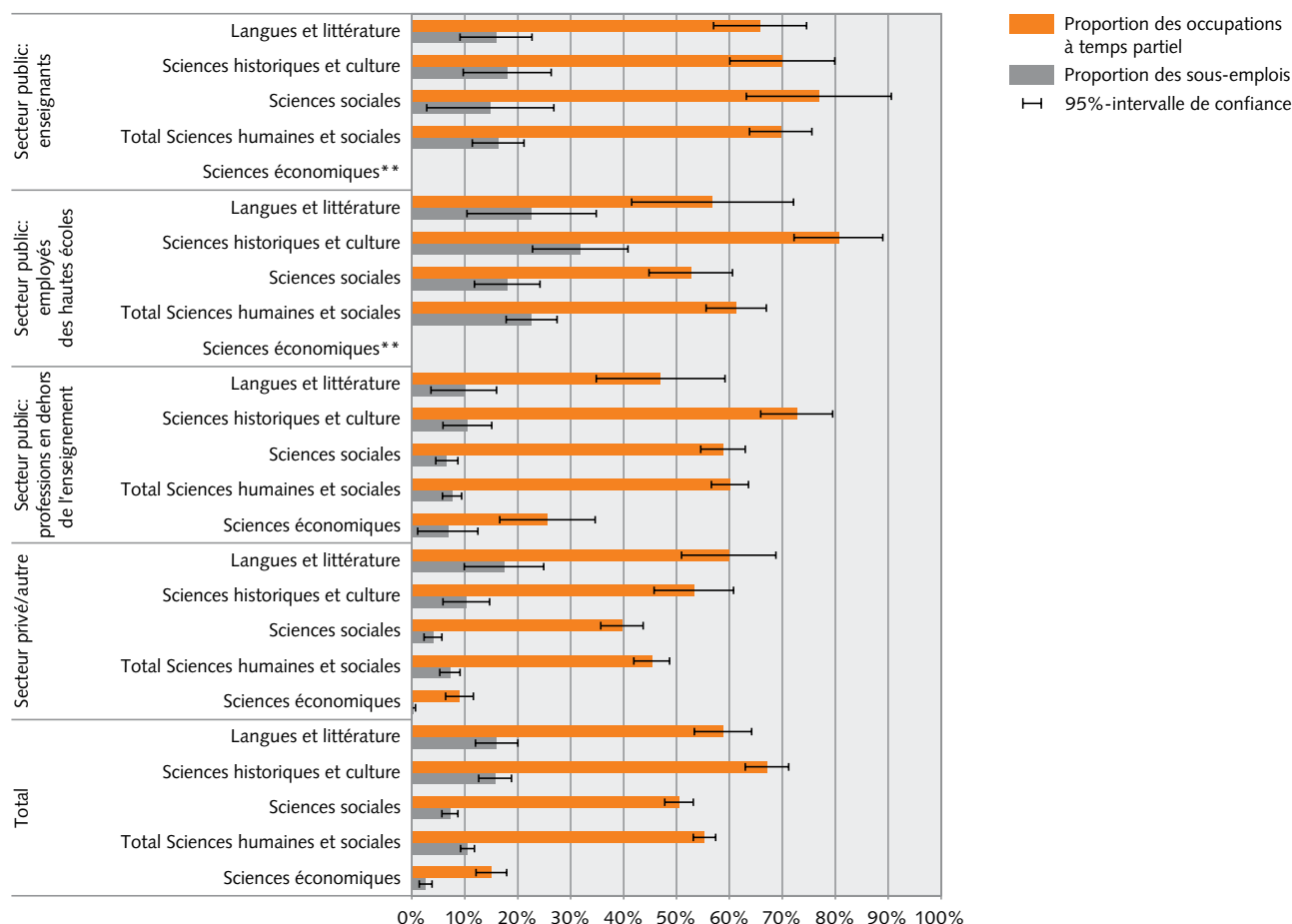


* Niveau d'examen: licence/diplôme/master; sans les domaines d'études Théologie et Sciences humaines et sociales pluridisc./autres

** moins de 25 cas

Source: OFS – Enquête auprès des diplômés des hautes écoles, première enquête 2009 de l'année de diplôme 2008 © OFS, Neuchâtel 2015

Proportion des diplômés 2008 en Sciences humaines, sociales et économiques* occupant un emploi à temps partiel et étant sous employés selon le secteur d'emploi (en %), cinq ans après l'obtention du diplôme **G 3.2.5**



* Niveau d'examen: licence/diplôme/master; sans les domaines d'études Théologie et Sciences humaines et sociales pluridisc./autres

** moins de 25 cas

Source: OFS – Enquête auprès des diplômés des hautes écoles, deuxième enquête 2013 de l'année de diplôme 2008 © OFS, Neuchâtel 2015

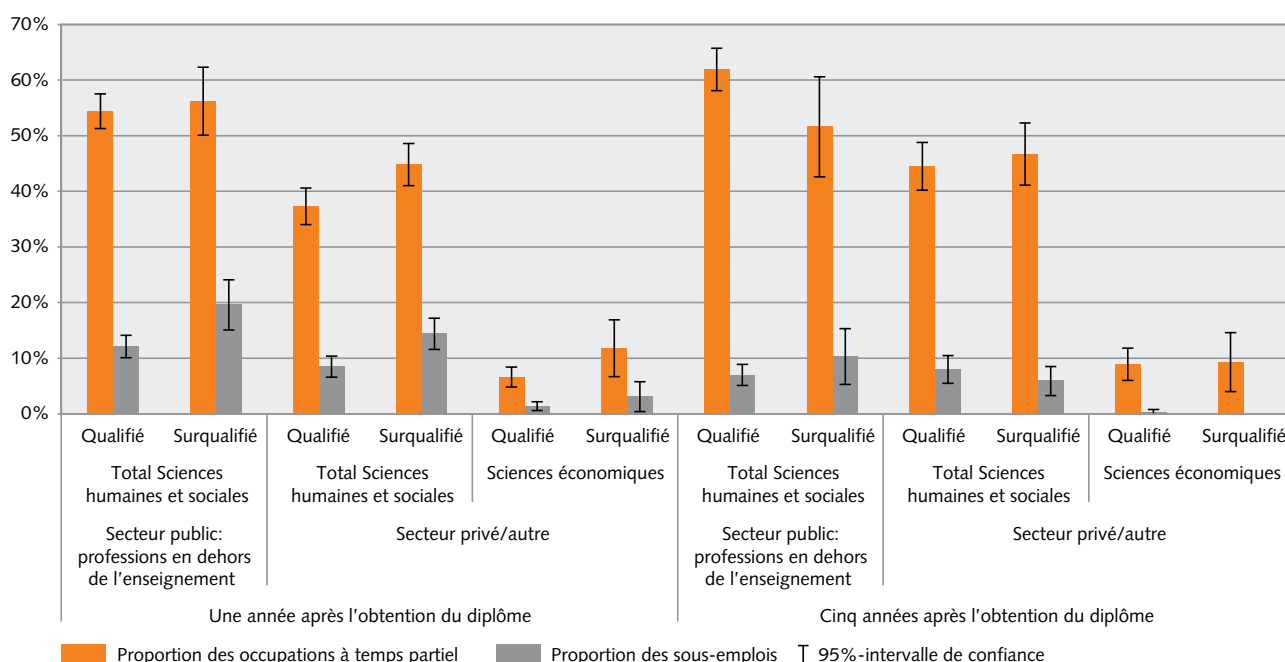
Sous-emploi plus important parmi les diplômés en Sciences humaines et sociales actifs occupés surqualifiés un an après l'obtention du diplôme

Si l'on considère la part des activités professionnelles à temps partiel du secteur public hors enseignement et du secteur privé, en relation avec le niveau de qualification, les données montrent qu'un an et cinq ans après l'obtention du diplôme, le nombre de personnes exerçant une activité à temps partiel n'est pas fondamentalement différent pour les diplômés en Sciences humaines, sociales et économiques, suivant qu'ils sont qualifiés ou surqualifiés. Les différences sont en revanche plus marquées au niveau du sous-emploi un an après l'obtention du diplôme. Parmi les diplômés en Sciences humaines et sociales, les personnes surqualifiées occupant un emploi dans le secteur public hors enseignement et le secteur

privé ont plus souvent mentionné exercer une activité professionnelle dotée d'un taux d'occupation inférieur à ce qu'ils auraient souhaité que leurs collègues qualifiés. Cependant, quatre ans plus tard, ces différences se sont atténuées.

Proportion des diplômés 2008 en Sciences humaines, sociales et économiques* occupant un emploi à temps partiel et étant sous employés pour certains secteurs d'emploi selon le niveau de qualification de l'activité professionnelle (en %), une année et cinq ans après l'obtention du diplôme

G 3.2.6



* Niveau d'examen: licence/diplôme/master; sans les domaines d'études Théologie et Sciences humaines et sociales pluridisc./autres

Source: OFS – Enquête auprès des diplômés des hautes écoles, enquête de panel 2009/2013 de l'année de diplôme 2008

© OFS, Neuchâtel 2015

Revenu professionnel annuel brut standardisé

Les diplômés en Sciences humaines et sociales ont plus souvent mentionné que les diplômés en Sciences économiques avoir accepté un revenu plus bas pour s'intégrer sur le marché du travail (voir chapitre 2.3). Dans quelle mesure existe-t-il des différences de revenu professionnel annuel brut²² en équivalent plein temps, par rapport à celui des diplômés en Sciences économiques, et quelle en est l'ampleur? Les différences de revenu sont-elles seulement liées au domaine d'études ou y-a-t-il aussi des différences propres au secteur d'emploi?

Revenu professionnel annuel brut standardisé

Le revenu professionnel annuel nominal est composé des recettes que procure aux individus l'exercice d'une activité salariée ou indépendante. Les personnes ont été interrogées sur leur revenu annuel brut. Les montants indiqués ont été convertis en revenus annuels bruts standardisés. En d'autres termes, les revenus des personnes travaillant à temps partiel ont été convertis en revenus d'une activité à plein temps (100%). Le revenu professionnel réel standardisé s'obtient à travers la déflation du revenu professionnel nominal en fonction de la valeur moyenne annuelle de l'indice des prix à la consommation nationale (année de référence: 2013).

Les diplômés en Sciences humaines et sociales enregistrent les revenus professionnels les plus élevés quand ils enseignent à l'école publique

Tous secteurs d'emploi confondus, un an après l'obtention du diplôme, les diplômés en Sciences humaines et sociales touchaient un revenu professionnel médian de 76'300 francs pour un poste à temps plein, soit près de 6700 francs de moins que les diplômés en Sciences économiques. Cinq ans après l'obtention du diplôme, le revenu professionnel médian des diplômés en Sciences humaines et sociales s'élevait à 90'000 francs. Cinq ans après l'obtention du diplôme, la différence de revenu par rapport aux diplômés en Sciences économiques s'était creusée, passant à 15'000 francs.²³ Un an et cinq ans après l'obtention du diplôme, dans le secteur privé, les diplômés en Sciences humaines et sociales gagnaient nettement moins que les diplômés en Sciences économiques: la différence était de 11'500 francs un an après l'obtention du diplôme et avait augmenté cinq ans après pour passer à 17'600 francs. Dans le secteur public hors enseignement, cinq ans après l'obtention du diplôme,

²² Le terme de revenu professionnel est utilisé par souci de lisibilité en lieu et place du revenu professionnel annuel brut standardisé.

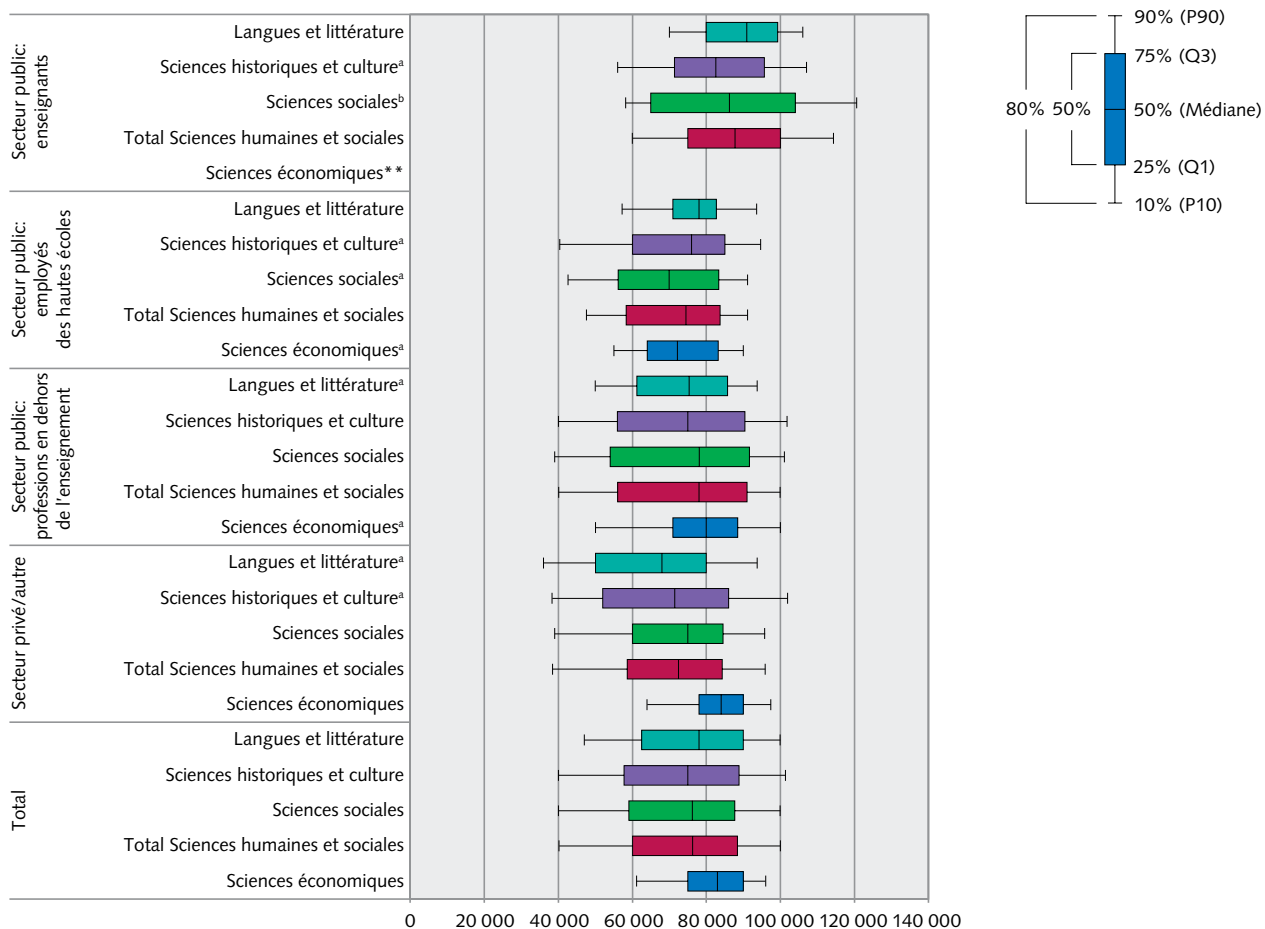
²³ Par rapport à l'ensemble des diplômés HEU de la promotion 2008, les différences de revenu étaient nettement plus faibles. Un an après l'obtention du diplôme, le revenu professionnel annuel de l'ensemble des diplômés HEU de 2008 s'élevait à 76'700 francs et à 95'000 francs cinq ans après.

des différences de revenu significatives, quoiqu'un peu moins marquées, étaient aussi à signaler. Dans ce secteur d'emploi, les diplômés en Sciences économiques gagnaient 10'300 francs de plus que les diplômés en Sciences humaines et sociales.²⁴

C'est dans le secteur public, en tant qu'enseignants, que les diplômés en Sciences humaines et sociales enregistraient le revenu professionnel le plus élevé. Un an après l'obtention du diplôme, le revenu professionnel d'un enseignant à temps plein s'élevait à 87'800 francs, alors que dans les autres secteurs d'emploi, le revenu oscillait entre 72'500 francs et 78'000 francs. Même cinq ans après l'obtention du diplôme, on enregistrait de nettes différences de revenu en fonction du secteur

Revenu professionnel brut standardisé des diplômés 2008 en Sciences humaines, sociales et économiques* selon le secteur d'emploi (en francs), une année après l'obtention du diplôme

G 3.2.7



* Niveau d'examen: licence/diplôme/master; sans les domaines d'études Théologie et Sciences humaines et sociales pluridisc./autres

** moins de 25 cas

Précision de l'estimation:

Pas de remarque: coefficient de variation < 2,5%

a: coefficient de variation > 2,5% et < 5%

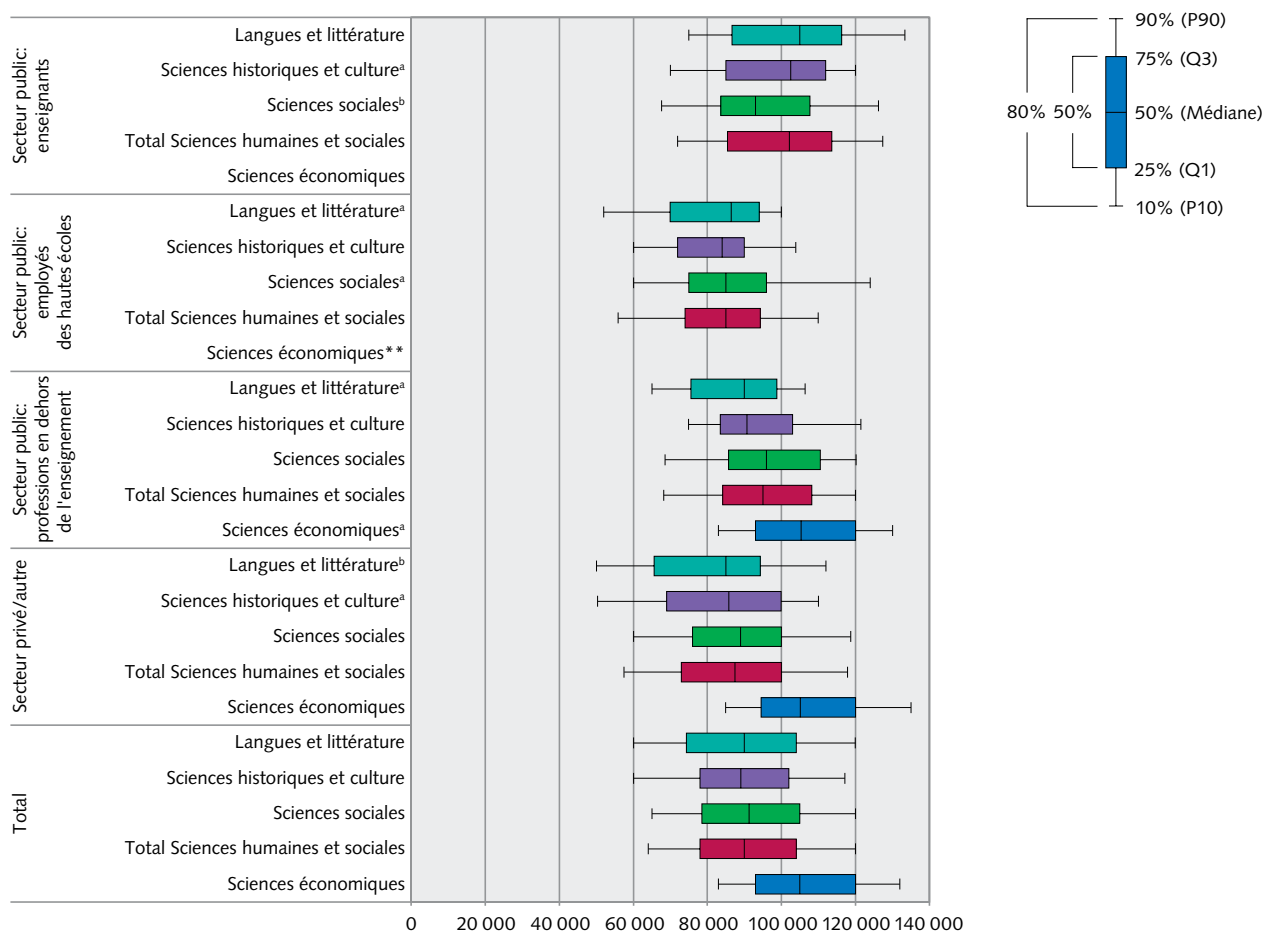
b: coefficient de variation > 5% et < 7,5%

Source: OFS – Enquête auprès des diplômés des hautes écoles, première enquête 2009 de l'année de diplôme 2008 © OFS, Neuchâtel 2015

²⁴ Par rapport à l'ensemble des diplômés HEU de la promotion 2008, les différences de revenu étaient aussi nettement plus faibles dans les différents secteurs d'emploi. Un an après l'obtention du diplôme, la différence s'élevait à 5500 francs dans le secteur privé et à 7500 francs cinq ans après la fin des études. Dans le secteur public hors enseignement, cinq ans après l'obtention du diplôme, la différence de revenu était de 4000 francs.

**Revenu professionnel brut standardisé des diplômés 2008
en Sciences humaines, sociales et économiques* selon le secteur
d'emploi (en francs), cinq ans après l'obtention du diplôme**

G 3.2.8



* Niveau d'examen: licence/diplôme/master; sans les domaines d'études Théologie et Sciences humaines et sociales pluridisc./autres

** moins de 25 cas

Précision de l'estimation:

Pas de remarque: coefficient de variation < 2,5%

a: coefficient de variation > 2,5% et < 5%

b: coefficient de variation > 5% et < 7,5%

Source: OFS – Enquête auprès des diplômés des hautes écoles, deuxième enquête 2013 de l'année de diplôme 2008 © OFS, Neuchâtel 2015

d'emploi. Le revenu professionnel des enseignants (102'100 francs) était nettement supérieur à celui des diplômés en Sciences humaines et sociales exerçant une activité professionnelle dans un autre secteur d'emploi. Cinq ans après l'obtention du diplôme, c'est dans le secteur privé (87'500 francs) ou en tant qu'employés au sein d'une haute école (85'000 francs) que les diplômés en Sciences humaines et sociales touchaient le revenu professionnel le plus faible. Le revenu professionnel était un peu plus élevé dans le secteur public hors enseignement, à savoir 95'000 francs. Des différences de revenu professionnel existaient aussi entre les diplômés des

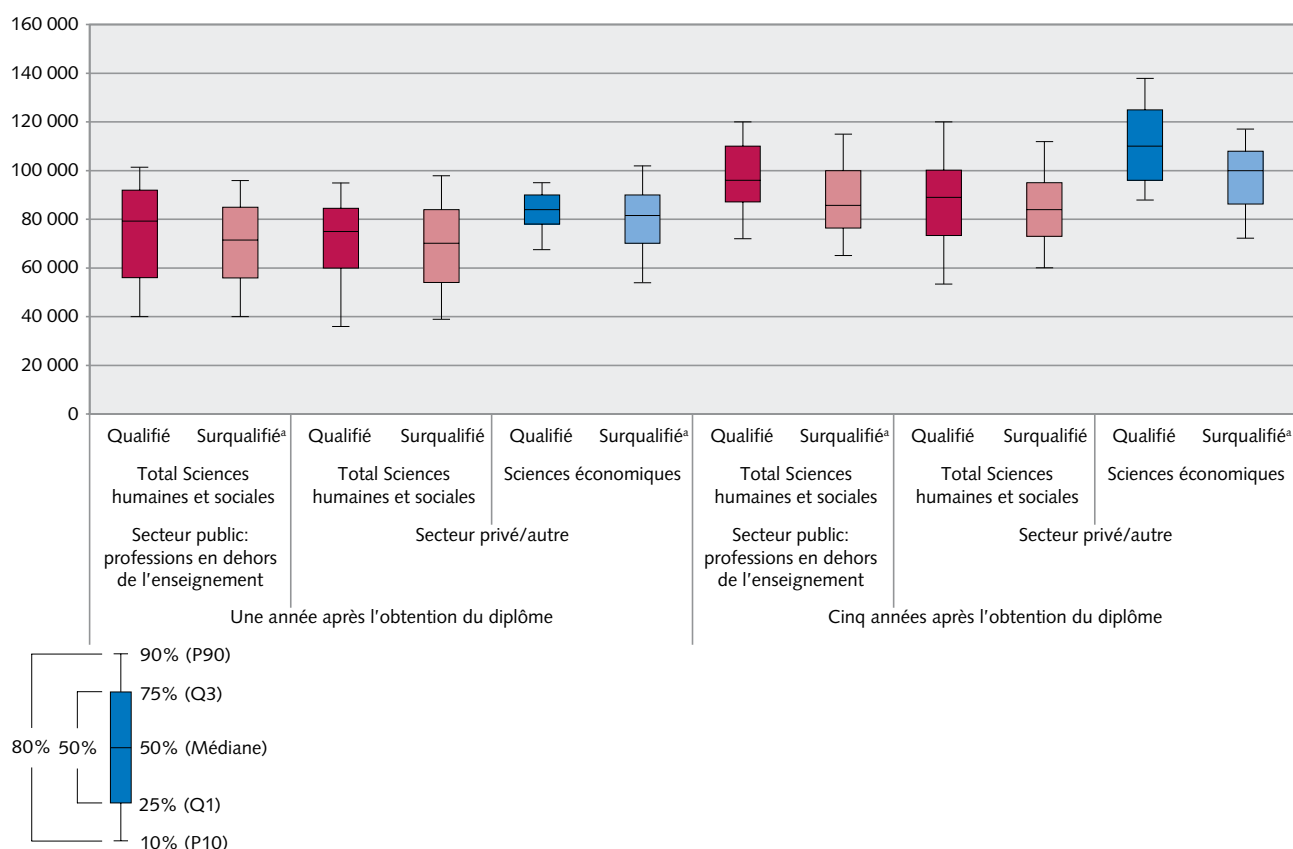
différents domaines d'études des Sciences humaines et sociales; cependant elles n'étaient pas toujours statistiquement significatives.

Un revenu professionnel tendanciellement plus élevé pour les diplômés en Sciences humaines, sociales et économiques occupant un emploi qualifié

Aux deux périodes d'observation, la nécessité d'avoir un diplôme pour exercer une activité professionnelle dans les secteurs d'emploi choisis a une incidence sur le niveau de revenu. Les diplômés en Sciences humaines, sociales et économiques actifs occupés qualifiés touchaient un revenu professionnel significativement plus élevé que leurs collègues surqualifiés, à l'exception des

Revenu professionnel brut standardisé des diplômés 2008 en Sciences humaines, sociales et économiques* pour certains secteurs d'emploi selon le niveau de qualification de l'activité professionnelle (en francs), une année et cinq ans après l'obtention du diplôme

G 3.2.9



* Niveau d'examen: licence/diplôme/master; sans les domaines d'études Théologie et Sciences humaines et sociales pluridisc./autres

Précision de l'estimation:

Pas de remarque: coefficient de variation < 2,5%

a: coefficient de variation > 2,5% et < 5%

Source: OFS – Enquête auprès des diplômés des hautes écoles, enquête de panel 2009/2013 de l'année de diplôme 2008

© OFS, Neuchâtel 2015

diplômés en Sciences économiques qui travaillent dans le secteur privé un an après l'obtention du diplôme.²⁵ Un an après la fin des études, les diplômés en Sciences humaines et sociales actifs occupés qualifiés gagnaient dans le secteur public hors enseignement 7700 francs de plus que ceux exerçant une activité professionnelle pour laquelle aucun diplôme d'une haute école n'était exigé. Cinq ans après l'obtention du diplôme, la différence de

revenu était passée à 10'300 francs. Dans le secteur privé, aux deux périodes d'observation, la différence de revenu s'élevait environ à 5000 francs. Dans le secteur privé, cinq ans après l'obtention du diplôme, la différence de revenu liée au niveau de qualification de l'activité professionnelle était un peu plus marquée pour les diplômés en Sciences économiques que pour les diplômés en Sciences humaines et sociales (10'000 francs).

²⁵ En règle générale, le montant du revenu professionnel des diplômés d'une haute école augmente avec l'évolution de la situation dans la profession. Le fait qu'un an après l'obtention du diplôme, dans le secteur privé, les diplômés en Sciences économiques surqualifiés touchaient un revenu professionnel supérieur à celui de leurs collègues qualifiés est lié au statut professionnel. Un an après l'obtention du diplôme, 32% des diplômés en Sciences économiques surqualifiés occupaient des postes à fonction dirigeante dans le secteur privé, contre 19% seulement pour ceux qui étaient qualifiés. Cinq ans après l'obtention du diplôme, les rapports étaient inversés. 62% des diplômés en Sciences économiques qualifiés occupaient une fonction dirigeante, contre 46% pour ceux qui étaient surqualifiés (voir à ce sujet les tableaux TA 3.2.1 et TA 3.2.2 en annexe).

3.3 Analyse combinée des conditions de travail

A titre de conclusion, ce dernier sous-chapitre présente une analyse combinée des différents indicateurs des conditions du marché du travail précédemment présentés. Le but de cette analyse est de déterminer la proportion de diplômés en Sciences humaines et sociales qui touchent non seulement un revenu professionnel plus faible que les diplômés en Sciences économiques mais se caractérisent aussi par les points suivants: l'exercice d'une activité professionnelle à durée déterminée ainsi qu'une situation de surqualification ou de sous-emploi. La procédure décrite dans l'encadré a été suivie pour procéder à une analyse combinée des indicateurs du marché du travail.

Analyse combinée des conditions de travail

L'analyse combinée des conditions de travail s'effectue sur la base des indicateurs suivants: le revenu professionnel en équivalents plein temps, la part des contrats de durée déterminée, la part des employés surqualifiés et la part de sous-emploi. Afin de constituer les catégories d'analyse, les indicateurs du marché du travail ont été successivement ajoutés les uns aux autres, en partant de la proportion la plus élevée à la proportion la moins élevée de personnes présentant des conditions de travail potentiellement négatives. Voici l'ordre dans lequel les indicateurs ont été combinés:

A1: Revenu professionnel brut standardisé: cette catégorie indique la part des personnes qui ont un revenu professionnel plus bas que le revenu professionnel de référence. Le revenu professionnel de référence considéré est le revenu professionnel médian des diplômés en Sciences économiques employés à plein temps un an et cinq ans après la fin des études. Ce revenu s'établissait à 83'000 francs un an après la fin des études et à 105'000 francs quatre ans plus tard.

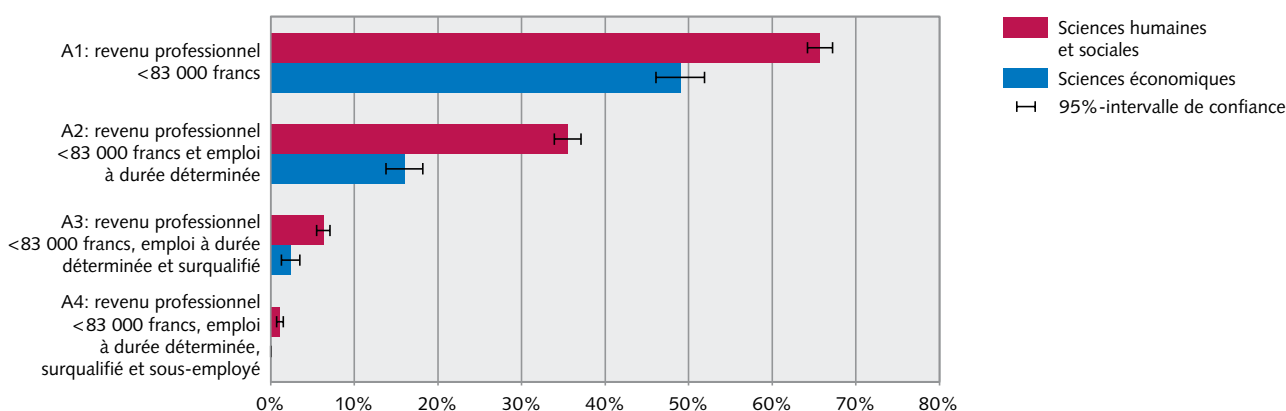
A2: Revenu professionnel brut standardisé et emploi à durée déterminée: cette catégorie indique la part des personnes qui avaient un revenu professionnel plus bas que le revenu professionnel de référence et étaient par ailleurs engagés pour une durée déterminée.

A3: Revenu professionnel brut standardisé, emploi à durée déterminée et surqualification: cette catégorie indique la part des personnes qui avaient un revenu professionnel plus bas que le revenu professionnel de référence, étaient engagées pour une durée déterminée et exerçaient en outre en emploi en étant surqualifiées.

A4: Revenu professionnel brut standardisé, emploi à durée déterminée, surqualification et sous-emploi: cette catégorie indique la part des personnes qui avaient un revenu professionnel plus bas que le revenu professionnel de référence, étaient engagées pour une durée déterminée, exerçaient en emploi en étant surqualifiées et se trouvaient par ailleurs en situation de sous-emploi.

Conditions de travail (indicateurs combinés) des diplômés 2008 en Sciences humaines, sociales et économiques* (en %), une année après l'obtention du diplôme

G 3.3.1

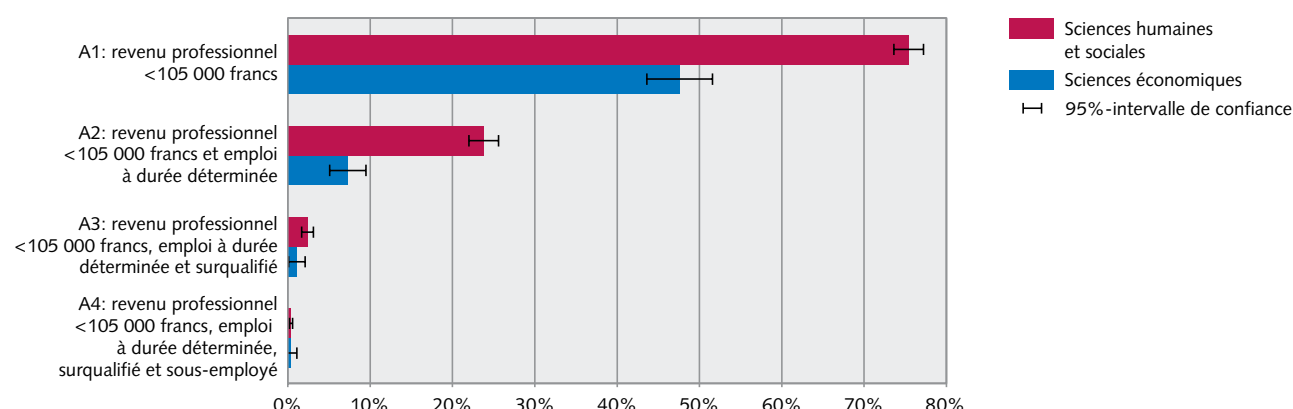


* Niveau d'examen: licence/diplôme/master; sans les domaines d'études Théologie et Sciences humaines et sociales pluridisc./autres

Source: OFS – Enquête auprès des diplômés des hautes écoles, première enquête 2009 de l'année de diplôme 2008 © OFS, Neuchâtel 2015

**Conditions de travail (indicateurs combinés) des diplômés 2008
en Sciences humaines, sociales et économiques* (en %), cinq ans
après l'obtention du diplôme**

G 3.3.2



* Niveau d'examen: licence/diplôme/master; sans les domaines d'études Théologie et Sciences humaines et sociales pluridisc./autres

Source: OFS – Enquête auprès des diplômés des hautes écoles, deuxième enquête 2013 de l'année de diplôme 2008 © OFS, Neuchâtel 2015

Un an après l'obtention du diplôme, combien de diplômés gagnaient moins de 83'000 francs? La valeur de référence étant la médiane du revenu professionnel des diplômés en Sciences économiques, la proportion de diplômés en Sciences économiques répondant à ce critère était de 49%. En comparaison, 66% des diplômés en Sciences humaines et sociales touchaient un revenu professionnel inférieur à 83'000 francs pour une activité professionnelle à temps plein.²⁶

En intégrant le facteur de la durée déterminée, la proportion des diplômés en Sciences humaines et sociales se réduisait à 36% et celle des diplômés en Sciences économiques à 16%. Les diplômés en Sciences humaines, sociales et économiques touchant un revenu professionnel inférieur à 83'000 francs et étant employés pour une durée déterminée travaillaient avant tout au sein d'une haute école (voir tableau TA3.3.1 en annexe). Un an après l'obtention du diplôme, environ trois quarts des diplômés en Sciences humaines et sociales et deux tiers des diplômés en Sciences économiques travaillant dans ce secteur d'emploi touchaient moins de 83'000 francs et étaient engagés pour une durée déterminée.

Si l'on intègre dans l'analyse le fait de savoir si l'employeur exigeait un diplôme d'une haute école pour l'exercice de l'activité professionnelle, les proportions chutent de façon drastique. Il n'y a plus que 6% des diplômés en Sciences humaines et sociales qui touchaient un revenu professionnel inférieur à 83'000 francs et qui étaient en outre surqualifiés et employés pour une durée déterminée. Ce taux n'était que de 2,4% pour les diplômés en Sciences économiques. Cette forte baisse est à mettre sur le compte avant tout du secteur d'emploi des hautes écoles. Les diplômés employés dans ce secteur d'emploi sont certes la plupart du temps engagés pour une durée déterminée et touchent un revenu légèrement inférieur, mais ont besoin d'un diplôme d'une haute école pour exercer leur emploi, car la plupart sont des chercheurs académiques.

Avec la prise en compte du facteur du sous-emploi, les pourcentages continuent de chuter. Seulement 1% des diplômés en Sciences humaines et sociales et 0% des diplômés en Sciences économiques sont employés à moins de 83'000 francs, pour une durée déterminée, en étant surqualifiés et en sous-emploi.

Cinq ans après l'obtention du diplôme, les résultats sont similaires. Seulement 0,4% des diplômés en Sciences humaines, sociales et économiques exerçaient une activité professionnelle en étant employés pour une durée déterminée, surqualifiés, en sous-emploi, avec un revenu professionnel inférieur au revenu médian des diplômés en Sciences économiques (105'000 francs).

²⁶ Sur ce point, les diplômés en Sciences humaines et sociales ne se distinguaient pas nettement de l'ensemble des diplômés de la promotion 2008, dont 65% gagnaient un revenu inférieur à 83'000 francs un an après l'obtention du diplôme.

Résumé

Pour tous les secteurs d'emploi, les conditions de travail des diplômés en Sciences humaines et sociales se distinguent nettement de celles de leurs collègues des Sciences économiques, aussi bien un an que cinq ans après la fin des études. A ces deux moments, les diplômés en Sciences humaines et sociales exerçaient plus souvent une activité de durée déterminée et travaillaient plus souvent à temps partiel que les diplômés en Sciences économiques. Par ailleurs, les diplômés en Sciences humaines et sociales employés à temps partiel sont plus nombreux à indiquer avoir dû accepter un taux d'occupation inférieur à ce qu'ils souhaitaient faute d'avoir trouvé un poste présentant un taux d'occupation plus élevé. Un an et cinq ans après la fin des études, les diplômés en Sciences humaines et sociales avaient par ailleurs un revenu en équivalent plein temps nettement plus faible que celui des diplômés en Sciences économiques. Ces différences entre les deux groupes de domaines d'études s'expliquent en partie, mais pas complètement, par le fait qu'ils ne se distribuent pas de la même manière entre les différents secteurs d'emploi qui se caractérisent par des conditions de travail parfois fortement divergentes. Cela ressort tout particulièrement avec les différences de revenus observées à l'intérieur des secteurs d'emploi entre les diplômés des Sciences humaines et sociales et les diplômés en Sciences économiques.

Par ailleurs, les conditions de travail des diplômés en Sciences humaines et sociales apparaissent très hétérogènes selon les secteurs d'emploi considérés. Cinq ans après la fin des études, les employés des hautes écoles étaient 84% à avoir un contrat de durée déterminée, alors que dans les autres secteurs d'emploi les proportions se situaient entre 12% (secteur privé) et 30% (secteur public: enseignants). Un autre élément marquant est la forte part des temps partiels chez les diplômés en Sciences humaines et sociales: ils étaient plus de la moitié dans ce cas. Le taux de diplômés à temps partiel dépassait même les 70% chez les enseignants de l'école publique. La part était d'environ 60% chez les employés des hautes écoles et les diplômés en Sciences humaines et sociales travaillant dans le secteur public hors enseignement. Cependant, la plupart des activités à temps partiel étaient le fruit d'un choix délibéré: seulement 11% des employés à temps partiel indiquaient n'avoir pas trouvé de poste à un taux d'occupation supérieur. Le taux de sous-emploi était plus important pour les employés des hautes écoles (23%) et les enseignants du

public (16%). Des différences notables existent également pour le revenu professionnel. Alors que le revenu des enseignants du secteur public était le plus élevé (102'100 francs), celui des employés des hautes écoles et du secteur privé était nettement plus bas (respectivement 85'000 francs et 87'500 francs). Enfin, la prise en compte de l'ensemble des indicateurs du marché du travail montre que seule une petite part des diplômés en Sciences humaines et sociales cumulaient l'ensemble des conditions de travail que l'on peut qualifier de plutôt négatives. Un an et cinq ans après la fin des études, les diplômés de ce groupe étaient respectivement 1% et 0,4% seulement à avoir un emploi de durée déterminée, à être surqualifiés à leur poste, et à être en situation de sous-emploi tout en ayant un revenu médian inférieur à celui des économistes.

Les diplômés en Sciences humaines et sociales surqualifiés se retrouvent le plus souvent dans le secteur privé et dans le secteur public hors enseignement. Dans le secteur privé, leur part s'élève à environ 40%, aussi bien un an que cinq ans après la fin des études, contre environ 20% dans le secteur public hors enseignement. Une différenciation des conditions de travail selon le niveau de qualifications montre par ailleurs que dans les deux secteurs d'emploi, les diplômés en Sciences humaines et sociales surqualifiés étaient, un an après la fin des études, plus souvent en situation de sous-emploi que les diplômés en Sciences humaines et sociales qualifiés. Les premiers touchaient en outre un revenu professionnel nettement plus bas que les seconds, aussi bien un an que cinq ans après avoir obtenu leur diplôme.

4 Bibliographie

Aargauer Zeitung (6.11.2012): Jetzt stehen die Geisteswissenschaften im Schussfeld (<http://www.aargauerzeitung.ch/schweiz/jetzt-stehen-die-geisteswissenschaften-im-schussfeld-125542558>)

Office fédéral de la statistique OFS (2013): Indicateurs complémentaires au chômage: sous-emploi et force de travail potentielle supplémentaire.

Office fédéral de la statistique OFS (2014): De la haute école à la vie active. Premiers résultats de l'enquête 2013 auprès des personnes nouvellement diplômées des hautes écoles

Office fédéral de la statistique OFS (2015): Les personnes diplômées des hautes écoles sur le marché du travail. Premiers résultats de l'enquête longitudinale 2013

Schweizerischer Wissenschafts- und Technologierat

SWTR (2006): Perspektiven für die Geistes- und Sozialwissenschaften in der Schweiz – Lehre, Forschung, Nachwuchs. SWTR Schrift 3/2006

Tagesanzeiger (12.03.2015): Die-SVP-sticht-in-ein-Wespennest (www.tagesanzeiger.ch/schweiz/standard/Die-SVP-sticht-in-ein-Wespennest/story/15282770)

Tableaux en annexe

TA 1.2.1 Diplômés 2008 en Sciences humaines et sociales* selon le domaine et la branche d'études

		%	+/-
Langues + littérature	Linguistique	0,5	0,2
	LL allemandes	4,0	0,5
	LL françaises	2,8	0,5
	LL italiennes	0,9	0,3
	LL rhétoromaines	0,0	0,1
	LL anglaises	3,2	0,5
	Autres langues europ. modernes	2,2	0,4
	Langues européennes classiques	0,3	0,2
	Autres langues non-européennes	0,9	0,3
	Interprétation + traduction	2,4	0,6
	Langues + littérature pluridisc./autres	0,1	0,1
	Total	17,3	1,1
Sciences historiques + culture	Philosophie	2,6	0,4
	Archéologie + préhistoire	1,2	0,3
	Histoire	10,2	0,8
	Histoire de l'art	2,6	0,4
	Musicologie	0,3	0,1
	Filmologie + théâtreologie	0,4	0,2
	Ethnologie + sc. des traditions populaires	3,3	0,5
	Sc. historiques + culture pluridisc./autres	0,0	0,0
	Total	20,6	1,1
Sciences sociales	Psychologie	17,4	1,1
	Sciences de l'éducation	5,2	0,7
	Pédagogie curative	2,2	0,5
	Sociologie	4,8	0,6
	Travail social	0,9	0,3
	Géographie humaine	1,4	0,4
	Sciences politiques	18,8	1,2
	Communications + mass-media	8,9	0,9
	Sc. sociales pluridisc./autres	2,3	0,4
	Total	62,0	1,4

+/- correspond à la largeur de l'intervalle de confiance à 95%

* Niveau d'examen: licence/diplôme/master; sans les domaines d'études Théologie et Sciences humaines + sociales pluridisc./autres

Source: OFS – Enquête auprès des diplômés des hautes écoles, première enquête 2009 de l'année de diplôme 2008

© OFS, Neuchâtel 2015

TA2.3.1 Distribution des diplômés 2008 en Sciences humaines, sociales et économiques* selon les catégories d'âge et la mention de l'âge comme type de difficultés rencontrées lors de la recherche d'un emploi

		Part de catégories d'âge		Age comme type de difficultés	
		%	+/-	%	+/-
Langues + littérature	Jusqu'à 30 ans	72,3	3,2	21,7	5,8
	Plus de 30 ans	27,7	3,2	34,6	10,1
Sciences historiques + culture	Jusqu'à 30 ans	67,6	2,7	17,2	4,0
	Plus de 30 ans	32,4	2,7	33,1	7,7
Sciences sociales	Jusqu'à 30 ans	77,8	1,6	29,6	3,0
	Plus de 30 ans	22,2	1,6	39,5	6,3
Total Sciences humaines et sociales*	Jusqu'à 30 ans	74,8	1,3	26,1	2,3
	Plus de 30 ans	25,2	1,3	36,7	4,4
Sciences économiques	Jusqu'à 30 ans	90,7	1,7	19,3	5,3
	Plus de 30 ans	9,3	1,7	69,0	14,1

+/- correspond à la largeur de l'intervalle de confiance à 95%

* Niveau d'examen: licence/diplôme/master; sans les domaines d'études Théologie et Sciences humaines + sociales pluridisc./autres

Source: OFS – Enquête auprès des diplômés des hautes écoles, première enquête 2009 de l'année de diplôme 2008

© OFS, Neuchâtel 2015

TA2.3.2 Mention de la nationalité comme type de difficultés rencontrées lors de la recherche d'un emploi selon la nationalité des diplômés 2008 en Sciences humaines, sociales et économiques*

		Nationalité comme type de difficultés	
		%	+/-
Langues + littérature	Suisse	4,9	2,7
	Etranger	**	**
Sciences historiques + culture	Suisse	2,1	1,3
	Etranger	**	**
Sciences sociales	Suisse	3,3	1,2
	Etranger	42,5	8,4
Total Sciences humaines et sociales*	Suisse	3,2	0,9
	Etranger	43,5	6,7
Sciences économiques	Suisse	4,6	2,8
	Etranger	61,6	11,9

+/- correspond à la largeur de l'intervalle de confiance à 95%

* Niveau d'examen: licence/diplôme/master; sans les domaines d'études Théologie et Sciences humaines + sociales pluridisc./autres

Source: OFS – Enquête auprès des diplômés des hautes écoles, première enquête 2009 de l'année de diplôme 2008

© OFS, Neuchâtel 2015

TA2.3.3 Stratégies adoptées pour trouver un emploi par les diplômés 2008 en Sciences humaines, sociales et économiques* selon la catégorie d'âge et la responsabilité d'enfants

	Sciences humaines et sociales								Sciences économiques							
	Jusqu'à 30 ans		Plus de 30 ans		Avec des enfants		Sans enfants		Jusqu'à 30 ans		Plus de 30 ans		Avec des enfants		Sans enfants	
	%	+/-	%	+/-	%	+/-	%	+/-	%	+/-	%	+/-	%	+/-	%	+/-
Faire un stage	48,8	2,0	29,1	3,2	28,5	5,5	45,9	1,8	37,3	3,2	20,8	10,2	**	**	35,7	3,2
Accepter un revenu plus modeste	41,3	1,9	30,1	3,2	29,0	5,5	39,6	1,8	13,5	2,3	31,2	11,0	**	**	13,9	2,4
Etre mobile géographique	36,6	1,9	20,3	2,8	15,1	4,2	34,9	1,8	35,6	3,2	23,1	10,5	**	**	35,9	3,2
Acquérir une expérience professionnelle dans le cadre d'un travail/mandat temporaire ou d'une activité de bénévolat	30,9	1,8	24,6	3,1	27,2	5,7	29,5	1,7	8,9	1,9	8,6	6,2	**	**	8,4	1,8
Accepter un taux d'activité différent du taux souhaité	26,1	1,7	25,3	3,1	22,4	5,3	26,2	1,6	9,0	2,0	16,8	8,9	**	**	8,8	2,0
Approfondir les connaissances linguistiques (séjour à l'étranger, cours de langue)	25,7	1,8	17,0	2,8	8,3	3,6	24,8	1,6	25,7	2,9	22,8	9,6	**	**	24,4	2,9
Accepter un travail qualifié sans grand rapport avec le domaine d'études	22,3	1,7	23,7	3,1	19,9	4,9	22,6	1,5	7,9	1,8	12,7	7,2	**	**	7,7	1,8
Entreprendre une nouvelle formation dans le cadre d'un bachelor ou d'un master	20,6	1,6	20,8	3,0	17,2	4,7	20,7	1,5	21,1	2,7	26,5	9,9	**	**	21,8	2,7
Acquérir des qualifications supplémentaires dans le cadre d'une formation continue	18,1	1,5	18,3	2,8	19,0	5,0	17,9	1,4	7,9	1,9	5,5	6,0	**	**	8,1	1,9
Se contenter d'exercer une activité inadaptée à la formation	15,8	1,4	16,3	2,6	21,6	5,0	15,1	1,3	4,0	1,4	6,6	5,4	**	**	4,2	1,5
Entreprendre une formation postgrade	5,3	0,8	5,0	1,7	5,3	2,8	5,3	0,8	0,5	0,6	0,0	0,0	**	**	0,5	0,6
Se mettre à son compte/travailler comme indépendant/e	2,6	0,7	4,1	1,7	5,0	2,6	2,7	0,7	2,0	0,9	7,3	6,6	**	**	2,0	1,0

+/- correspond à la largeur de l'intervalle de confiance à 95%

* Niveau d'examen: licence/diplôme/master; sans les domaines d'études Théologie et Sciences humaines + sociales pluridisc./autres

Source: OFS – Enquête auprès des diplômés des hautes écoles, première enquête 2009 de l'année de diplôme 2008

© OFS, Neuchâtel 2015

TA 3.1 Distribution des diplômés 2008 en Sciences humaines, sociales et économiques* par divisions économiques, une année et cinq ans après l'obtention du diplôme

	Une année après l'obtention du diplôme									
	Sciences humaines et sociales								Sciences économiques	
	Langues + littérature		Sciences historiques + culture		Sciences sociales		Total			
	%	+/-	%	+/-	%	+/-	%	+/-		
Industries extractives	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
Agriculture, sylviculture et pêche	0,0	0,0	0,8	0,8	0,0	0,0	0,2	0,2	0,0	0,0
Industrie manufacturière	0,5	0,7	3,0	1,6	1,7	0,7	1,7	0,6	6,4	1,8
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	0,0	0,0	0,0	0,0	0,3	0,3	0,2	0,2	1,2	0,9
Production et distribution d'eau, assainissement, gestion des déchets et dépollution	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
Construction	0,9	1,6	0,4	0,5	0,2	0,4	0,4	0,4	0,3	0,5
Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	3,6	2,4	2,7	1,5	2,5	0,9	2,7	0,8	6,6	1,9
Transports et entreposage	1,5	1,3	1,8	1,1	1,2	0,6	1,4	0,5	0,9	0,7
Hébergement et restauration	1,0	1,1	1,8	1,5	0,7	0,5	1,0	0,5	0,0	0,0
Information et communication	6,9	2,8	9,4	2,8	5,4	1,2	6,5	1,1	6,6	1,9
Activités financières et d'assurance	2,5	1,7	3,6	1,7	5,2	1,2	4,4	0,9	32,0	3,8
Activités immobilières	1,1	1,3	0,0	0,0	0,1	0,2	0,3	0,2	0,4	0,4
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	9,5	3,5	5,2	2,0	10,2	1,7	9,1	1,3	23,6	3,5
Activités de services administratifs et de soutien	1,9	1,4	1,7	1,3	0,8	0,5	1,2	0,5	1,9	1,2
Administration publique	10,0	3,7	10,0	2,7	13,1	1,9	12,0	1,4	5,4	2,0
Enseignement	49,5	5,8	36,2	4,4	26,1	2,6	32,1	2,1	11,4	2,7
Santé humaine et action sociale	3,9	2,1	4,7	2,1	23,1	2,3	16,2	1,6	0,4	0,6
Arts, spectacles et activités récréatives	1,7	1,2	10,5	2,7	2,4	0,8	3,9	0,8	0,4	0,7
Autres activités de services	3,3	1,9	8,4	2,5	5,3	1,3	5,6	1,0	1,6	0,9
Activités extraterritoriales	2,1	2,1	0,0	0,0	1,7	0,9	1,4	0,7	0,9	1,0

. pas d'observation

+/- correspond à la largeur de l'intervalle de confiance à 95%

* Niveau d'examen: licence/diplôme/master; sans les domaines d'études Théologie et Sciences humaines + sociales pluridisc./autres

Source: OFS – Enquête auprès des diplômés des hautes écoles, enquête de panel 2009/2013 de l'année de diplôme 2008

© OFS, Neuchâtel 2015

TA 3.1 Distribution des diplômés 2008 en Sciences humaines, sociales et économiques* par divisions économiques, une année et cinq ans après l'obtention du diplôme (fin)

	Cinq années après l'obtention du diplôme									
	Sciences humaines et sociales								Sciences économiques	
	Langues + littérature		Sciences historiques + culture		Sciences sociales		Total			
	%	+/-	%	+/-	%	+/-	%	+/-	%	+/-
Industries extractives	0,6	0,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,0	0,0
Agriculture, sylviculture et pêche	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
Industrie manufacturière	0,5	0,8	2,6	1,4	2,9	0,9	2,4	0,6	5,2	1,9
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	0,0	0,0	0,0	0,0	0,3	0,3	0,2	0,2	1,4	0,8
Production et distribution d'eau, assainissement, gestion des déchets et dépollution	0,0	0,0	0,0	0,0	0,3	0,3	0,2	0,2	0,0	0,0
Construction	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2	0,3
Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	2,7	1,7	1,9	1,2	2,9	0,9	2,6	0,7	7,2	2,2
Transports et entreposage	0,4	0,6	1,6	1,1	1,5	0,6	1,4	0,5	2,0	1,0
Hébergement et restauration	1,5	1,4	0,9	0,7	1,2	0,5	1,2	0,4	1,0	0,7
Information et communication	7,1	2,9	6,6	2,4	5,9	1,3	6,3	1,1	6,5	1,9
Activités financières et d'assurance	3,3	2,0	2,6	1,3	6,1	1,3	4,9	0,9	33,5	3,8
Activités immobilières	0,0	0,0	0,3	0,4	0,3	0,3	0,3	0,2	0,6	0,8
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	7,7	3,2	7,2	2,2	8,1	1,5	7,9	1,2	19,0	3,2
Activités de services administratifs et de soutien	2,5	2,2	0,9	0,8	1,6	0,6	1,6	0,6	2,1	1,2
Administration publique	9,2	3,3	9,8	2,5	14,3	1,9	12,5	1,4	8,0	2,2
Enseignement	44,9	5,4	41,7	4,2	23,2	2,3	30,7	2,0	8,2	2,2
Santé humaine et action sociale	7,3	3,1	5,4	2,0	22,7	2,2	16,5	1,6	1,4	1,0
Arts, spectacles et activités récréatives	4,1	1,9	10,5	2,6	0,9	0,5	3,4	0,7	1,2	0,9
Autres activités de services	5,9	2,5	6,9	2,2	5,6	1,2	5,9	1,0	2,0	1,2
Activités extraterritoriales	2,4	2,1	1,0	0,8	2,1	0,9	1,9	0,7	0,6	0,7

. pas d'observation

+/- correspond à la largeur de l'intervalle de confiance à 95%

* Niveau d'examen: licence/diplôme/master; sans les domaines d'études Théologie et Sciences humaines + sociales pluridisc./autres

Source: OFS – Enquête auprès des diplômés des hautes écoles, enquête de panel 2009/2013 de l'année de diplôme 2008

© OFS, Neuchâtel 2015

TA 3.2 Distribution des diplômés 2008 en Sciences humaines, sociales et économiques* par groupes de professions, une année et cinq ans après l'obtention du diplôme

	Une année après l'obtention du diplôme									
	Sciences humaines et sociales								Sciences économiques	
	Langues + littérature		Sciences historiques + culture		Sciences sociales		Total			
	%	+/-	%	+/-	%	+/-	%	+/-		
Professions de l'agriculture, de l'économie forestière, de l'élevage et des soins aux animaux	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Professions de l'usinage de métaux et de la construction de machines	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Professions des arts graphiques	0,6	0,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,0	0,0
Professions de l'industrie chimique et des matières plastiques	0,0	0,0	0,4	0,6	0,0	0,0	0,1	0,1	0,0	0,0
Autres professions du façonnage et de la manufacture	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Ingénieurs	0,0	0,0	0,4	0,5	0,2	0,2	0,2	0,2	1,2	0,8
Techniciens	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2	0,3
Personnel technique	0,0	0,0	0,4	0,6	0,0	0,0	0,1	0,1	0,3	0,5
Professions de l'informatique	0,9	1,0	2,3	1,7	1,1	0,6	1,3	0,5	4,2	1,6
Professions de la construction	0,0	0,0	0,0	0,0	0,4	0,5	0,2	0,3	0,0	0,0
Professions commerciales et de la vente	1,7	1,5	2,9	1,5	1,2	0,6	1,6	0,5	3,3	1,4
Professions de la publicité et du marketing, du tourisme et de l'administration fiduciaire	3,2	1,8	2,6	1,4	8,2	1,6	6,2	1,1	24,1	3,5
Professions des transports et de la circulation	0,5	0,7	1,1	0,9	0,1	0,2	0,4	0,2	0,0	0,0
Professions des postes et télécommunications	0,5	0,8	0,5	0,8	0,2	0,2	0,3	0,3	0,0	0,0
Professions de l'hôtellerie et de la restauration et de l'économie domestique	0,5	0,7	0,7	0,7	0,8	0,5	0,7	0,4	0,0	0,0
Professions du nettoyage, de l'hygiène et des soins corporels	0,7	1,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,2	0,0	0,0
Entrepreneurs, chef du projet, conseiller	5,6	2,6	5,7	2,1	6,9	1,4	6,5	1,1	12,0	2,6
Professions commerciales et administratives	11,2	4,1	8,9	2,7	7,0	1,4	8,1	1,2	13,0	2,8
Professionnels de la banque et employés d'assurance	1,1	1,2	1,1	0,9	2,5	0,9	2,0	0,6	15,0	3,0
Professions afférentes au maintien de l'ordre et à la sécurité	0,0	0,0	0,0	0,0	0,3	0,3	0,2	0,2	0,0	0,0
Professions judiciaires	0,6	1,1	0,0	0,0	0,6	0,6	0,5	0,4	0,9	0,8
Professions des médias et professions apparentées	16,7	4,8	17,0	3,4	7,4	1,5	10,9	1,4	0,8	0,6
Professions artistiques	0,0	0,0	0,4	0,6	0,0	0,0	0,1	0,1	0,0	0,0
Professions de l'assistance sociale et spirituelle et de l'éducation	0,0	0,0	1,9	1,2	5,4	1,3	3,8	0,9	0,0	0,0
Professions de l'enseignement et de l'éducation	48,5	5,9	32,4	4,4	25,3	2,6	30,6	2,1	8,1	2,3
Professions des sciences sociales, humaines, naturelles, physiques et exactes	2,8	1,7	9,7	2,7	17,7	2,1	13,6	1,5	7,9	2,2
Professions de la santé	0,6	0,9	0,6	1,0	1,5	0,6	1,2	0,5	0,2	0,3
Professions du sport et du divertissement	0,0	0,0	0,0	0,0	0,3	0,3	0,2	0,2	0,0	0,0
Professions du secteur tertiaire spa	2,8	2,0	8,9	2,6	10,0	1,7	8,6	1,2	7,5	2,1
Personnes dont l'activité professionnelle ne peut pas être définie	1,5	1,3	2,2	1,3	2,8	0,9	2,4	0,7	1,2	1,0

. pas d'observation

+/- correspond à la largeur de l'intervalle de confiance à 95%

* Niveau d'examen: licence/diplôme/master; sans les domaines d'études Théologie et Sciences humaines + sociales pluridisc./autres

Source: OFS – Enquête auprès des diplômés des hautes écoles, enquête de panel 2009/2013 de l'année de diplôme 2008

© OFS, Neuchâtel 2015

TA 3.2 Distribution des diplômés 2008 en Sciences humaines, sociales et économiques* par groupes de professions, une année et cinq ans après l'obtention du diplôme (fin)

	Cinq années après l'obtention du diplôme									
	Sciences humaines et sociales								Sciences économiques	
	Langues + littérature		Sciences histo-riques + culture		Sciences sociales		Total			
	%	+/-	%	+/-	%	+/-	%	+/-	%	+/-
Professions de l'agriculture, de l'économie forestière, de l'élevage et des soins aux animaux	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,2	0,1	0,1	0,0	0,0
Professions de l'usinage de métaux et de la construction de machines	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,3	0,5
Professions des arts graphiques	0,4	0,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,0	0,0
Professions de l'industrie chimique et des matières plastiques	0,0	0,0	0,4	0,5	0,0	0,0	0,1	0,1	0,0	0,0
Autres professions du façonnage et de la manufacture	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
Ingénieurs	0,0	0,0	0,0	0,0	0,4	0,3	0,3	0,2	0,8	0,6
Techniciens	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
Personnel technique	0,0	0,0	0,7	0,8	0,4	0,3	0,4	0,3	0,8	0,6
Professions de l'informatique	1,6	1,5	1,0	0,9	2,0	0,9	1,7	0,6	4,6	1,6
Professions de la construction	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
Professions commerciales et de la vente	1,1	1,3	1,0	0,8	1,4	0,6	1,3	0,5	3,4	1,4
Professions de la publicité et du marketing, du tourisme et de l'administration fiduciaire	3,6	2,2	2,4	1,3	6,7	1,4	5,3	1,0	22,2	3,4
Professions des transports et de la circulation	0,0	0,0	1,0	0,9	0,5	0,4	0,5	0,3	0,2	0,3
Professions des postes et télécommunications	0,4	0,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,0	0,0
Professions de l'hôtellerie et de la restauration et de l'économie domestique	0,0	0,0	0,3	0,4	0,2	0,3	0,2	0,2	0,0	0,0
Professions du nettoyage, de l'hygiène et des soins corporels	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
Entrepreneurs, chef du projet, conseiller	9,4	3,3	13,9	3,0	18,3	2,1	15,9	1,6	23,7	3,5
Professions commerciales et administratives	7,3	3,0	6,6	2,2	3,7	1,1	4,9	1,0	11,1	2,7
Professionnels de la banque et employés d'assurance	1,0	1,1	0,3	0,5	1,6	0,8	1,2	0,5	13,0	2,9
Professions afférentes au maintien de l'ordre et à la sécurité	0,4	0,6	0,3	0,5	0,1	0,2	0,2	0,2	0,0	0,0
Professions judiciaires	0,4	0,6	0,6	0,6	0,7	0,6	0,7	0,4	0,6	0,7
Professions des médias et professions apparentées	19,8	4,8	12,9	3,0	6,4	1,3	10,0	1,3	0,6	0,5
Professions artistiques	0,8	0,9	1,0	0,9	0,0	0,0	0,4	0,2	0,0	0,0
Professions de l'assistance sociale et spirituelle et de l'éducation	1,4	1,3	0,6	0,6	5,6	1,3	3,9	0,9	0,0	0,0
Professions de l'enseignement et de l'éducation	43,1	5,5	31,1	4,1	16,9	2,2	24,2	1,9	5,3	1,7
Professions des sciences sociales, humaines, naturelles, physiques et exactes	0,8	0,9	6,5	2,1	14,8	1,9	10,8	1,3	4,4	1,7
Professions de la santé	0,4	0,7	0,0	0,0	4,6	1,1	2,9	0,7	0,4	0,4
Professions du sport et du divertissement	0,7	1,2	0,0	0,0	0,2	0,2	0,3	0,3	0,0	0,0
Professions du secteur tertiaire spa	4,7	2,1	14,3	3,0	12,4	1,7	11,5	1,3	7,9	2,2
Personnes dont l'activité professionnelle ne peut pas être définie	2,5	1,5	5,0	2,0	3,0	0,9	3,3	0,7	0,8	0,6

. pas d'observation

+/- correspond à la largeur de l'intervalle de confiance à 95%

* Niveau d'examen: licence/diplôme/master; sans les domaines d'études Théologie et Sciences humaines + sociales pluridisc./autres

Source: OFS – Enquête auprès des diplômés des hautes écoles, enquête de panel 2009/2013 de l'année de diplôme 2008

© OFS, Neuchâtel 2015

TA 3.1.1 Distribution des diplômés 2008 en Sciences humaines, sociales et économiques* selon certains secteurs d'emploi, le niveau de qualification et le groupe de professions, une année après l'obtention du diplôme

	Secteur public: professions en dehors de l'enseignement											
	Sciences humaines et sociales						Sciences économiques					
	Qualifié		Surqualifié		Total		Qualifié		Surqualifié		Total	
	%	+/-	%	+/-	%	+/-	%	+/-	%	+/-	%	+/-
Professions de l'agriculture, de l'économie forestière, de l'élevage et des soins aux animaux	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	**	**	0,0	0,0
Professions de l'usinage de métaux et de la construction de machines	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	**	**	0,0	0,0
Professions des arts graphiques	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	**	**	0,0	0,0
Professions de l'industrie chimique et des matières plastiques	0,0	0,0	0,7	0,8	0,2	0,2	0,0	0,0	**	**	0,0	0,0
Autres professions du façonnage et de la manufacture	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	**	**	0,0	0,0
Ingénieurs	0,4	0,4	0,8	1,0	0,5	0,4	0,0	0,0	**	**	0,0	0,0
Techniciens	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	**	**	0,0	0,0
Personnel technique	0,4	0,4	0,0	0,0	0,3	0,3	0,0	0,0	**	**	1,8	2,5
Professions de l'informatique	0,2	0,3	1,5	1,3	0,5	0,3	0,0	0,0	**	**	4,6	3,6
Professions de la construction	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	**	**	0,0	0,0
Professions commerciales et de la vente	0,0	0,0	3,1	1,9	0,7	0,4	0,0	0,0	**	**	1,7	2,4
Professions de la publicité et du marketing, du tourisme et de l'administration fiduciaire	2,6	0,9	7,1	2,9	3,6	1,0	13,2	8,7	**	**	10,2	6,9
Professions des transports et de la circulation	0,0	0,0	1,5	1,3	0,3	0,3	0,0	0,0	**	**	0,0	0,0
Professions des postes et télécommunications	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	**	**	0,0	0,0
Professions de l'hôtellerie et de la restauration et de l'économie domestique	0,0	0,0	1,5	1,3	0,3	0,3	0,0	0,0	**	**	0,0	0,0
Professions du nettoyage, de l'hygiène et des soins corporels	0,0	0,0	0,9	1,2	0,2	0,3	0,0	0,0	**	**	0,0	0,0
Entrepreneurs, chef du projet, conseiller	5,2	1,5	11,0	4,1	6,5	1,5	8,3	5,7	**	**	8,4	5,3
Professions commerciales et administratives	13,1	2,2	13,1	3,8	13,1	1,9	11,0	6,7	**	**	16,6	6,9
Professionnels de la banque et employés d'assurance	0,2	0,3	1,6	1,4	0,5	0,4	2,7	4,0	**	**	2,0	3,1
Professions afférentes au maintien de l'ordre et à la sécurité	0,0	0,0	0,8	1,0	0,2	0,2	0,0	0,0	**	**	0,0	0,0
Professions judiciaires	0,7	0,7	0,8	0,9	0,7	0,6	0,0	0,0	**	**	0,0	0,0
Professions des médias et professions apparentées	11,3	2,1	17,1	4,6	12,6	1,9	0,0	0,0	**	**	0,0	0,0
Professions artistiques	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	**	**	0,0	0,0
Professions de l'assistance sociale et spirituelle et de l'éducation	3,9	1,2	12,0	4,2	5,7	1,3	0,0	0,0	**	**	0,0	0,0
Professions de l'enseignement et de l'éducation	17,2	2,4	6,9	3,3	14,9	2,0	3,7	5,9	**	**	2,8	4,6
Professions des sciences sociales, humaines, naturelles, physiques et exactes	27,3	2,8	6,8	3,3	22,7	2,3	40,7	11,2	**	**	35,9	9,7
Professions de la santé	1,4	0,7	2,5	1,9	1,6	0,7	0,0	0,0	**	**	0,0	0,0
Professions du sport et du divertissement	0,0	0,0	0,7	0,9	0,2	0,2	0,0	0,0	**	**	0,0	0,0
Professions du secteur tertiaire spa	15,4	2,1	3,7	2,0	12,8	1,7	17,5	8,2	**	**	13,5	6,5
Personnes dont l'activité professionnelle ne peut pas être définie	0,7	0,5	5,9	2,9	1,8	0,8	3,1	4,8	**	**	2,4	3,7

+/- correspond à la largeur de l'intervalle de confiance à 95%

* Niveau d'examen: licence/diplôme/master; sans les domaines d'études Théologie et Sciences humaines + sociales pluridisc./autres

** moins de 25 cas

Source: OFS – Enquête auprès des diplômés des hautes écoles, première enquête 2009 de l'année de diplôme 2008

© OFS, Neuchâtel 2015

TA 3.1.1 Distribution des diplômés 2008 en Sciences humaines, sociales et économiques* selon certains secteurs d'emploi, le niveau de qualification et le groupe de professions, une année après l'obtention du diplôme (fin)

	Secteur privé/autre											
	Sciences humaines et sociales						Sciences économiques					
	Qualifié		Surqualifié		Total		Qualifié		Surqualifié		Total	
	%	+/-	%	+/-	%	+/-	%	+/-	%	+/-	%	+/-
Professions de l'agriculture, de l'économie forestière, de l'élevage et des soins aux animaux	0,3	0,4	0,0	0,0	0,2	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Professions de l'usinage de métaux et de la construction de machines	0,0	0,0	0,4	0,5	0,2	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Professions des arts graphiques	0,0	0,0	0,7	0,6	0,3	0,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Professions de l'industrie chimique et des matières plastiques	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres professions du façonnage et de la manufacture	0,2	0,3	0,0	0,0	0,1	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Ingénieurs	0,0	0,0	0,3	0,4	0,1	0,2	1,8	0,9	0,9	1,3	1,6	0,7
Techniciens	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2	0,3	0,0	0,0	0,2	0,2
Personnel technique	0,0	0,0	0,3	0,4	0,1	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Professions de l'informatique	1,8	0,9	2,3	1,1	2,0	0,7	5,2	1,5	5,0	3,1	5,1	1,3
Professions de la construction	0,0	0,0	0,8	0,9	0,4	0,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Professions commerciales et de la vente	2,4	1,0	5,3	1,7	3,6	0,9	3,9	1,4	7,3	4,0	4,5	1,4
Professions de la publicité et du marketing, du tourisme et de l'administration fiduciaire	13,4	2,4	10,3	2,3	12,1	1,7	33,1	3,3	30,6	7,1	32,6	3,0
Professions des transports et de la circulation	0,0	0,0	0,9	0,6	0,4	0,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Professions des postes et télécommunications	0,5	0,4	1,3	0,8	0,8	0,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Professions de l'hôtellerie et de la restauration et de l'économie domestique	0,2	0,3	3,3	1,3	1,5	0,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Professions du nettoyage, de l'hygiène et des soins corporels	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Entrepreneurs, chef du projet, conseiller	13,5	2,3	10,4	2,3	12,2	1,6	11,8	2,3	22,8	6,2	13,9	2,2
Professions commerciales et administratives	7,4	1,9	16,0	3,0	11,1	1,7	12,1	2,3	11,7	5,0	12,0	2,1
Professionnels de la banque et employés d'assurance	4,6	1,5	3,8	1,4	4,3	1,1	15,9	2,6	13,7	5,4	15,5	2,4
Professions afférentes au maintien de l'ordre et à la sécurité	0,0	0,0	0,4	0,5	0,2	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Professions judiciaires	0,9	0,8	0,7	0,7	0,8	0,5	1,2	0,8	0,0	0,0	1,0	0,7
Professions des médias et professions apparentées	13,7	2,4	21,8	3,1	17,1	1,9	0,2	0,3	2,7	2,1	0,7	0,5
Professions artistiques	0,2	0,3	0,3	0,4	0,3	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Professions de l'assistance sociale et spirituelle et de l'éducation	3,5	1,3	4,9	1,6	4,1	1,0	0,3	0,4	0,0	0,0	0,2	0,3
Professions de l'enseignement et de l'éducation	13,0	2,4	6,7	2,1	10,3	1,7	0,2	0,3	2,4	2,7	0,6	0,6
Professions des sciences sociales, humaines, naturelles, physiques et exactes	11,3	2,0	2,0	1,1	7,3	1,3	5,0	1,5	1,4	2,2	4,3	1,3
Professions de la santé	1,1	0,6	1,7	1,0	1,4	0,6	0,2	0,3	1,5	2,4	0,5	0,5
Professions du sport et du divertissement	0,2	0,3	0,6	0,5	0,4	0,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Professions du secteur tertiaire spa	7,9	1,8	1,8	1,1	5,3	1,2	7,8	1,8	0,0	0,0	6,3	1,5
Personnes dont l'activité professionnelle ne peut pas être définie	3,8	1,3	3,0	1,2	3,5	0,9	1,1	0,7	0,0	0,0	0,9	0,5

+/- correspond à la largeur de l'intervalle de confiance à 95%

* Niveau d'examen: licence/diplôme/master; sans les domaines d'études Théologie et Sciences humaines + sociales pluridisc./autres

** moins de 25 cas

Source: OFS – Enquête auprès des diplômés des hautes écoles, première enquête 2009 de l'année de diplôme 2008

© OFS, Neuchâtel 2015

TA 3.1.2 Distribution des diplômés 2008 en Sciences humaines, sociales et économiques* selon certains secteurs d'emploi, le niveau de qualification et le groupe de professions, cinq ans après l'obtention du diplôme

	Secteur public: professions en dehors de l'enseignement											
	Sciences humaines et sociales						Sciences économiques					
	Qualifié		Surqualifié		Total		Qualifié		Surqualifié		Total	
	%	+/-	%	+/-	%	+/-	%	+/-	%	+/-	%	+/-
Professions de l'agriculture, de l'économie forestière, de l'élevage et des soins aux animaux	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	**	**	0,0	0,0
Professions de l'usinage de métaux et de la construction de machines	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	**	**	0,0	0,0
Professions des arts graphiques	0,0	0,0	1,0	1,5	0,2	0,3	0,0	0,0	**	**	0,0	0,0
Professions de l'industrie chimique et des matières plastiques	0,0	0,0	1,1	1,6	0,2	0,3	0,0	0,0	**	**	0,0	0,0
Autres professions du façonnage et de la manufacture	.	.	.	.	.	.	.	.	**	**	.	.
Ingénieurs	0,2	0,4	0,0	0,0	0,2	0,3	0,0	0,0	**	**	0,0	0,0
Techniciens	.	.	.	.	.	.	.	.	**	**	.	.
Personnel technique	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	**	**	0,0	0,0
Professions de l'informatique	0,9	0,7	1,1	1,6	1,0	0,6	3,3	5,7	**	**	4,2	5,2
Professions de la construction	.	.	.	.	.	.	.	.	**	**	.	.
Professions commerciales et de la vente	0,0	0,0	2,8	3,1	0,5	0,6	0,0	0,0	**	**	1,5	2,4
Professions de la publicité et du marketing, du tourisme et de l'administration fiduciaire	0,7	0,6	8,1	4,5	2,0	0,9	6,6	6,2	**	**	11,0	7,3
Professions des transports et de la circulation	0,2	0,4	1,0	1,4	0,4	0,4	1,7	2,7	**	**	1,4	2,1
Professions des postes et télécommunications	0,0	0,0	1,2	1,8	0,2	0,3	0,0	0,0	**	**	0,0	0,0
Professions de l'hôtellerie et de la restauration et de l'économie domestique	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	**	**	0,0	0,0
Professions du nettoyage, de l'hygiène et des soins corporels	.	.	.	.	.	.	.	.	**	**	.	.
Entrepreneurs, chef du projet, conseiller	18,2	3,0	20,4	7,4	18,6	2,8	14,1	8,4	**	**	12,7	7,1
Professions commerciales et administratives	4,4	1,6	18,4	7,4	6,9	1,9	8,7	5,9	**	**	15,6	7,7
Professionnels de la banque et employés d'assurance	0,2	0,3	1,1	1,5	0,4	0,4	2,9	4,9	**	**	2,3	3,9
Professions afférentes au maintien de l'ordre et à la sécurité	0,0	0,0	2,2	2,3	0,4	0,4	0,0	0,0	**	**	0,0	0,0
Professions judiciaires	0,2	0,4	2,5	4,4	0,6	0,8	0,0	0,0	**	**	0,0	0,0
Professions des médias et professions apparentées	9,3	2,4	15,5	5,8	10,4	2,2	0,0	0,0	**	**	0,0	0,0
Professions artistiques	0,2	0,3	0,0	0,0	0,2	0,3	0,0	0,0	**	**	0,0	0,0
Professions de l'assistance sociale et spirituelle et de l'éducation	5,2	1,8	8,2	5,4	5,8	1,7	0,0	0,0	**	**	0,0	0,0
Professions de l'enseignement et de l'éducation	7,0	2,1	5,5	3,5	6,7	1,9	0,0	0,0	**	**	0,0	0,0
Professions des sciences sociales, humaines, naturelles, physiques et exactes	25,6	3,3	3,0	2,4	21,5	2,9	21,1	10,7	**	**	16,8	8,8
Professions de la santé	5,1	1,6	2,6	2,9	4,6	1,4	3,6	3,9	**	**	2,8	3,1
Professions du sport et du divertissement	0,2	0,4	0,0	0,0	0,2	0,3	0,0	0,0	**	**	0,0	0,0
Professions du secteur tertiaire spa	18,3	2,9	1,1	1,6	15,2	2,4	36,4	11,3	**	**	28,9	9,4
Personnes dont l'activité professionnelle ne peut pas être définie	3,9	1,5	3,3	2,7	3,7	1,4	1,7	2,5	**	**	2,8	3,1

+/- correspond à la largeur de l'intervalle de confiance à 95%

* Niveau d'examen: licence/diplôme/master; sans les domaines d'études Théologie et Sciences humaines + sociales pluridisc./autres

** moins de 25 cas

Source: OFS – Enquête auprès des diplômés des hautes écoles, deuxième enquête 2013 de l'année de diplôme 2008

© OFS, Neuchâtel 2015

TA 3.1.2 Distribution des diplômés 2008 en Sciences humaines, sociales et économiques* selon certains secteurs d'emploi, le niveau de qualification et le groupe de professions, cinq ans après l'obtention du diplôme (fin)

	Secteur privé/autre											
	Sciences humaines et sociales						Sciences économiques					
	Qualifié		Surqualifié		Total		Qualifié		Surqualifié		Total	
	%	+/-	%	+/-	%	+/-	%	+/-	%	+/-	%	+/-
Professions de l'agriculture, de l'économie forestière, de l'élevage et des soins aux animaux	0,0	0,0	0,4	0,6	0,2	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Professions de l'usinage de métaux et de la construction de machines	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,8	3,1	0,3	0,6
Professions des arts graphiques	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Professions de l'industrie chimique et des matières plastiques	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres professions du façonnage et de la manufacture	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
Ingénieurs	0,2	0,3	0,9	0,9	0,5	0,4	0,9	0,8	1,4	2,1	1,0	0,8
Techniciens	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
Personnel technique	0,5	0,5	1,6	1,4	0,9	0,6	1,2	1,0	0,0	0,0	1,0	0,8
Professions de l'informatique	3,0	1,8	4,2	2,3	3,4	1,4	4,2	1,9	8,3	5,2	5,0	1,8
Professions de la construction	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
Professions commerciales et de la vente	1,7	1,1	3,9	2,1	2,5	1,0	4,0	1,9	3,9	3,5	4,0	1,7
Professions de la publicité et du marketing, du tourisme et de l'administration fiduciaire	11,5	2,7	9,6	3,5	10,8	2,2	27,8	4,5	14,7	7,1	25,3	3,9
Professions des transports et de la circulation	0,0	0,0	2,3	1,6	0,9	0,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Professions des postes et télécommunications	0,0	0,0	0,5	0,7	0,2	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Professions de l'hôtellerie et de la restauration et de l'économie domestique	0,2	0,3	0,9	1,0	0,5	0,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Professions du nettoyage, de l'hygiène et des soins corporels	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
Entrepreneurs, chef du projet, conseiller	23,5	3,6	20,7	4,4	22,5	2,8	26,3	4,5	31,2	9,0	27,2	4,1
Professions commerciales et administratives	3,5	1,5	10,3	3,5	6,0	1,6	12,1	3,4	8,8	6,6	11,5	3,1
Professionnels de la banque et employés d'assurance	1,9	1,3	3,7	2,5	2,6	1,2	15,0	3,8	19,6	8,7	15,9	3,5
Professions afférentes au maintien de l'ordre et à la sécurité	0,0	0,0	0,4	0,6	0,2	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Professions judiciaires	1,4	0,9	0,5	0,7	1,0	0,6	0,9	1,0	0,0	0,0	0,7	0,8
Professions des médias et professions apparentées	11,8	3,0	22,0	4,5	15,6	2,5	0,3	0,5	2,6	2,8	0,7	0,7
Professions artistiques	0,8	0,7	0,4	0,6	0,7	0,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Professions de l'assistance sociale et spirituelle et de l'éducation	5,2	2,0	3,1	1,7	4,4	1,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Professions de l'enseignement et de l'éducation	12,2	3,1	6,4	2,7	10,1	2,2	0,6	0,7	0,0	0,0	0,5	0,5
Professions des sciences sociales, humaines, naturelles, physiques et exactes	8,4	2,3	2,2	1,5	6,1	1,6	3,1	1,5	1,4	2,1	2,8	1,3
Professions de la santé	4,3	1,6	0,4	0,6	2,9	1,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Professions du sport et du divertissement	0,0	0,0	1,2	1,4	0,4	0,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Professions du secteur tertiaire spa	5,5	1,7	0,9	0,9	3,8	1,2	3,3	1,9	3,8	4,8	3,4	1,8
Personnes dont l'activité professionnelle ne peut pas être définie	4,3	1,6	3,4	2,0	3,9	1,2	0,3	0,5	2,5	2,8	0,7	0,7

+/- correspond à la largeur de l'intervalle de confiance à 95%

* Niveau d'examen: licence/diplôme/master; sans les domaines d'études Théologie et Sciences humaines + sociales pluridisc./autres

** moins de 25 cas

Source: OFS – Enquête auprès des diplômés des hautes écoles, deuxième enquête 2013 de l'année de diplôme 2008

© OFS, Neuchâtel 2015

TA 3.2.1 Situation dans la profession des diplômés 2008 en Sciences humaines, sociales et économiques*
pour certains secteurs d'emploi selon le niveau de qualification de l'activité professionnelle (en %),
une année après l'obtention du diplôme

	Secteur public: professions en dehors de l'enseignement											
	Sciences humaines et sociales						Sciences économiques					
	Qualifié		Surqualifié		Total		Qualifié		Surqualifié		Total	
	%	+/-	%	+/-	%	+/-	%	+/-	%	+/-	%	+/-
Stagiaire	19,6	2,5	8,2	3,0	17,1	2,1	**	**	**	**	**	**
Employé sans fonction dirigeante	57,5	3,1	73,9	5,5	61,1	2,7	**	**	**	**	**	**
Employé avec fonction dirigeante	22,0	2,6	17,2	5,0	21,0	2,3	**	**	**	**	**	**
Indépendant	0,8	0,7	0,7	0,9	0,8	0,6	**	**	**	**	**	**
	Secteur privé/autre											
Stagiaire	15,3	2,5	7,9	2,0	12,1	1,7	4,2	1,4	3,6	3,2	4,1	1,3
Employé sans fonction dirigeante	57,9	3,4	66,2	3,6	61,5	2,5	76,7	2,9	59,1	7,4	73,3	2,8
Employé avec fonction dirigeante	23,2	2,8	20,2	3,0	21,9	2,1	18,9	2,7	31,6	6,9	21,4	2,6
Indépendant	3,6	1,4	5,7	1,8	4,5	1,1	0,2	0,3	5,6	3,7	1,2	0,8

+/- correspond à la largeur de l'intervalle de confiance à 95%

* Niveau d'examen: licence/diplôme/master; sans les domaines d'études Théologie et Sciences humaines + sociales pluridisc./autres

** moins de 25 cas

Source: OFS – Enquête auprès des diplômés des hautes écoles, première enquête 2009 de l'année de diplôme 2008

© OFS, Neuchâtel 2015

TA 3.2.2 Situation dans la profession des diplômés 2008 en Sciences humaines, sociales et économiques*
pour certains secteurs d'emploi selon le niveau de qualification de l'activité professionnelle (en %),
cinq ans après l'obtention du diplôme

	Secteur public: professions en dehors de l'enseignement											
	Sciences humaines et sociales						Sciences économiques					
	Qualifié		Surqualifié		Total		Qualifié		Surqualifié		Total	
	%	+/-	%	+/-	%	+/-	%	+/-	%	+/-	%	+/-
Stagiaire	2,1	1,2	0,0	0,0	1,7	1,0	**	**	**	**	**	**
Employé sans fonction dirigeante	60,4	3,7	64,7	8,8	61,2	3,4	**	**	**	**	**	**
Employé avec fonction dirigeante	36,6	3,7	34,2	8,8	36,2	3,4	**	**	**	**	**	**
Indépendant	0,9	0,9	1,0	1,5	0,9	0,7	**	**	**	**	**	**
	Secteur privé/autre											
Stagiaire	1,3	0,9	0,0	0,0	0,8	0,6	0,3	0,6	0,0	0,0	0,3	0,5
Employé sans fonction dirigeante	50,5	4,2	59,3	5,4	53,7	3,4	35,5	4,9	47,3	10,1	37,7	4,4
Employé avec fonction dirigeante	38,4	4,1	33,5	5,1	36,6	3,2	61,9	5,0	46,4	10,1	58,9	4,5
Indépendant	9,8	2,8	7,2	2,8	8,8	2,1	2,3	1,6	6,4	5,4	3,1	1,7

+/- correspond à la largeur de l'intervalle de confiance à 95%

* Niveau d'examen: licence/diplôme/master; sans les domaines d'études Théologie et Sciences humaines + sociales pluridisc./autres

** moins de 25 cas

Source: OFS – Enquête auprès des diplômés des hautes écoles, première enquête 2009 de l'année de diplôme 2008

© OFS, Neuchâtel 2015

TA 3.3.1 Conditions de travail (indicateurs combinés) des diplômés 2008 en Sciences humaines, sociales et économiques* selon les secteurs d'emploi, une année après l'obtention du diplôme

	Secteur public												Secteur privé/autre			
	Enseignants				Employés des hautes écoles				Professions en dehors de l'enseignement							
	Sciences humaines et sociales		Sciences économiques		Sciences humaines et sociales		Sciences économiques		Sciences humaines et sociales		Sciences économiques		Sciences humaines et sociales		Sciences économiques	
	%	+/-	%	+/-	%	+/-	%	+/-	%	+/-	%	+/-	%	+/-	%	+/-
A1: revenu professionnel < 83'000 francs	39,3	4,6	**	**	74,0	3,6	73,3	9,2	62,2	2,6	58,3	9,8	72,5	2,3	45,0	3,2
A2: revenu professionnel < 83'000 francs et emploi à durée déterminée	26,3	4,2	**	**	69,6	3,8	61,5	10,2	40,4	2,7	37,5	10,0	21,3	2,1	8,2	1,8
A3: revenu professionnel < 83'000 francs, emploi à durée déterminée et surqualifié	5,5	2,3	**	**	1,2	0,9	0,0	0,0	7,8	1,6	11,9	7,1	7,3	1,3	1,7	1,0
A4: revenu professionnel < 83'000 francs, emploi à durée déterminée, surqualifié et sous-employé	1,0	1,3	**	**	0,0	0,0	0,0	0,0	1,4	0,7	0,0	0,0	1,4	0,8	0,0	0,0

+/- correspond à la largeur de l'intervalle de confiance à 95%

* Niveau d'examen: licence/diplôme/master; sans les domaines d'études Théologie et Sciences humaines + sociales pluridisc./autres

** moins de 25 cas

Source: OFS – Enquête auprès des diplômés des hautes écoles, première enquête 2009 de l'année de diplôme 2008

© OFS, Neuchâtel 2015

TA 3.3.2 Conditions de travail (indicateurs combinés) des diplômés 2008 en Sciences humaines, sociales et économiques* selon les secteurs d'emploi, cinq ans après l'obtention du diplôme

	Secteur public												Secteur privé/autre			
	Enseignants				Employés des hautes écoles				Professions en dehors de l'enseignement							
	Sciences humaines et sociales		Sciences économiques		Sciences humaines et sociales		Sciences économiques		Sciences humaines et sociales		Sciences économiques		Sciences humaines et sociales		Sciences économiques	
	%	+/-	%	+/-	%	+/-	%	+/-	%	+/-	%	+/-	%	+/-	%	+/-
A1: revenu professionnel < 105'000 francs	55,7	6,3	**	**	85,2	4,3	**	**	70,7	3,1	48,2	10,5	81,6	2,6	45,2	4,6
A2: revenu professionnel < 105'000 francs et emploi à durée déterminée	20,6	5,2	**	**	77,1	5,0	**	**	18,2	2,8	11,8	7,4	11,2	2,1	2,4	1,4
A3: revenu professionnel < 105'000 francs, emploi à durée déterminée et surqualifié	1,9	1,6	**	**	0,5	0,7	**	**	2,0	1,1	2,5	4,3	3,7	1,3	0,5	0,6
A4: revenu professionnel < 105'000 francs, emploi à durée déterminée, surqualifié et sous-employé	0,6	1,0	**	**	0,0	0,0	**	**	0,4	0,4	2,5	4,3	0,5	0,4	0,0	0,0

+/- correspond à la largeur de l'intervalle de confiance à 95%

* Niveau d'examen: licence/diplôme/master; sans les domaines d'études Théologie et Sciences humaines + sociales pluridisc./autres

** moins de 25 cas

Source: OFS – Enquête auprès des diplômés des hautes écoles, deuxième enquête 2013 de l'année de diplôme 2008

© OFS, Neuchâtel 2015

Programme des publications de l'OFS

En sa qualité de service central de statistique de la Confédération, l'Office fédéral de la statistique (OFS) a pour tâche de rendre les informations statistiques accessibles à un large public.

L'information statistique est diffusée par domaine (cf. verso de la première page de couverture); elle emprunte diverses voies:

<i>Moyen de diffusion</i>	<i>Contact</i>
Service de renseignements individuels	058 463 60 11 info@bfs.admin.ch
L'OFS sur Internet	www.statistique.admin.ch
Communiqués de presse: information rapide concernant les résultats les plus récents	www.news-stat.admin.ch
Publications: information approfondie	058 463 60 60 order@bfs.admin.ch
Données interactives (banques de données, accessibles en ligne)	www.stattab.bfs.admin.ch

Informations sur les divers moyens de diffusion sur Internet à l'adresse
www.statistique.admin.ch → Actualités → Publications

Education et science

Dans le domaine de l'éducation, deux sections de l'Office fédéral de la statistique traitent les thèmes suivants:

Section Processus de formation (BILD-P)

- Elèves et diplômés (élèves et étudiants, formation professionnelle et examens finals)
- Etudiants et diplômés des hautes écoles (universitaires, spécialisées et pédagogiques)
- Ressources et infrastructure (enseignants, finances et coûts, écoles)
- Personnel et finances des hautes écoles (universitaires, spécialisées et pédagogiques)

Section Système de formation (BILD-S)

- Perspectives de la formation (Elèves, étudiants, diplômés et corps enseignant de tous les niveaux de la formation)
- Formation et marché du travail (compétences des adultes, transition de l'éducation vers le marché du travail, formation continue)
- Système de formation (indicateurs du système de la formation)
- Thèmes spécifiques et activités transversales (p.ex. situation sociale des étudiants)

Ces deux sections diffusent des publications régulières et des études thématiques. Nous vous invitons à consulter notre site Internet. Vous y trouverez également des informations sur les personnes de contact pour vos éventuelles questions.

www.education-stat.admin.ch

Le large éventail des offres de formation et l'augmentation du nombre de diplômés dans les Sciences humaines et sociales sont régulièrement sous le feu des projecteurs et suscitent le débat dans les milieux de la politique de la formation et du marché du travail. Des voix se lèvent parfois pour réclamer des restrictions d'accès à ces formations et une régulation du système de formation qui tienne mieux compte des besoins du marché du travail. Dans quelle mesure existe-t-il un lien entre le nombre de diplômés en Sciences humaines et sociales et le potentiel d'intégration du marché de l'emploi? Et dans quels domaines, et sous quelles conditions ceux-ci trouvent-ils un travail? Voilà quelques-unes des questions auxquelles le présent rapport tente de répondre. Afin de mieux évaluer la situation sur le marché du travail des diplômés en Sciences humaines et sociales, les diplômés en Sciences économiques ont été intégrés dans l'analyse en tant que groupe de référence.

N° de commande

1415-1500

Commandes

Tél. 058 463 60 60

Fax 058 463 60 61

order@bfs.admin.ch

Prix

12 francs (TVA excl.)

ISBN 978-3-303-15603-2